

Questo è il vero ritratto di Boulogne in Francia occupata
 dal R. di Inghilterra et al present' agitata dal bellissimo
 R. di Francia nelle quali le francesi usavano fare una fortifica
 contra loro e una conch' erano il disegno si po veder
 A. de Peris

Fig. 1. — Reprise de Boulogne par Henri II (1550).

89411

HENRI MALO

Lauréat de l'Institut

PETITE HISTOIRE

DE

BOULOGNE-SUR-MER

Avec Gravures, Carte et Plans



Document



000005526420

BOULOGNE-SUR-MER

Société Typographique et Lithographique 35-37, rue Adolphe-Thiers

Administrateur : A. BARKT

1899



à Monsieur F. Farjon

Conseiller Général,

Officier de la Légion d'Honneur.

CHER MONSIEUR,

*Vous avez bien voulu me faciliter la publication du travail
que je présente aujourd'hui à mes concitoyens; permettez-moi de
vous en offrir la dédicace, et veuillez agréer, en même temps, les
vifs remerciements de votre dévoué*

HENRI MALO.



Lormier, phot.

Fig. 2. — Le chanoine D. Haignère,
Historien du Boulonnais.

PRÉFACE

Nous ne pouvions, dans un ouvrage de ce genre, donner une bibliographie détaillée des ouvrages et des documents que nous avons consultés pour l'établir. Il convient donc d'en toucher quelques mots ici.

Dans l'ensemble, nous nous sommes servi des différents mémoires et des notices parus dans la collection des *Mémoires* et du *Bulletin* de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer.

Nous avons consulté plus particulièrement pour la période préhistorique et la période ancienne la brochure de M. le Dr E. T. Hamy, *Boulogne dans l'Antiquité* (Boulogne 1899 in-8), qui fait partie de l'ouvrage publié par la Ville à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences en 1899; pour l'archéologie, le travail de M. C. Enlart paru dans le même volume. Quant au Moyen-Age, nous avons utilisé nos travaux personnels, et aussi, pour les détails inédits, le premier volume de *l'Histoire de la Marine française* de M. Charles de la Roncière. Pour les temps modernes, nous avons consulté *l'Histoire de Boulogne-sur-Mer* de d'Hauttefeuille et Bénard. Enfin nous mentionnerons spécialement les deux *Dictionnaires* de l'abbé D. Haigneré, auquel il faut toujours avoir recours lorsqu'on étudie un point quelconque de l'histoire de Boulogne.



Fig. 3-9. — Quelques brelonnais célèbres.

H. Caudevolle, phot.

INTRODUCTION

Un travers assez général à l'homme est de croire que le monde n'existe que depuis le jour où il est né, ce qui fait que chacun de nous est étonné, lorsqu'il a une idée, de s'apercevoir que d'autres l'ont eue avant lui. Ce travers a une conséquence regrettable, celle de rejeter toute idée, toute leçon que le passé nous donne.

Or, de même qu'un arbre ne peut vivre sans ses racines, de même une nation ne peut vivre sans son passé, où gisent précisément les racines qui la font vivre actuellement. Notre existence individuelle n'est qu'un rouage infime dans la vie de ce grand corps qui s'appelle la nation.

Pour que nous remplissions bien notre devoir de citoyen, il convient donc que nous vivions en connaissance de cause, c'est-à-dire en sachant où nous devons tendre, d'après les faits antérieurs à nous. Et ces faits, nous ne pouvons les connaître que par une étude sérieuse et approfondie.

L'étude de l'histoire est par suite essentielle. Un Etat fort est celui qui sait allier l'amour et le respect du passé avec l'intuition des faits nouveaux, d'ordre matériel ou intellectuel, qui produisent ce mouvement en avant de l'humanité, le Progrès.

Il faut que chaque Français connaisse les lignes générales de l'histoire de France. Mais cela ne suffit pas : chaque Français doit connaître aussi, et plus particulièrement, l'histoire du fragment de France, l'histoire de la province où il né. Chaque province a eu et a encore une vie propre, qui tient à son sol et à son ethnographie.

C'est la vie de cette individualité, parmi celles qui composent la nation française, qui s'appelle le Boulonnais, que nous avons voulu présenter, et surtout populariser, dans le travail qui va suivre.

Mais, auparavant, il est quelques idées générales que nous désirons exposer à ce sujet.

Le fait qui domine l'histoire de Boulogne est la persistance et l'intensité de sa vie municipale. Dès que la ville fut constituée en cité romaine, elle eut une organisation municipale. Cette organisation se maintint à travers l'époque franque, car les conquérants germains n'agirent pas directement sur les villes : ils habitaient les campagnes, et n'occupaient dans un pays que les points stratégiques où ils pouvaient le plus facilement percevoir les impôts sur les marchandises qui circulaient.

L'organisation municipale romaine subit peu de changements chez nous, et le premier comte qui donna aux bourgeois une charte de commune, Renaud de Dammartin en 1203, ne créa pas une commune, mais reconnut simplement un état de choses existant.

Pendant les luttes de la féodalité contre la royauté, la municipalité boulonnaise comprit l'intérêt de la France et se rangea toujours du côté du pouvoir royal qui représentait l'unité française. A l'époque des guerres de religions, la ville, malgré la domination passagère des factions rivales, appartint au tiers-parti, à celui qui finit par l'emporter avec Henri IV. Elle contribua ainsi pour sa part à la création de cette unité française qui a fait notre force, et elle n'en fut pas diminuée précisément parce que l'intensité de sa vie municipale la mit à l'abri de la centralisation peut-être excessive créée par la royauté et renforcée par la Convention et Napoléon I^{er}.

Une des premières conséquences de cet état de choses fut un patriotisme éclairé qui se manifesta merveilleusement à l'heure du danger, sans tenir compte du concours actif fourni par les Boulonnais aux armées de France aux heures critiques de l'histoire : il suffit de se rappeler la belle conduite de tous, et en particulier du mayeur Eurvin, lors du siège de la ville par Henri VIII d'Angleterre en 1544 : ils donnèrent alors un des plus beaux exemples de courage et de civisme que nos annales aient à enregistrer, et dont nous pouvons à bon droit être fiers.

Avant de passer à l'histoire de Boulogne proprement dite, nous allons jeter un coup d'œil sur la biographie de quelques boulonnais célèbres.

QUELQUES BOULONNAIS CÉLÈBRES

CAMPAIGNO (famille de). — Cette famille a donné au Boulonnais huit sénéchaux, de 1597 à la Révolution. Elle était d'origine italienne, et les guerres contre les Sarrazins lui avaient valu le nom de *Patras*. L'un de ses membres offrit ses services à Charles VII, et s'établit en France; son petit-fils prit, sous Louis XII, le nom de *Campaigno*, d'une terre qu'il possédait.

Les deux plus illustres membres de la famille furent les deux frères, Michel et Bertrand de Patras de Campaigno; le premier avait été surnommé le *Chevalier Noir*, probablement à cause de la couleur de son armure. Dès qu'il eut été nommé Sénéchal du Boulonnais, il fit une rude guerre aux Espagnols pour les éloigner de la ville. Malheureusement, il reçut presque aussitôt, en 1597, un coup de lance à la tête en défendant contre des cavaliers espagnols le passage du pont de Cuverville, au-dessus de Grisendalle; on l'emporta mourant au hameau appelé le Lucquet.

Son frère Bertrand lui succéda dans sa charge de Sénéchal. Depuis longtemps, il s'était signalé comme un vaillant capitaine. Alors que la position de du Bernet était précaire à Boulogne, par suite des attaques des ligueurs, on l'avait envoyé à son secours; une première fois, il fut battu à Abbeville, et ne put avancer; une seconde fois, étant gouverneur du château d'Étaples, alors que du Bernet était complètement assiégé par les ligueurs, Bertrand de Campaigno gagna Calais par mer, et de là se porta sur Boulogne, où, par la porte Flamengue, il réussit à faire entrer un bon nombre de soldats dans la place. Pour le récompenser, Henri IV, en le nommant Sénéchal, lui donna les rentes de terres appartenant à des seigneurs lancés dans le parti espagnol (1597). Bertrand de Campaigno s'entendit toujours avec l'échevinage pour maintenir Boulogne en bon état de défense, et garder la

ville au roi. Sous la régence de Marie de Médicis, il prenait des mesures sérieuses à l'encontre du gouverneur, le duc d'Épernon, qui projetait sur Boulogne un coup de main, lorsque la mort vint le surprendre, en 1617. Après lui, la fonction de Sénéchal fut séparée de celle de gouverneur de la ville.

DAUNOU (*Pierre - Claude - François*). — Né à Boulogne le 18 août 1761, mort à Paris le 20 juin 1840. Il fit ses études au Collège des Oratoriens, et fut ordonné prêtre. Lorsqu'arriva la Révolution, il s'empara des idées nouvelles ; en 1791, nous le voyons grand-vicaire de l'évêque constitutionnel du Pas-de-Calais. Il se fit remarquer à Boulogne au Club des Amis de la Constitution, ce qui lui valut d'être nommé député à la Convention. Lorsqu'il eut à se prononcer sur le sort de Louis XVI, il vota la détention du roi ; ce vote et ses protestations lors de la chute des Girondins lui attirèrent l'inimitié du Gouvernement de la Terreur, qui le fit emprisonner ; sa détention dura près d'un an. Il avait été l'ami de Chénier.

Daunou fut le principal auteur de la Constitution de l'An III ; vingt-sept départements le nommèrent au Conseil des Cinq-Cents, qui l'élut de suite son président. Vers cette époque, le Directoire l'envoya à Rome comme commissaire, avec la mission d'organiser la République. En 1798, il fut réélu au Conseil des Cinq-Cents.

Daunou était trop un modéré pour résister à Bonaparte ; il se soumit au jeune général triomphant, et écrivit sous sa dictée la Constitution de l'an VIII. Il n'accepta pas le siège au Conseil d'État qu'on lui offrait, et préféra entrer au Tribunal, où il siégea sur les bancs de l'opposition : il fut éliminé en 1802. Il obtint peu après en compensation la garde de la Bibliothèque du Panthéon ; ses qualités de penseur, de littérateur, d'historien, purent alors se donner libre carrière. En 1804, on le nomma archiviste du Corps législatif, et, en 1807, archiviste de l'Empire. Il accepta la croix de la Légion d'honneur, mais refusa la place de censeur impérial.

La Restauration le destitua en 1815 ; on lui confia cependant en 1819 la chaire d'histoire et de morale au Collège de France ; la Révolution de 1830 lui rendit son poste d'archiviste du royaume. Il avait été élu député en 1818 ; il le fut jusqu'en

1834, époque à laquelle il renonça à la députation. En 1832, l'Académie des Sciences Morales et Politiques l'admit dans son sein, et, en 1838, l'Académie des Inscriptions en fit son secrétaire perpétuel. Enfin, en 1839, il obtint un siège à la Chambre des Pairs.

Voici la liste de ses principaux ouvrages: *de l'influence de Boileau sur la littérature française* (1787); *Memoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle* (1788); *Essai sur l'instruction publique* (1793); *Essai sur la puissance temporelle des Papes* (1809); *Essais sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* (1819); *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie* (1802); *Cours d'études historiques* (1842 à 1846, édition posthume). Daunou a écrit, en outre, de nombreux rapports législatifs, des brochures, des articles au *Journal des Savants* et au *Journal Encyclopédique*. Il collabora aussi au *Recueil des Historiens de la France* et à *l'Histoire littéraire de la France*.

DUCHENNE (*Guillaume-Benjamin*). — Né à Boulogne en 1806, il fut reçu docteur à Paris en 1831 et revint exercer dans sa ville natale. En 1842, il se fixa définitivement à Paris où il s'occupa spécialement des questions électro-physiologiques. Il se servit de la photographie instantanée. Ce fut un précurseur. Il créa l'électrothérapie. L'Institut lui décerna plusieurs prix, et il reçut la croix de la Légion d'Honneur en 1858. Il mourut à Paris le 18 septembre 1875.

Il écrivit beaucoup dans les journaux de médecine, et publia un certain nombre de travaux sur les questions spéciales qui l'occupaient.

DUMONT DE COURSET (*Georges-Louis-Marie, baron de*). — Il naquit en 1746 au château de Courset, près de Boulogne. Il entreprit d'abord la carrière militaire, mais se démit bientôt de son grade de capitaine de cavalerie pour se livrer entièrement à l'étude de la botanique et de l'agronomie. Dans ses propres terres, il cultiva une grande quantité de plantés. Il alla étudier en Angleterre les systèmes de culture, et publia à son retour ses vues sur les améliorations qu'il lui paraissait utile d'apporter à l'exploitation du sol. Il devint membre correspondant de l'Institut, et mourut en 1824.

Ses principaux ouvrages sont : *Mémoire sur l'agriculture du Boulonnais et des cantons maritimes voisins* (1784) ; *Météorologie du cultivateur* (1798) ; *Le Botaniste cultivateur, ou description de la plus grande partie des plantes étrangères naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre* (1798-1805) ; Ce remarquable ouvrage contient la description de 8700 espèces de plantes.

MARIETTE (*Auguste*). — Né le 11 février 1822, d'une famille originaire de Boulogne. Il fit ses études à l'institution Blériot, à celle de Leclercq, puis au Collège communal. Son père l'employa d'abord avec lui à la Mairie. Puis, Mariette alla en Angleterre, fut professeur de français et de dessin à Strafford, et, en 1840, dessinateur industriel à Coventry. Il revient alors à Boulogne achever ses études classiques, est nommé maître d'études, et professeur au Collège. Il commence une série d'articles et de feuilletons dans *La Boulonnaise*, dans l'*Annotateur*, dans l'*Almanach de Boulogne*, et s'occupe spécialement d'histoire et d'archéologie boulonnaises.

En 1842, il range les papiers d'un sien cousin, Nestor Lhote, qui venait de mourir, et qui avait été le compagnon de Champollion ; c'est son premier contact avec l'Égypte. La même année, il publie une *Notice sur le Château de Montcavrel*.

Il fait aussi de la critique littéraire et artistique. En 1846, il abandonne le journal ; on le nommait à ce moment directeur de l'École de Dessin. La momie qui est au Musée lui remet l'Égypte en tête, et il demande en vain une mission pour y aller. En 1849, il publie le *Catalogue analytique des objets composant la galerie égyptienne du Musée de Boulogne*.

Après un *Mémoire sur le côté gauche de la salle des Ancêtres de Thoutmès III* au Louvre, on l'attache à ce musée, et il quitte Boulogne (1849). Il obtient enfin une mission en 1850 ; mais au lieu de s'occuper des manuscrits coptes qu'il était chargé d'étudier, il découvre le sérapéum de Memphis, malgré les obstacles de toutes sortes, manque d'argent, tentative d'assassinat, hostilité du khédive Abbas-Pacha. « C'était de sa bouche qu'il fallait entendre le récit de l'épreuve, et mieux encore celui du triomphe quand dans la nuit du 12 novembre 1851, une porte ayant été dégagée du sable, les torches des Arabes illuminèrent soudain

la profondeur des galeries et les sarcophages géants des chapelles, couverts de pages d'histoire ; quand le solitaire de Sagarah, tremblant, croyant à un rêve, à tâtons dans les froides ténèbres, qui éteignaient les torches, marqua le premier un pas humain à côté de l'empreinte laissée sur le sable il y a deux mille ans, par le dernier pèlerin sorti du Sérapeum. »

Il revint en France, célèbre, et voyagea en Europe ; en 1858, il est nommé conservateur des Monuments égyptiens par le nouveau vice-roi, Saïd-Pacha, qui l'avait rappelé en Egypte et qui lui conféra le titre de bey. Dès lors, toute la terre d'Egypte s'éveille à sa voix ; il n'a qu'à frapper le sol pour en faire sortir un monument qui en retrace l'histoire. Bientôt, il peut fonder le merveilleux musée de Boulacq, qu'inaugure Ismaïl-Pacha en 1863. Il est nommé commandeur de la Légion d'Honneur, en 1867. Entre temps, il publie des mémoires remarquables, parmi lesquels on cite celui sur *La Mère d'Apis et le Temple de Dendérah*.

Après l'Exposition de 1878, il est élu à l'unanimité membre de l'Académie des Inscriptions. En 1879, Ismaïl l'élève au rang de pacha. Dans l'hiver 1879 à 1880, il réorganise le musée de Boulacq. Cette année-là, il revint très malade à Boulogne, mais voulut retourner mourir en Egypte, dirigeant les fouilles jusqu'au dernier moment. Il rendit le dernier soupir au Caire le 18 janvier 1881.

MOLINET (*Jean*). — Né à Desvres au milieu du XV^e siècle, il étudia à l'Université de Paris, se maria, devint veuf, et embrassa l'état ecclésiastique. Il s'attacha à Chatelain, l'historiographe des ducs de Bourgogne, et lui succéda auprès de Charles le Téméraire. Il fut ensuite bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et mourut à Valenciennes en 1507.

Molinet a écrit plusieurs traités de rhétorique et de prosodie, et des ouvrages en vers, mais ce qui nous intéresse le plus particulièrement, ce sont ses *Chroniques*.

SAINTE-BEUVE (*Charles-Augustin*). — Né à Boulogne le 23 Décembre 1804, il fit ses premières études à l'institution Blériot, puis à Paris au Collège Charlemagne. Il avait un penchant pour la poésie et cependant il étudia l'anatomie et la médecine. Il fut ramené à la littérature par la fréquentation du cénacle de Hugo.

En 1828, il donne, pour un concours académique, un *Tableau historique et critique de la poésie française et du Théâtre Français au XVI^e siècle*, dont les qualités le firent remarquer. Sous le pseudonyme de Joseph Delorme, il publia des *Poésies, Consolations, Pensées d'Août* (1829-1830). Il déployait un tel talent d'analyse qu'on l'appela le « Werther carabin ».

Après 1830, Sainte-Beuve fut un instant Saint-Simonien. Puis, il collabora au *Globe*, et au *National* avec Armand Carrel. Sous l'influence de Lamennais, il écrivit *Volupté*, en 1834. Il entra ensuite à la *Revue des Deux-Mondes* où il fit paraître une *Galerie de Portraits*. En 1837, il va faire un cours à Lausanne sur *Port-Royal* ; il mit vingt ans à parachever ce travail, superbe étude des figures littéraires de deux siècles. En 1848, il fit à Liège un cours public sur *Châteaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*.

En 1840, Sainte-Beuve avait été nommé bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ; en 1845, il remplaça Casimir Delavigne à l'Académie Française. Après le Deux-Décembre, l'hostilité des étudiants le força à quitter le Collège de France où l'Empire l'avait nommé professeur. Il fut maître de conférences à l'École Normale de 1857 à 1861. En 1865, il occupa un fauteuil de sénateur.

Sainte-Beuve avait commencé en 1850 ses célèbres *Causeries du Lundi*, au *Constitutionnel*, puis au *Moniteur Officiel* ; à cause de l'indépendance croissante de sa pensée, il les continua au *Temps*.

Outre les travaux déjà cités, il a publié encore des *Poésies complètes, Critiques et Portraits littéraires*, des préfaces, des notices, etc. Après sa mort, on fit paraître le recueil de ses *Lettres à la princesse*.

SAUVAGE (*Frédéric*). — Né à Boulogne le 19 Septembre 1785 ; il fut employé à l'administration du génie militaire, puis s'établit constructeur de navires en 1811. Il déployait une grande activité et se tournait vers les inventions. Il prend une scierie à Marquise en 1821, et invente un système pour le sciage et le polissage du marbre, qu'on y emploie encore aujourd'hui. Puis il invente un moulin horizontal, tournant quelle que soit la direction du vent : la *Société d'Agriculture* lui décerna pour ce fait une médaille d'or en 1825.

Ses inventions se succèdent rapidement : c'est le physionomètre, pour les reproductions, dont on lui vole l'idée pour en faire le physionotype qu'on exploita à son détriment ; c'est son réducteur, qui est une application du pantographe à la sculpture ; c'est encore le soufflet hydraulique. Enfin l'étude du mouvement de la godille l'amène à la découverte de l'hélice, employée comme propulseur. Mais alors il lui faut lutter contre le Gouvernement, contre le public ; il se ruine en essais, et tandis qu'il était au Havre en prison pour dettes, on expérimentait son hélice dont l'idée avait été aussitôt copiée par les Anglais. Son brevet tomba dans le domaine public avant qu'il pût en profiter.

Alors que notre premier navire à hélice, le *Napoléon* dépassait toute la flotte anglaise dans la rade de Constantinople, le Gouvernement lui vint en aide. Mais il était trop tard ; la raison du malheureux avait succombé dans la lutte. Il mourut à Picpus, le 17 janvier 1857.

Voir au *Musée Industriel* la galerie spécialement consacrée à lui et à ses inventions.

YVART (J. A. V.)—Né à Boulogne le 3 mars 1763, il alla étudier successivement en Angleterre et à Alfort. Il prit alors une exploitation rurale et se fit connaître par ses travaux techniques. Le gouvernement le chargea d'aller visiter les Marais-Pontins et de faire un rapport. En 1814, il fut nommé professeur à l'école d'Alfort et membre de l'Académie des Sciences. Il mourut à Saint-Port, près Paris, le 19 juin 1831.

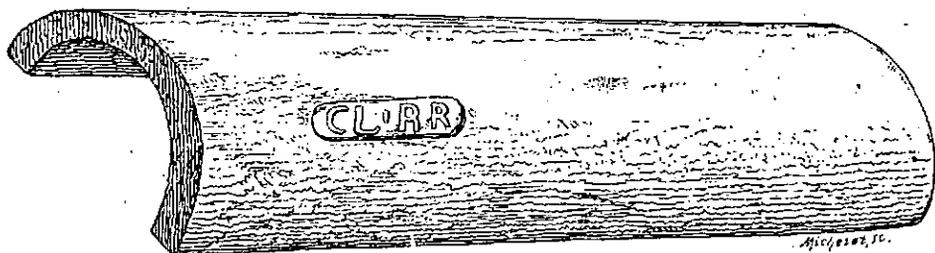
On a de lui : *Étude sur les bornes champêtres ; Végétaux indigènes qui fournissent des matières utiles à l'art du cordier et du tisserand ; Moyen de réparer une partie des ravages occasionnés aux récoltes par la grêle ; Abus des poudres fertilisantes ; Moyen de préserver le froment de la carie ; Rapport sur la charrue Guillaume ; Amélioration de l'agriculture dans le département de la Seine ; Coup-d'œil sur le sol, le climat et l'agriculture de la France, comparée avec les cantons qui l'avoisinent, et particulièrement avec l'Angleterre ; Notice historique sur l'origine et la propagation des assolements raisonnés ; Considérations générales et particulières sur la jachère.*



Rue de la Porte-Gayolle.



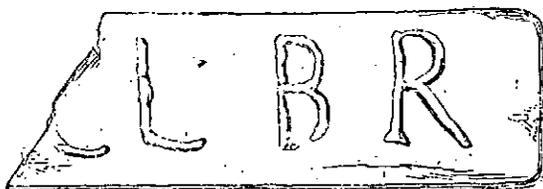
Ste-Gertrude.



Haut du Val de St-Martin.



Haut du Val de St-Martin.



Rue de la Porte-Gayolle.

Fig. 40-44. — Choix d'empreintes de la *Classis Britannica* au Musée de Boulogne.
(Extrait de E.-T. HAMY, *Boulogne dans l'antiquité*).

PETITE HISTOIRE
DE
BOULOGNE-SUR-MER

PAR
M. HENRI MALO

LAURÉAT DE L'INSTITUT

« Le respect du passé doit être un des
éléments de la vie sociale. »

V. DURUY.

CHAPITRE I

AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE

*Le Boulonnais ; le sol ; les fossiles. — Aspect général du pays, —
Les temps préhistoriques et les monuments de cette époque. —
Les Morins.*

L'ancienne province du Boulonnais correspond assez exactement à un flot de terrain jurassique, surgi au courant de l'époque secondaire, auquel se sont plus tard adjoint des terrains d'époques postérieures. On y trouve quantité de fossiles ; le Musée en possède de nombreux échantillons provenant d'espèces très variées. Ce sont, parmi les coquillages, des ammonites, des bélemnites, des trigonies, des huîtres de toutes sortes, de nombreuses empreintes végétales ; des poissons, dont un fort bel exemplaire du *snathobatis boloniensis* ; les grands reptiles des mers jurassiques, dinosauriens, plésiosauriens, ichthyosaures,

Le Boulonnais ;
le sol ; les fossiles.

comoliosaures, ophthalmosaures, sténéosaures, etc. Parmi les fossiles d'époques plus récentes, nous citerons le mammoth, le renne, l'ours des cavernes, le *bos primigenius*, le rhinocéros tichorinus.

Aspect général du pays.

Le sol est riche en marne et en phosphates qui constituent d'excellents engrais pour la culture ; il contient des terres à ciment, des grès, des marbres (Marquise), du minerai de fer, de la houille (Hardinghen).

Au début de l'époque quaternaire, « le détroit du Pas-de-Calais n'existait pas encore, et notre modeste rivière de Liane, beaucoup plus considérable, allait se jeter quelque part vers le Nord, grossie du Wimereux et de la Slack, au fond d'un golfe, dont le rivage dirigé à peu près de l'Est à l'Ouest, reliait dans une courbe allongée le Calaisis au comté de Kent.⁽¹⁾ » Un affaissement du sol et l'action des courants ont creusé le détroit.

Au point de vue de la géographie physique, le Boulonnais se divise en Haut et Bas-Boulonnais. Le Haut Boulonnais comprend la série de hauteurs qui aboutit à la mer au cap Gris-Nez, et d'où se détache le Mont-Hulin. Le Bas Boulonnais comprend les terrains qui s'étendent vers la mer, dont beaucoup ont été conquis sur elle, et qui sont moins fertiles que les autres.

Les principales productions du sol sont les céréales, les plantes fourragères, et les pommés de terre et l'asperge dans les terrains sablonneux. De gras pâturages favorisent l'élevage d'une forte race de chevaux, de bestiaux qui produisent du beurre en abondance, et de moutons dont les plus renommés sont ceux des prés salés.

Le pays, où règne un climat tempéré, grâce au voisinage de la mer, est montueux, accidenté, ce qui lui donne une grande variété d'aspects. Il est sillonné de ruisseaux d'eau vive qui serpentent dans de jolies vallées, et qui contribuent à former plusieurs rivières : la Slack, le Wimereux, la Liane et la Canche. Ces différents cours d'eau avaient autrefois un débit beaucoup plus considérable, réduit pour la plus grande part par suite du défrichement des forêts, dont celles de Boulogne, de Desvres et de Neufchâtel ne sont plus que de faibles restes.

Les temps préhistoriques et les monuments de cette époque.

Dès les premiers âges de l'humanité, nous trouvons des vestiges attestant que le Boulonnais fut habité. Des silex taillés ont

(1) E.-T. Hamy, *Boulogne dans l'antiquité*, Boulogne-sur-Mer, 1899, in-8°.

été trouvés près de Sangatte, dans la tranchée du tunnel au-dessus du canal des Tintelleries, du type du Moustier. Ce sont là les documents les plus anciens que nous possédions.

Les troglodytes (habitants des cavernes) ont laissé de nombreuses traces de leur passage, dans des grottes et des abris sous roches qui ont été fouillés : la Grande-Chambre, au haut de la paroi des rochers qui borde au sud le ravin du Haut-Banc dans la Vallée-Heureuse (commune de Rinxent); la grotte de Clèves, également dans la Vallée Heureuse, aujourd'hui détruite; l'abri Désiré, près de la grotte de Clèves; la grotte dite de l'abbé Bomy.

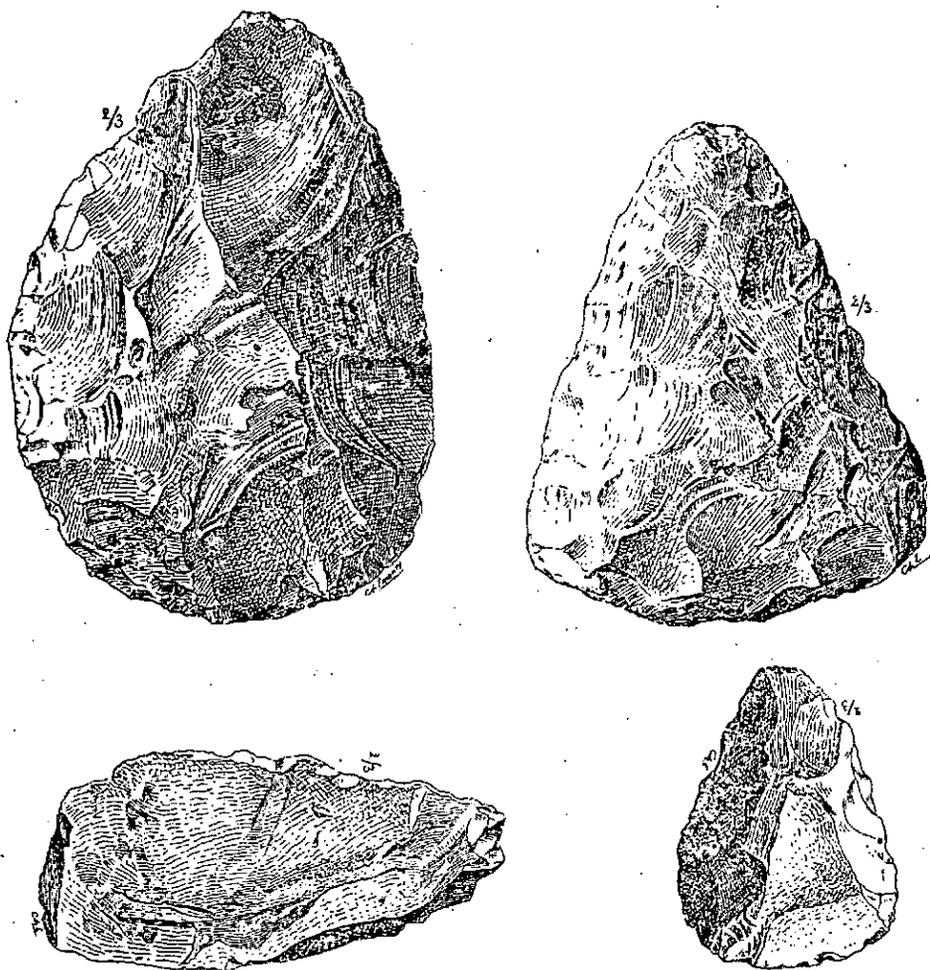


Fig. 45-48.— Silex taillés des couches profondes de l'abri sous roche de la Grande-Chambre, à Rinxent.
(Extrait de E.-T. HAMY, *Boulogne dans l'antiquité*).

Des silex taillés de l'époque du renne se trouvent à l'embouchure du ruisseau du Pont-Hamel, au sud du Portel, et aux Noires-Mottes de Sangatte.

Avec la période néolithique, les documents deviennent de plus en plus nombreux. Le musée en possède qui ont été trouvés à Châtillon, au Moulin-Wibert, à Equihen, au Val-de-St-Martin, à La Crèche, à Hobengues, à Watrezelle, à Wimereux, à St-Etienne, à Menneville, à Courset, à Bournonville, à Offretun, à Bazinghen, à Boursin, etc. Le sommet du Blanc-Nez fut un centre de fabrication d'instruments en silex ; on y a trouvé des haches dans leurs différents états, depuis l'ébauche jusqu'au façonnage définitif. D'autres ateliers, moins importants, existent à Watrezelles, dans les dunes de sable au nord-ouest du champ de courses d'Hobengues, et dans le voisinage du Moulin de la Poterie (commune de Wimille).

Des tumuli se rattachant à cette période néolithique ont été fouillés à Wimereux, au lieu dit *le Ballon*, où l'on a trouvé une vingtaine de tombes ; à Escalles ; au sommet du Mont-de-Couple.

Le massif d'Outreau, habité dès la période précédente, nous a laissé de nombreux vestiges de l'époque néolithique. « Cette espèce d'énorme forteresse naturelle, de près de deux lieues carrées, devait naturellement attirer les indigènes qui trouvaient une sûreté relative sur un plateau élevé, auquel on n'accédait qu'en gravissant des pentes fort raides, après avoir franchi l'obstacle formé par les eaux ».(1)

La station la plus importante se trouve à Alpreck. Les sépultures de ces primitifs étaient vers Equihen, au lieu dit la Tombe Fourdaine. On a rencontré là d'énormes dalles, ayant jusqu'à 2^m10 de longueur, sur 80 cent. à 1 mètre de hauteur, et 30 à 40 cent. d'épaisseur, amenées à grand renfort de bras, et disposés en cromlech.

La période de transition entre la pierre polie et le métal est marquée par les amas coquillers ou *kjækken-mæddings* de La Salle (commune d'Outreau), de Wissant, et d'Etaples (les Cronquelets).

Lorsqu'arrive l'âge du bronze, le pays a pris une physionomie qui se rapproche beaucoup de celle qu'il a lorsque s'ouvre la

(1) E.-T. Hamy, op. cit.

période historique. Des armes de bronze, des restes humains contemporains, ont été découverts dans la franchée entamée par les fondations du sas éclusé du bassin à flot ; à Châtillon ; à St-Léonard ; à Marquise ; dans les sépultures de Dannes, d'Her-velinghen, et à Senlecques.

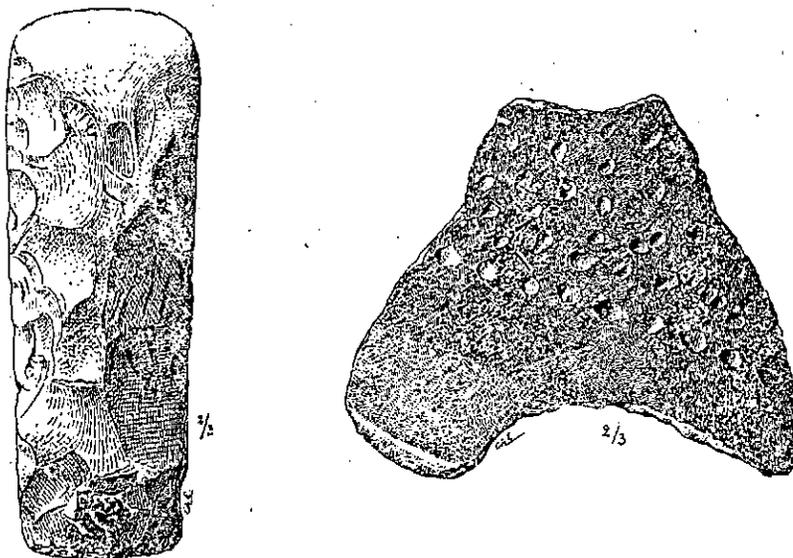


Fig. 19-20. — Hache polie et fragment de poterie des dépôts superficiels de la Grande-Chambre, à Rinxent.

(Extrait de E.-F. HAMY, *Boulogne dans l'antiquité*).

L'âge du fer est fort peu représenté ; M: le Dr Hamy y rattache les sépultures superficielles de la Grande Chambre, et celles de la Tombe Fourdaine d'Equihen.

Les Morins.

Les premières notions que nous fournit l'histoire sur notre région nous la montrent habitée par une peuplade gauloise, celle des Morins, qui faisait partie de la grande famille Belge. César prétend que ces Morins étaient d'origine tudesque, et qu'ils étaient venus s'établir dans le pays après en avoir chassé les habitants en Bretagne.

Quoi qu'il en soit, leur parenté avec les Ménapiens, installés dans les territoires qui formèrent la Flandre et le Brabant, est prouvée, et peut, jusqu'à un certain point, expliquer une alliance qui dura pendant tout le cours du Moyen-Age : en Portugal, en Sicile, en Palestine, les Boulonnais et les Flamands combattirent côte à côte.

Les Morins avaient une réputation d'audace et de vaillance parmi les autres tribus gauloises. Ils étaient ainsi sans doute parce que la difficulté de vivre était plus grande pour eux. Ils habitaient, au milieu de leurs forêts et de leurs marécages, des villages dont un certain nombre était fortifié, ce qui leur permit d'être les derniers à succomber dans la résistance opposée à Jules César.

Leur capitale, ou plus exactement la bourgade qui leur servait de centre de réunion, était Téroüanne. Quant à Boulogne, il n'y existait encore qu'un village, que Pomponius Méla appelle *Gesoriacum*; elle conserva ce nom d'origine gauloise jusque sous l'empereur Constantin. A cette époque, les Romains la baptisèrent *Bononia*, probablement en souvenir de la Bologne d'Italie.



CHAPITRE II

55 ANS AVANT J.-C. — 400.

*La conquête romaine ; le Portus Itius. — La Flotte britannique. —
Boulogne sous la domination romaine. — Carausius et Con-
stance Chlore. — Le christianisme ; légende de Notre-Dame
de Boulogne.*

La conquête ro-
maine ; le Portus
Itius.

Seuls, parmi les Gaulois, les Morins et les Ménapiens n'avaient pas envoyé à César de députés pour implorer la paix. Dans la dernière guerre contre les Vénètes, leurs guerriers avaient combattu côte à côte avec ces derniers. Depuis lors, retirés dans leurs forêts et leurs marécages, ils restaient insaisissables.

C'est en l'an 697 de Rome que César se présenta pour la première fois dans le pays des Morins. « Parvenu à l'entrée de la forêt, il dresse son camp ; on n'avait pas vu les Morins : les Romains dispersés sont à la besogne, tout d'un coup les indigènes accourent et tombent sur les travailleurs. Ceux-ci repoussent l'attaque, tuent quelques uns des assaillants, cherchent à suivre les autres au milieu des obstacles, et perdent à leur tour un petit nombre des leurs. César se taille un chemin dans la forêt et avance en dressant tout le bois coupé sur ses flancs ; il va atteindre l'adversaire, celui-ci gagne plus loin des abris plus épais. Le mauvais temps survient, la pluie tombe à torrents et le vainqueur est réduit à dévaster les champs et brûler les bourgades, avant d'aller prendre chez les Aulerques et les Lexoviens ses quartiers d'hiver. »⁽¹⁾

Comme on le voit, ce premier contact du vainqueur des Gaules avec les Morins n'était pas heureux. Mais cela n'était pas pour arrêter César, d'autant plus qu'il projetait de passer en

(1) E.-T. Hamy, op. cit.

Bretagne. Il revint en 698. Cette fois, il avait commencé par réunir le plus qu'il put des marchands qui trafiquaient de l'autre côté du détroit, pour en obtenir des renseignements. N'ayant rien pu en tirer, il envoya Volusenus en reconnaissance avec une galère, tandis qu'il réunissait le plus grand nombre de vaisseaux possible, puis il arriva en personne avec toutes ses forces.

Devant ce déploiement de troupes, les Morins crurent prudent de faire leur soumission. César passa en Bretagne sur plusieurs galères et une centaine de navires de charge, avec deux légions et de la cavalerie, laissant en arrière Titurius Sabinus et Arunculeius Cotta pour soumettre les Morins qui résistaient encore et les Ménapiens, et Sulpicius Rufus pour garder le point d'embarquement.

Ce point, qu'il appelle le *Portus Itius*, n'est autre que le vaste bassin intérieur formé par l'embouchure de la Liane. « L'embouchure de la Liane était, en effet, le seul point du détroit où les Romains pussent trouver à la fois un abri pour une grande flotte et ses chantiers, de l'eau en abondance pour les troupes d'embarquement, et du bois pour construire ou réparer les vaisseaux. C'est au surplus le seul endroit du littoral où les Romains aient édifié une Ville pendant toute la durée des premiers siècles de leur domination. » (1)

C'est alors que les Romains construisirent le camp, ou *castrum*, qui fut l'origine de la ville forte. On sait qu'ils avaient un véritable culte pour leurs camps, construits d'une façon uniforme, depuis des siècles : un quadrilatère traversé par deux voies perpendiculaires donnant ainsi quatre portes à l'enceinte extérieure, ce qui est toujours la disposition de la Haute-Ville. Ces camps étaient d'abord des ouvrages de fortification assez légers ; mais lorsque la situation l'exigeait, on les renforçait de plus en plus, et ils se transformaient en *castra stativa* ou camps de position, lesquels furent la base et l'origine de la plupart des villes fortes du Moyen-Age.

Il en fut ainsi pour le camp de Gésoriac. L'emplacement en avait été choisi avec le plus grand soin par les ingénieurs, chez lesquels ce choix dénote un coup d'œil stratégique merveilleux.

(1) Ibid.

Le mamelon sur lequel il était établi, était entouré, sauf du côté du nord-est, par des ravins profonds et des pentes escarpées. Cette position constituait une excellente défense, et permettait la surveillance facile des chantiers de construction situés au bas des pentes et le long du rivage de la baie. De plus le sol était « formé de sables sous lesquels on trouve, à 80 centimètres de profondeur, la pierre à bâtir, et l'eau que retient la roche imperméable sourd en nappe, abondante et claire, à travers ce filtre naturel. » (2).

La première expédition de Bretagne ne réussit guère. Aussi l'année suivante César réunit-il toutes ses forces au Portus-Itius, qui prit une importance de plus en plus grande, et organisa-t-il une nouvelle expédition : il avait sous la main 4.000 cavaliers gaulois et huit légions, soit environ 40.000 hommes ; le 20 juillet 54 avant Jésus-Christ, il embarqua 2.000 cavaliers et 5 légions sur 800 transports escortés par 28 galères, laissant le reste sous les ordres de Labiénus. Cette fois, la Bretagne devait succomber. Mais une tempête survint encore, détruisant 40 navires et endommageant les autres. Labiénus donna l'ordre d'en reconstruire soixante aux chantiers du Portus Itius. A l'entrée de l'hiver, il ne restait plus en Morinie qu'une légion sous les ordres de Caius Fabius.

Le Portus Itius et le castrum qui le dominait restèrent le principal établissement des Romains en face de la Bretagne, et pendant longtemps le seul point d'embarquement, comme nous en aurons la preuve un peu plus loin.

En l'an 40, Caligula vint sur la plage de Gésoriac (le *castrum* ayant pris le nom du *pagus* gaulois), et y termina par une bizarre cérémonie l'expédition qu'il projetait contre la Bretagne. « Comme s'il voulait terminer la guerre d'un coup, dit Suétone, il dirigea son front de bataille vers le rivage de l'Océan, et disposa les machines et les balistes. Personne ne savait ni ne soupçonnait ce qu'il allait entreprendre ; tout-à-coup, il ordonne de ramasser des coquilles et d'en remplir les casques et les vêtements : « C'étaient, disait-il, les dépouilles de l'Océan, on les devait au Capitole et au Palatium. Pour marquer sa victoire, il éleva une très haute tour, du faite de laquelle des feux devaient, comme

(2). Ibid.

un phare, briller pendant les nuits, pour diriger la course des vaisseaux. Il décerna aussi des récompenses aux soldats ; chacun eut cent deniers ; alors, comme s'il eut excédé toutes les libéralités des temps passés : « Allez-vous en, dit-il, allez-vous en joyeux et riches ! »

La Flotte britannique.

L'an 43 de notre ère, Claude, parti de Marseille, vint à Gésoriac s'embarquer pour aller soumettre la Bretagne révoltée, et la réduire au rang de province romaine. Il y laissa des troupes, et, pour s'assurer la possession du détroit, il créa la Flotte Britannique, *Classis Britannica*. Gésoriac en fut le port d'attache, avec de l'autre côté du détroit, Douvres et Lympne comme stations secondaires. Cette flotte subit un échec en 70, lors du soulèvement de Civilis, mais contribua en 83 au succès de l'expédition d'Agricola en Bretagne.

Les inscriptions funéraires nous ont conservé les noms de plusieurs des triérarques de cette flotte, ce sont Titus Claudius Séleucus, un affranchi de Claude, C. Arrenius Verecundus, Domitianus, Didius, P. Graecius Tertinus ; Didius porte le titre de *Trierarchus Augusti*, d'où la conclusion qu'il y avait à ce moment une *galère impériale* parmi les bâtiments de la flotte. On peut remarquer ici que la plupart de ces personnages sont des Orientaux ou des Africains, ce qui montre un côté curieux de la politique de Rome à l'endroit des peuples vaincus : en les déplaçant, elle se servait des uns contre les autres, et leur enlevait dans une grande mesure la possibilité de prendre contact avec les habitants des pays où elle les transportait ; il y avait ainsi moins de chances pour qu'ils fissent cause commune contre elle en cas de révolte.

Comme nous le verrons tout à l'heure, c'est surtout sous les empereurs gaulois que la Flotte Britannique joua un rôle important.

Boulogne sous la domination romaine.

En peu de temps, les Romains avaient fait une ville de la bourgade gauloise primitive. Ils l'avaient élevée au rang de *citè*. Malheureusement, il ne reste plus rien des monuments de la ville romaine. Peut-être en saura-t-on plus long à leur sujet si l'on poursuit des fouilles méthodiques au pied des remparts.

L'emplacement des murailles romaines était le même que celui des remparts actuels, sauf pour les faces Sud-Est et Sud-Ouest qui ont été légèrement reportées en arrière. Les deux

voies perpendiculaires correspondant aux quatre portes divisaient la ville en quatre quartiers dans l'intérieur de l'enceinte.

Donnant sur la *via decumana* (rue de Lille) et parallèle au rempart, se dressait un temple que l'on a découvert lors de la reconstruction de la cathédrale. Cet édifice mesurait vingt mètres de long sur dix de large. L'entrée était sur la façade Nord-Est, et un trottoir de deux mètres de large l'entourait extérieurement. Un chapiteau et des fragments de corniches que l'on a retrouvés peuvent donner une idée de la décoration. A quelques mètres en avant de l'entrée se trouvait une statue en costume militaire dont on a retrouvé le torse.

Un peu plus loin, près du parvis Notre-Dame, un *balneum* a été découvert en 1882. Enfin un grand monument, sans doute religieux, s'élevait là où fut plus tard Saint-Wulmer, puis l'Oratoire.

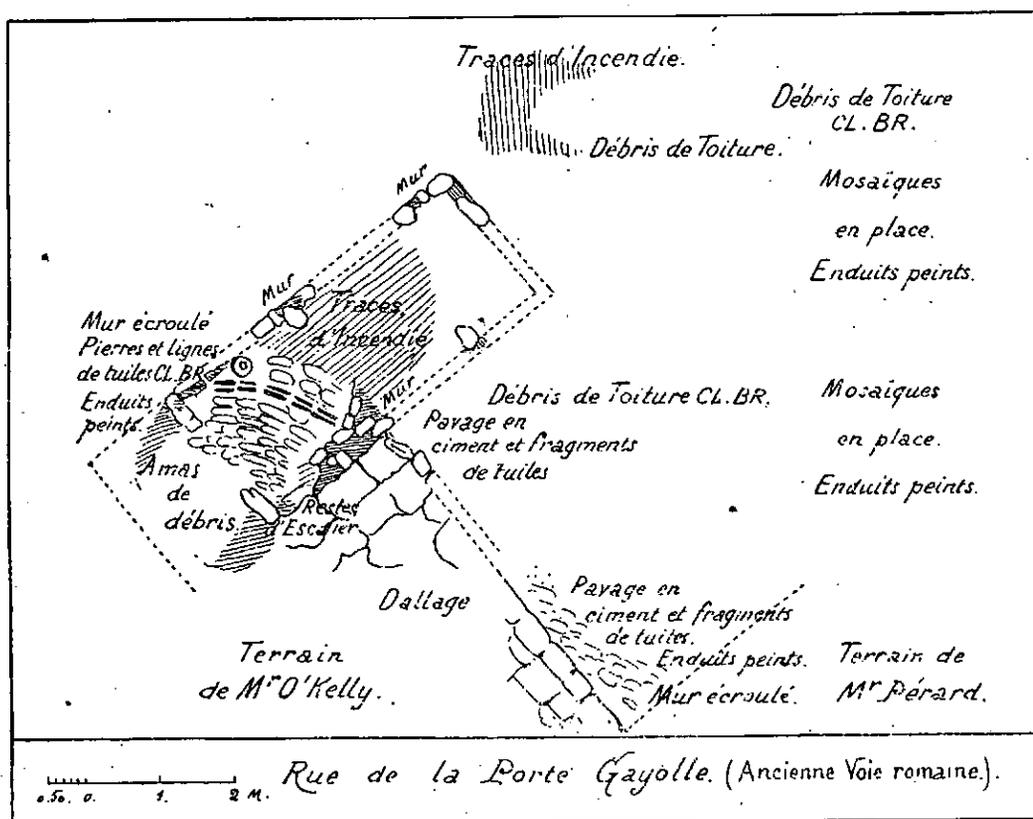


Fig. 21. — Plan des fouilles exécutées par M. E.-T. HAMY, dans les terrains Péraud et O'Kelly, rue de la Porte Gayolle.

Une enceinte moins forte protégeait la basse-ville et le port : elle descendait à l'Ouest parallèlement à la Grande-Rue, mais à 4 ou 5 mètres en arrière de l'alignement des numéros pairs, et à l'Est partait un peu au-delà de la porte des Degrès pour se diriger sur l'ancienne chapelle protestante *St-John's Church*. Ce sont là les *murs sarrasinois* des auteurs anciens. Cette seconde enceinte enfermait les arènes, situées au-dessous de la porte des Degrès, et un très beau quai parallèle à la rue Nationale.

Les hommes qui composaient les équipages de la flotte, les *classiari*, levés en Orient pour la plupart, avaient apporté avec eux un culte de leurs pays, celui de Mithra, et ils le célébraient près de la source du petit ruisseau qui descend de la cour Duval vers la rue Thiers ; on en a trouvé les restes sous le passage d'Herlen, deux statues en pierre qui sont au Musée.

Les bureaux de la flotte étaient situés sur le coteau qui descend de la porte Gayolle vers la Liane. De là, on dominait la vallée. Les ruines que l'on a fouillées, les tuiles portant la marque CL. BR. (*Classis Britannica*) que l'on a recueillies, ne laissent aucun doute à ce sujet. Disons ici qu'il existait à Ste-Gertrude, au bord de la forêt de Desvres, des chantiers de bois à l'usage de cette flotte.

Suivant la coutume romaine, les tombeaux bordaient les routes au sortir de la ville ; la nécropole la plus importante bordait la route qui partait de la porte Gayolle et allait sur Térouanne ; une autre bordait la route d'Amiens ; une troisième couvrait une partie du coteau des Tintelleries. On peut constater ici que plus on s'éloigne de la ville, plus les sépultures sont anciennes ; elles s'en rapprochent jusqu'à entourer les églises au Moyen-Age ; puis le mouvement inverse se produit dans les temps modernes.

Le Sénat de Rome avait donné l'ordre d'élever un arc de triomphe en l'honneur de Claude après son expédition en Bretagne ; on n'en a pas déterminé l'emplacement.

Deux postes gardaient l'entrée du port : l'un à Chatillon, l'autre à la Tour Caligula. Le poste de Chatillon est indiqué par une nécropole qu'on y a découverte ; il se trouvait tout près de l'endroit où le plus grand nombre de vaisseaux de la flotte britannique se mettait à l'abri, à peu près sur l'emplacement du bassin à flot actuel.

La Tour de Caligula se dressait à un jet de flèche du bord de la falaise. Elle mesurait environ deux cents pieds de haut, et affectait la forme d'une pyramide, portant, à son sommet un donjon percé de trois ouvertures : c'est là qu'on allumait le foyer qui servait de phare. Cette construction était presque massive, sauf au centre où on avait ménagé un escalier, et au milieu de la hauteur, où une chambre servait d'asile aux guetteurs. Les différentes assises de maçonnerie étaient en briques et en pierres de différentes couleurs, produisant un assez joli effet, rachetant peut-être un peu la lourdeur de l'édifice.



Fig. 22. — Médaille de Commode représentant le phare de Boulogne.
(D'après un moulage au Musée de Boulogne).

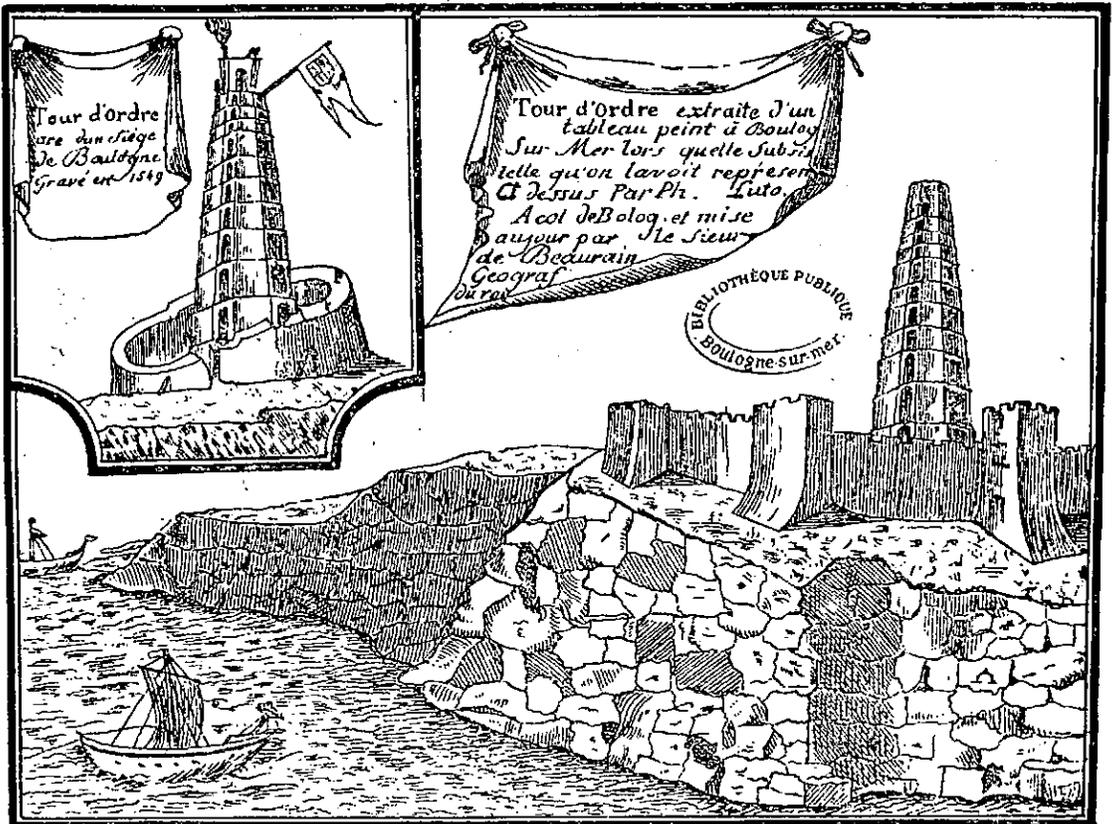


Fig. 23. — La Tour d'Ordre.
(Orig. à la Bibl. de Boulogne).

Carausius et Con-
stance Chlore.

Dès le premier siècle de notre ère, des pirates saxons et francs écumaient les mers et pillaient les côtes. En 47, Corbulon avait pris et tué Gannascus, chef des Chauques, et lui avait coulé ses vaisseaux. En 70, Civilis, chef batave qui songeait déjà à fonder un empire des Gaules, battit la flotte britannique et ravagea les environs de Gésoriac. La hardiesse des pirates augmenta en même temps que le désordre qui décomposait l'empire. Postume parvint à les chasser pour quelque temps de la mer britannique (258-268). Cela n'empêchait pas les Barbares de s'infiltrer dans les rangs de l'armée, tandis qu'il fallait marquer comme des forçats les sujets romains qui s'efforçaient de se soustraire au service militaire; les concussions des fonctionnaires avaient ruiné les curiales; la misère était partout.

Sous Maximien, qui partageait l'empire avec Dioclétien, cet état de choses amena un soulèvement terrible, la Bagaudie, qu'il réprima dans le sang, en même temps qu'il délivrait la Belgique. Maximien se déchargea du soin de défendre contre les pirates les côtes de Belgique et d'Armorique sur un Ménapien, Carausius. C'était un homme de décision et d'action, habitué à la mer dès sa jeunesse; sous ses ordres, la flotte britannique battit les pirates et les chassa de leurs postes de Bretagne.

Mais bientôt on s'aperçut qu'au lieu de les traquer et de les réduire à merci, Carausius ne les attaquait qu'après qu'ils avaient pillé les côtes, pour s'approprier leur butin. Instruit de ces malversations, Maximien ordonna de le mettre à mort. « Averti à temps, Carausius, pour sauver sa tête, résolut de la couronner. » Il passa en Bretagne et prit la pourpre. Maximien marcha contre lui, mais fut battu sur mer. Il dut traiter, et une médaille consacra l'alliance des trois empereurs, Dioclétien, Maximien et Carausius (287).

En 293, le batave Allectus, lieutenant de Carausius, fut menacé de mort par l'empereur à cause de ses malversations; il prit les devants, tua son chef, et revêtit la pourpre. Constance Chlore, empereur des Gaules depuis un an, se mit en campagne contre le rebelle: il vint mettre le siège devant Gésoriac, qu'il trouva entourée de fortifications imprenables.

Ces remparts avaient été élevés récemment, par Carausius, suivant toutes les probabilités. On les avait construits en grande hâte: comme matériaux, on se servit de tout ce qu'on avait sous

la main. C'est ainsi que tous les monuments des cimetières romains, les temples, les arènes, furent démolis, et que les énormes pierres dont ils étaient bâtis furent jetées pêle-mêle pour servir de base au nouveau rempart; à peine un peu d'argile venait-il boucher les intervalles; ce travail avait 6 mètres d'épaisseur et 1^m50 de hauteur; on le surmonta d'un mur de galets et de pierres de mer noyées dans un mortier extrêmement dur, ayant au moins 5 à 6 mètres de hauteur.

Ces remparts, bien qu'élevés en toute hâte, protégèrent la ville à laquelle ils méritèrent le surnom de *haute murée*, contre l'invasion d'Attila, contre les invasions des Normands, et étaient encore redoutables au XIII^e siècle.

Lorsque Constance Chlore se présenta, la garnison comportait une légion romaine, quelques compagnies de soldats étrangers, une troupe choisie de marchands gaulois, et un nombre considérable de barbares. Les assiégés comptaient sur la flotte pour les ravitailler et leur amener du renfort.

Jugeant la ville imprenable de vive force, Constance Chlore résolut de l'affamer: il interdit l'entrée du port aux navires, en fichant dans la passe une double rangée de pieux entre lesquels il coula des blocs de rochers. Affamée, la garnison dut se rendre. Presque aussitôt, une tempête détruisit le barrage et rendit libre l'accès du port.

Constance Chlore s'empessa de faire construire une flotte, et, après avoir chassé les Francs de la Batavie, aidé des troupes du préfet du prétoire Asclépiodotus, il passa en Bretagne, qu'il ramena à l'obéissance, après y avoir tué et défait Allectus (295).

A cette époque, Gésoriac perdit son nom gaulois pour prendre celui de *Bononia*.

En 306, Constantin le Grand vint à Boulogne, et Constant en 343: il espérait ensuite chasser les Francs de la Batavie, mais ne put y réussir. En 360, Julien l'Apostat, gouverneur des Gaules, envoya contre les Pictes et les Scots révoltés, Lucipinus, chef de la milice; puis, ayant renversé Constance II et ne voulant pas que Lucipinus eût vent de son usurpation, il plaça, nous dit Ammien Marcellin, un agent avec ordre d'empêcher qu'il ne fût de passer en Bretagne. Rien ne prouve mieux que Boulogne était alors le seul port d'embarquement pour la grande île.

Le comte Théodose s'embarqua à Boulogne en 368 pour aller

refouler les Francs et les Saxons, et, en 408, Constantin III y débarqua, venant de Bretagne où il avait été proclamé empereur ; il s'y installa provisoirement tandis que la Gaule se ralliait à son autorité.

Depuis la fin du IV^e siècle, Stilicon avait dû rappeler en Italie les légions de la ligne du Rhin pour résister à l'invasion d'Alaric. Les villes de la Gaule étaient livrées à elles-mêmes. L'Empire n'était plus qu'un mot : il fut définitivement aboli en 476.

Le christianisme ;
légende de Notre-
Dame de Bou-
logne.

Les premiers évêques qui apportèrent le christianisme dans la Morinie furent St-Fuscien et St-Victorie ; une tradition veut que ce dernier ait été le fondateur de la chapelle du Saint-Sang, à la fin du III^e siècle. Après eux, St-Victrice, évêque de Rouen, fut le véritable évangéliste du pays.

Les apôtres qui évangélisèrent la Bretagne durent nécessairement s'embarquer à Boulogne ; St-Loup et St-Germain furent du nombre. St-Patrice naquit à Boulogne entre 372 et 387 ; c'était le fils du décurion Calpurnius, auquel incombait la charge d'allumer le foyer de la Tour d'Ordre ; au cours d'une attaque de pirates, Calpurnius fut tué, et son fils emmené prisonnier en Bretagne ; il passa de là en Irlande qu'il évangélisa et dont il devint le patron.

Il est à peu près certain qu'au V^e siècle Boulogne était le siège d'un évêché. Ce fut, en tout cas, la résidence favorite de St-Omer, qui y trouva une église bâtie et le christianisme complètement adopté, lorsqu'il fut nommé par Dagobert évêque de Boulogne et Téroüanne.

Sous son épiscopat se place la légende de l'arrivée de la statue miraculeuse de la Vierge : par un temps calme, on vit aborder une barque sur laquelle elle se trouvait, entre deux anges. La statue fut recueillie et portée à la basilique qui lui fut spécialement consacrée et où on lui éleva un autel.

Cette légende est l'origine du culte de la Vierge qui pendant tout le Moyen-Age, et même plus tard, fit de Boulogne un pèlerinage aussi célèbre que peut l'être de nos jours celui de Lourdes.

CHAPITRE III.

V^e SIÈCLE. — 1024

Les invasions. — La domination mérovingienne. — Charlemagne et les Northmans. — Origine des Comtes de Boulogne.

Les invasions.

L'Empire romain agonisait. Une fiscalité excessive l'écrasait. Des soubresauts secouaient parfois ce vieux corps : En Gaule seulement, deux, trois chefs militaires prenaient la pourpre en même temps. Aux frontières, les hordes barbares se massaient, se tassaient, prêtes à déborder sur le vieux monde.

Pour résister à l'invasion d'Alaric, Stilicon avait dû dégarnir de troupes la ligne du Rhin. Les tribus franques s'y cantonnèrent. En 406, lorsqu'il fallut défendre cette frontière contre la grande invasion des Suèves, Alains, Burgundes et Vandales, conduits par Radagaise, les Romains eurent recours aux Francs. Mais ceux-ci, se sentant impuissants à résister au torrent d'hommes qui menaçait de les submerger, préférèrent profiter de l'occasion pour gagner du terrain en Gaule.

En 447, Clodion, chef des Francs Saliens, s'empara de Tournai et de Cambrai ; en 448, il s'avança jusqu'à Lens : Aétius, préfet des Gaules, l'arrêta et le défit.

Mérovée lui succéda. En 451, avec les autres barbares établis en Gaule, il se joignit aux Romains, et tous, sous le commandement d'Aétius, résistèrent victorieusement à l'invasion des Huns. Peu après, Aétius mourait, et les Francs s'établissaient définitivement en Belgique et dans le Nord de la Gaule. Cologne, Tournai et Cambrai, étaient la résidence des principaux chefs.

On ne connaît pas exactement la tribu franque qui s'établit, au V^e siècle, dans le pays des Morins. Aucune mention histo-

rique ne nous est parvenue sur ce sujet. Toujours est-il que ce pays fit successivement partie du royaume de Soissons et du royaume de Neustrie, jusqu'à ce que Dagobert eût réuni en un seul tous les royaumes francs.

La domination
mérovingienne.

Sous la domination mérovingienne, Boulogne, gardée par de fortes murailles, conserva sans doute à peu près intacte sa constitution municipale romaine, qui se perpétua sans grands changements à travers le moyen-âge. D. Haigneré a relevé une intervention des *primores civitatis* dès 940. La cité se gouverna donc elle-même, librement, pendant cette période.

Les Francs étaient encore trop voisins de l'état nomade pour s'accoutumer d'un coup à l'existence des villes; peut-être aussi leur infériorité numérique aurait-elle été trop sensible, s'ils avaient vécu parmi les populations urbaines. Se conformant à leurs instincts, à leurs goûts, les tribus franques s'établirent à la campagne, près des territoires de chasse, dans un rayon de vingt kilomètres autour de Boulogne, où seize de leurs cimetières ont été retrouvés.⁽¹⁾

En chacun de ces points s'était fixé un petit clan, qui vivait dans des huttes germaniques : hommes blonds et roux au front étroit, à la mâchoire forte et saillante, armés de lances, de longues épées, de scramasaxes, glaive court à deux tranchants, et de boucliers; femmes blondes de leur race, ou gallo-romaines venues de gré ou de force, la tête et la poitrine chargées de lourds bijoux d'or, de colliers d'ambre et de verroteries, les bras cerclés de bracelets, les hanches prises dans de larges ceintures de cuir, ornées d'épaisses plaques d'or et d'argent, surchargées d'ornements, de dessins dont le caractère général rappelle celui des chapiteaux romans.

Les emplacements choisis offrent cette particularité que chacun d'eux se trouve en un point stratégique, à la croisée des routes, au passage des ponts. Ainsi s'exerçait la domination franque: les Francs se contentaient de lever des contributions sur les convois de marchandises, sans se mêler du gouvernement des villes; c'étaient des coupeurs de routes. De temps en temps, tous ces petits clans se réunissaient à la voix d'un chef

(1) E. T. Hamy, *Crânes Mérovingiens et Carolingiens du Boulonnais*, extr. de l'*Anthropologie*, T. IV, Paris, Masson, éd. — D. Haigneré, *Quatre cimetières Mérovingiens du Boulonnais*, *Mém. Soc. Acad. de Boulogne*, t. I, et *Note sur le cimetière Mérovingien de Waben*, *Bullet. Soc. Ac. de Boulogne*, T. I, p. 193.

pour tenter une expédition, dont ils revenaient le plus souvent chargés de butin. Une fois par an, ils se rendaient aux assemblées où les grandes guerres étaient décidées. Cette vie uniquement consacrée à la guerre, à l'emploi constant de la force, explique les violences inouïes, la sanglante sauvagerie des mœurs mérovingiennes.

Charlemagne
et les Northmans.

Du VI^e au IX^e siècle, Boulogne fut donc une ville indépendante, sauf l'impôt irrégulier que payaient les marchandises qui y entraient ou qui en sortaient. Il en fut encore de même à l'époque de Charlemagne, malgré la puissante réorganisation de l'administration provinciale sous son règne : les comtes francs, comme l'empereur, vivaient des revenus de leurs domaines, et le service militaire restait en quelque sorte le monopole des conquérants germains.

Lorsque les écumeurs de mer apparurent, Sarrazins sur la Méditerranée, Northmans sur les mers du Nord, Charlemagne voyant le danger, décida en 810 la construction de quatre flottes, sur le Rhône, sur la Garonne, à Boulogne et à Gand. Il vint lui-même à Boulogne en 811, fit réparer les remparts, et reconstruire la lanterne de la Tour d'Odre, pour qu'on y allumât régulièrement le foyer servant de phare. Il revint l'année suivante, et promulgua un capitulaire.

La mort du grand empereur accrut l'audace des Northmans. En 836, ils s'établissent dans l'île de Walcheren; en 842, ils attaquent le port de Quentovic (Etaples), à l'embouchure de la Canche, où l'on dut construire la ville forte de Montreuil pour leur résister. Depuis lors ils reviennent régulièrement mettre le pays au pillage. En 879, ils débarquent à Wimereux et à Ambleteuse, sous la conduite d'un aventurier originaire du Ponthieu, et saccagent les environs de Boulogne. On les revit encore en 884 : ils revenaient d'Amiens, où ils étaient allés recevoir les douze cents livres d'argent avec lesquelles Carloman acheta leur paix. Ils dévastèrent probablement les faubourgs, mais la Ville resta inviolée derrière ses murailles. Les northmans tinrent un conseil, et se partagèrent en deux bandes, dont l'une passa la mer, et l'autre se rendit à Louvain.⁽¹⁾

Tant que durèrent ces incursions, les évêques de Téroouanne

(1) Haigneré, *Dict. hist. des communes du Pas-de-Calais*, arr. de Boulogne-sur-Mer, Arras 1882, in-8°.

se réfugièrent à Boulogne, où ils firent transporter les reliques des saints de la région, jentr'autres celles de St-Vulmer et le corps de St-Bertulphe de Renty. Cette dernière relique fut, au cours du Xe siècle, soustraite par un breton, Electus, qui la vendit au roi d'Angleterre, Athlestan. Pour éviter le retour d'un pareil fait, le comte de Flandre ordonna à l'évêque Witfrid de transporter à Gand les principales reliques qu'il conservait à Boulogne.

La cession de la Normandie à Rollon, en 911, mit fin aux courses des écumeurs de mer scandinaves. Une tranquillité relative régna, et en 936, les barons de France vinrent à Boulogne en grand apparat recevoir Louis IV d'Outre-Mer, qu'ils rappelaient d'Angleterre pour lui offrir un royaume.

Depuis la réorganisation de l'administration provinciale, sous Charlemagne, jusqu'au commencement du Xe siècle, le Boulonnais fut gouverné par un officier royal, qui fut en quelque sorte le successeur du comte romain.⁽¹⁾ Cet officier royal, ce comte franc, était, au commencement du Xe siècle, le comte Erkenger, un Austrasien réfugié en France, très probablement, et bien vu de Charles le Simple.

A ce moment, la féodalité s'établissait dans la société franque. Les bénéficiaires faisaient décréter l'hérédité des bénéfices ; les ducs et les comtes voulaient l'hérédité de leurs charges, après s'être rendus indépendants dans leurs gouvernements. Le fief se constituait, et avec lui, la hiérarchie féodale.

Cette évolution ne s'accomplit pas normalement dans le Boulonnais : le comte Erkenger avait deux voisins trop puissants, les comtes de Flandre et de Ponthieu. Nous ne savons ce qu'il advint de lui, mais, en 918, le comte de Flandre Baudouin le Chauve se fit octroyer par le roi les comtés de Boulogne et de Téroouanne.

A la mort de Baudouin le Chauve, ses domaines furent partagés entre ses deux fils : Arnoul le Vieux eut la Flandre ; Adalophe, le cadet, eut Boulogne et Téroouanne. Mais Adalophe fut tué par accident, de la main d'un de ses porchers, et Arnoul le Vieux s'empara du Boulonnais au détriment de ses neveux. Le fils aîné d'Adalophe ayant essayé de rentrer en

(1) Edm. Rigaux, *Recherches sur les premiers comtes de Boulogne*, Bull. soc. Ac. de Boulogne, t. v, p. 151.

possession de son héritage, Arnoul le Vieux le fit tuer, ce qui força Arnoul, deuxième fils d'Adalophe, à se réfugier auprès du comte de Ponthieu, dont la tradition veut qu'il ait épousé la fille. En 965, à la mort d'Arnoul le Vieux, Arnoul, légitime héritier du comté de Boulogne, en prit possession avec l'appui du roi et du comte de Ponthieu. Il le possédait encore en 993. Nous ne savons rien de son successeur, sinon qu'il s'appelait également Arnoul, et qu'il mourut vers 1024, laissant le comté de Boulogne aux mains de son frère Eustache I^{er}.

C'est ainsi que, grâce aux recherches de M. Rigaux, nous avons pu établir l'origine de la famille comtale qui gouverna le Boulonnais. On comprend alors pourquoi, par la suite, les comtes de Boulogne, descendant d'Adalophe qui avait possédé les terres de Guînes et de St-Pol, ont prétendu à l'hommage de ces deux comtés, et pourquoi, sauf pour la terre de Merch reçue en fief du comte de Flandre, ils ne relevaient que du roi, qui avait conféré directement à Baudouin le Chauve le bénéfice qui échut à Adalophe pour sa part d'héritage.

CHAPITRE IV.

1024-1160

Les premiers comtes. — La conquête de l'Angleterre. — Godefroid de Bouillon et la Croisade. — Expédition de Portugal.

Les premiers
comtes.

Eustache I^{er}, surnommé Eustache à l'Œil, entre davantage dans la lumière historique. On trouve son nom au bas d'un certain nombre de chartes, entre 1024 et 1047. Il fonda la collégiale de Lens, en 1028. En 1036, il fournit des troupes à Alfred, fils d'Ethelred; Alfred, accueilli en Angleterre par le comte Godwin, du parti danois-saxon, se vit enlever ses armes, ainsi que ses compagnons, pendant leur sommeil à la suite d'un banquet; Godwin les livra à Harald, qui les fit tuer.

Eustache I^{er} épousa Mahaud, fille de Lambert le Barbu, comte de Louvain; par sa mère Géberge, elle était petite-fille de Charles de Lorraine, dernier représentant mâle de la race de Charlemagne. Il eut pour fils Eustache aux Grenons, qui lui succéda; Godefroid, nommé évêque de Paris en 1061, et chancelier de France en 1085; et Lambert, qui fut comte de Lens. Il était mort en 1047.

Eustache II, aux Grenons, fut un personnage très remuant; par lui, la famille comtale de Boulogne commença à jouer un rôle dans l'histoire générale. On lui attribue la création, en 1049, de l'Amirauté, tribunal maritime, ce qui indique que l'industrie de la pêche avait dû prendre depuis la fin des temps barbares, un certain développement.

La première femme d'Eustache II fut Goda, sœur d'Edouard le Confesseur; de là la fréquence des relations entre le comte de Boulogne et la cour d'Angleterre, où les Français, et surtout les Normands, étaient alors en grande faveur au détriment des

Danois et des Saxons. En septembre 1051, Eustache II passait par Douvres, alors entre les mains du comte Godwin ; un Boulonnais de sa suite se prit de querelle avec un bourgeois, et le tua. Il en résulta une émeute ; une vingtaine d'hommes périrent de chaque côté, et les Boulonnais n'eurent que le temps de se réfugier au château de Douvres.

Edouard le Confesseur ordonna à Godwin de punir les gens de Douvres ; non-seulement Godwin s'y refusa, mais encore il prétendit se faire livrer Eustaché, sa suite, et les Normands et les Boulonnais qui occupaient le château. Avec l'aide des barons du Nord et de Raoul, comte d'Hereford, beau-fils d'Eustache, le roi chassa Godwin en Flandre. Mais ces événements rendirent le comte saxon très populaire, et son fils Harald fut par la suite appelé à succéder à Edouard le Confesseur.

En 1054, Lambert, comte de Lens et frère d'Eustache II, fut tué à Lille. Comme il n'avait pas de postérité, Eustache hérita de son comté, qui revint ainsi au fief dont on l'avait détaché.

L'année suivante, Goda étant morte, nous trouvons le comte de Boulogne à Maëstricht auprès de l'empereur Henri ; il en revint avec sa seconde femme, Ide de Lorraine, fille de Godefroid d'Ardenne, duc de Basse-Lorraine, et nièce du pape Etienne X. Il en eut une fille qui épousa Henri IV, empereur d'Allemagne, et trois fils : Eustache, qui lui succéda, Godefroid de Bouillon et Baudouin, qui furent rois de Jérusalem.

Lorsque Guillaume de Normandie prépara l'expédition d'Angleterre, Eustache, désireux de prendre une revanche sur Godwin et son fils Harald, couronné par les Saxons, s'engagea à le suivre, et lui donna son fils en otage comme garant de sa fidélité. Guillaume débarqua en 1066 auprès de Hastings ; il trouva Harald solidement retranché sur une hauteur ; les Normands ne parvenaient pas à entamer les Saxons, et l'issue du combat devenait douteuse, lorsque le comte de Boulogne eut l'idée de simuler une fuite avec ses troupes : le stratagème réussit ; les Saxons sortirent de leurs retranchements pour poursuivre les fuyards, ceux-ci firent volte-face sur un terrain favorable et taillèrent en pièces leurs ennemis. Cela décida du sort de la bataille. Eustache II y fut blessé. Pour le récompenser, Guillaume le Conquérant l'inscrivit sur le *Doomesday Book*, et lui fit une part des plus larges dans la distribution des terres

conquises aux chefs de son armée. Le comte de Boulogne figure sur la tapisserie de Bayeux.

Sans doute mécontent de la part qui lui était faite, cédant aussi aux instances de ceux qui conspiraient contre Guillaume, il tenta l'année suivante un coup de main sur le château de Douvres : il fut repoussé et regagna Boulogne à la hâte sur une barque, laissant son neveu aux mains des ennemis.

En cette même année 1067 mourait Baudouin V, comte de Flandre ; il avait partagé sa succession entre ses deux fils, Baudouin VI et Robert le Frison, qui ne s'entendirent pas. Ils s'étaient déclaré la guerre, lorsque le premier mourut subitement. Sa veuve, Richilde, continua la lutte au nom de son fils, et s'allia avec Eustache II, qui grâce à son frère Godefroid, chancelier de France, entraîna le roi Philippe I dans son parti. Une rencontre eut lieu à Cassel (1071) : le fils de Baudouin VI fut tué, et Richilde faite prisonnière, tandis qu'Eustache II s'emparait de Robert le Frison. On négocia l'échange des prisonniers sans en référer au roi de France, qui, outré de ce manque d'égards, ralluma la guerre. Le comte de Boulogne fut pris à son tour, à Broqueroie ; son frère Godefroid intervint à nouveau, paya sa rançon, et lui fit ensuite obtenir la forêt d'Eperlecques, en détachant le roi de la cause de Richilde, qui fut enfermée dans un couvent. Robert le Frison resta seul comte de Flandre.

Eustache II mourut entre 1086 et 1088, et fut enterré à l'abbaye de Samer.

La première expédition d'Eustache III fut dirigée, en 1088, après la mort de Guillaume le Conquérant, en faveur de Robert Courteheuse contre Guillaume le Roux. Le comte de Boulogne, assiégé dans Rochester, parvint à en sortir : il se hâta de repasser la mer.

La seconde expédition à laquelle il prit part fut la première Croisade : Il la fit en compagnie de ses deux frères, Godefroid et Baudouin ; Godefroid fut celui qui porta le plus haut la gloire de la maison de Boulogne.

En dépit des généalogies qui veulent le faire descendre du roi Artus et du Chevalier au Cygne, il naquit à Boulogne. Suivant la coutume adoptée pour les jeunes nobles, son père l'envoya faire son éducation chevaleresque auprès de son oncle Godefroid le Bossu, gouverneur de la Basse-Lorraine. Ce

dernier étant mort, le jeune Godefroid en hérita, et prit le nom de Bouillon, où il résida. Le comte de Namur et l'évêque de Verdun l'attaquèrent : il les repoussa vaillamment. Il n'avait encore que seize ans.

L'empereur Henri IV le trouva trop jeune cependant pour lui confier le gouvernement de la Basse-Lorraine, et le réduisit au marquisat d'Anvers; toutefois, il l'attacha à sa personne, et, à la bataille de l'Elster, Godefroid tua de sa main le compétiteur de l'empereur, Rodolphe de Souabe (1080). Au siège de Rome, en 1083, ce fut lui qui monta le premier sur la brèche. En 1089, l'empereur lui rendit le gouvernement de la Basse-Lorraine.

Lorsque s'organisa le grand mouvement qui lança l'occident chrétien contre l'orient musulman, Ide de Lorraine, depuis lors Sainte Ide, y fit entrer ses trois fils. Eustache III lui confia la régence de son comté. Godefroid de Bouillon fut nommé chef de la croisade, où l'on compta douze cents Boulonnais. Un autre Boulonnais, l'archipirate Guinemer, commandait une flotte qui opérait pour son propre compte, dans la Méditerranée.

Partis de France en 1096, les Croisés arrivèrent en 1097 à Constantinople. De là, ils passèrent en Asie, assiégèrent Nicée, et battirent les musulmans à Dorylée. Baudouin, rival de gloire de Tancrede, s'empara de Tarse et d'Edesse, dont il se proclama prince. Antioche, à son tour, tomba au pouvoir des chrétiens (1098). Mais dans ce pays si différent du leur, ils éprouvaient les plus grandes difficultés; la traversée de la Syrie fut particulièrement pénible : Godefroid lui-même dut abattre son dernier cheval de bataille. Enfin la cité sainte apparut aux yeux des Croisés, qui en commencèrent le siège. Le 15 juillet 1099, Godefroid et Tancrede sautèrent les premiers dans la place par deux endroits différents.

La conquête une fois achevée, il fallut l'organiser : les Croisés offrirent la couronne royale à Godefroid de Bouillon : il envoya la couronne à sa mère, et, au lieu du titre de roi, prit celui d'avoué du Saint-Sépulcre, « ne voulant pas porter couronne d'or là où le roi des rois, Jésus-Christ, le fils de Dieu, porta couronne d'épines le jour de sa passion. »

Il fit rédiger un code, les Assises de Jérusalem, le plus pur et le plus complet monument législatif que nous possédions con-

cernant l'organisation du système féodal au XI^e siècle. Godefroid de Bouillon mourut en 1100, et fut remplacé sur le trône de Jérusalem par son frère Baudouin.

Idé de Lorraine avait gouverné le Boulonnais pendant la Croisade; elle acquit une grande réputation d'intelligence et de sainteté, et reçut la visite de deux des plus célèbres docteurs du Moyen-Age, le moine Lanfranc et Saint-Anselme de Canterbury. Elle fit rebâtir l'église Notre-Dame, et mourut à la Capelle en 1113; suivant sa volonté, ses restes furent transportés au prieuré du Wast.

Une fois le Saint-Sépulchre délivré, Eustache III avait regagné le Boulonnais; il épousa Marie, fille de Marguerite d'Ecosse et de Malcolm III, dont il eut deux enfants, Raoul et Mahaud. Idé lui avait inculqué une piété qui s'accrut avec l'âge et en raison des malheurs qui le frappèrent, la mort de sa mère d'abord, celle de sa femme deux ans après (1115). Comme fondations pieuses, on lui doit celles de la maladrerie de la Madeleine et de la maladrerie de Desvres, refuges pour les lépreux et les pestiférés.

En 1118, son frère Baudouin mourut, et les chrétiens d'Orient lui offrirent la couronne de Jérusalem. Malgré son âge, il se mit en route, mais, lentement, de sorte qu'arrivé en Calabre, il apprit que les chrétiens, ne pouvant rester plus longtemps sans chef, avaient mis à leur tête son cousin, Baudouin du Bourg. Il ne voulut pas être une cause de troubles là où la concorde était si nécessaire, en face de l'ennemi, et regagna Boulogne.

En 1119, nous le trouvons mêlé aux guerres pour la succession du comte de Flandre, Baudouin VII; des partis flamands poussèrent des pointes jusque dans le Boulonnais. A la suite de cette guerre, Eustache III perdit son fils Raoul, qui n'avait que vingt ans: ce nouveau chagrin le détermina à marier sa fille Mahaud à un petit-fils de Guillaume le Conquérant, Etienne de Blois, entre les mains duquel il se dessaisit du gouvernement de son comté. Lui-même prit l'habit des moines de Cluny, et se retira à Rumilly-le-Comte, où il mourut vers 1125.

Etienne de Blois guettait la couronne d'Angleterre: il laissa Mahaud gouverner le Boulonnais. Vers 1127, elle abolit le droit de lagan dans ses domaines, et en 1131, elle reçut la visite de Saint Bernard, le docteur dont la grande figure domina tout le Moyen-Age.

En mourant, Henri I avait chargé Etienne de Blois de la tutelle de la fille à laquelle il laissait le royaume d'Angleterre. Etienne fit la garde du loup : il s'empara de la couronne. De là, une série de guerres, au cours desquelles Mahaud, assiégeant Douvres pour le compte de son mari, adressa un appel à ses Boulonnais ; ceux-ci « couvrirent le détroit de leurs vaisseaux » et bloquèrent la ville du côté de la mer (1131).

Etienne de Blois, accepté pour roi, ne parvint cependant pas à imposer aux barons anglais aucun de ses trois enfants, Eustache, Guillaume et Marie, pour lui succéder. L'aîné, d'ailleurs, le précéda d'un an dans la tombe (1153). Il l'avait investi de son vivant du comté de Boulogne, et l'avait marié en 1140 à une fille de Louis le Gros, Constance.

Sous le règne d'Eustache IV, les Boulonnais entreprirent une nouvelle croisade, dirigée contre les Sarrazins qui occupaient Lisbonne et le Portugal. Alliés avec les Flamands commandés par Christian de Gisteltes, et des Allemands commandés par Arnoul d'Aerschot, ils fixèrent le rendez-vous général à Portsmouth. De là, sur cent soixante vaisseaux, ils mirent à la voile le 23 mai 1147. Ils assiégèrent et prirent Lisbonne, et fondèrent le royaume de Portugal au bénéfice d'un prince français, Henri, quatrième fils du duc capétien de Bourgogne.

Eustache IV eut pour successeur son frère Guillaume, qui épousa Marie, fille de Guillaume, comte de Warenne et de Surrey. Très lié avec Henri Plantagenêt, Guillaume l'accompagna dans le midi, et assiégea à ses côtés Toulouse, défendue par Raymond de St Gilles qui avait épousé la veuve d'Eustache IV. Guillaume fut tué sous les murs de la place (1159-1160).

Vers le même temps mourait Milon I, évêque de Téroüanne. Le clergé de Boulogne profita de cette occasion pour essayer d'obtenir la création d'un évêché distinct de celui de Téroüanne. L'archevêque de Reims en réfêra au pape, qui maintint l'état de choses existant : le clergé de Boulogne n'obtint pas satisfaction.

CHAPITRE V.

1160-1261

Mathieu d'Alsace. — Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines. — Le comté à l'époque féodale : la ville, le port, la cour du comte, trouvères boulonnais. — Philippe Hurepel. — Le comté passe à la maison d'Auvergne.

Mathieu d'Alsace.

L'héritière du comté de Boulogne était la fille d'Etienne de Blois, Marie, par suite de la mort de ses deux frères qui ne laissaient pas d'enfants. Elle vivait en Angleterre, au couvent de Ramsay dont elle était abbesse.

Thierry d'Alsace, alors comte de Flandre, avait trois fils : l'aîné, Philippe, devait lui succéder ; le troisième, Pierre, entra dans les ordres ; Mathieu, le cadet, n'avait, pour tout bien en perspective, que son épée. Mais il était bel homme, hardi et résolu : il alla frapper à la porte du couvent de Ramsay, enleva l'abbesse, la conduisit à Boulogne où il l'épousa, et se constitua ainsi un fort beau patrimoine, puisque par sa femme il devenait comte de Boulogne.

Le pape l'excommunia et accueillit les prétentions de la veuve d'Eustache IV, qui soutenait que le comté devait lui revenir : Mathieu brava les foudres pontificales, et chassa de ses états les clercs qui voulurent rendre l'excommunication effective. Il faillit s'emparer de Thomas Becket, archevêque de Canterbury, qui avait censuré publiquement son mariage, et qui avait dû débarquer à Wissant, en se sauvant en France pour se soustraire aux persécutions de Henri II.

Après dix années de mariage, Mathieu d'Alsace se sépara de sa femme et la reléguait au couvent de Ste-Austreberthe, à Montreuil-sur-Mer (1170). Le pape leva aussitôt l'excommunication qui pesait sur lui, et légittima ses deux filles, Ide et

Mahaud, ce qui les rendit aptes à succéder. En 1171, Mathieu épousa Eléonore de Vermandois, dont il était le troisième mari, et qui, après sa mort, épousa encore un comte de Beaumont. Aucun enfant ne naquit de cette union, qui dura peu.

En effet, le comte de Boulogne, suivant l'exemple de son frère Philippe d'Alsace, comte de Flandre, s'était déclaré en faveur de Henri Court-Mantel contre Henri II d'Angleterre. En 1172, les deux frères agirent de concert, et s'emparèrent d'Aumale et de Driencourt. Mais là, un homme des Marches d'Angleterre blessa Mathieu d'Alsace au genou, d'un trait d'arbalète (25 juillet); le comte fut aussitôt transporté à Gamaches. Sa blessure s'envenima, et il mourut neuf jours après l'avoir reçue. Il avait été frappé le jour de la St-Jacob; Raoul de Diceto affirme qu'il était puni d'avoir, cinq ans auparavant, juré fidélité au roi qu'il était en train de combattre. Dououreusement affecté par la mort de son frère, Philippe d'Alsace renonça à continuer la campagne et regagna la Flandre. Mathieu fut enseveli à l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, qu'il avait richement dotée, non loin du château d'Etaples qu'il avait fait élever.⁽¹⁾

Le plus jeune fils de Thierry d'Alsace, Pierre, évêque de Cambrai depuis 1167, abandonna la cléricature à l'instigation du comte de Flandre, qui l'arma chevalier et lui donna le comté de Boulogne à gouverner. Mais Pierre alla presque aussitôt épouser la comtesse de Nevers, et mourut peu après. Son gouvernement fut donc de très courte durée, si même il fut effectif.

Philippe d'Alsace avait investi du comté de Boulogne la fille aînée de Mathieu; mais Ide n'avait que douze ans; elle et sa sœur Mahaud, d'un an plus jeune, furent mises sous la tutelle de leur mère, qui sortit du couvent pour achever leur éducation. Le comte de Flandre conserva la garde-noble du comté, qu'il administra jusqu'au mariage de Ide, et pendant les périodes de veuvage de la jeune comtesse.

Après diverses négociations avec les rois de France et d'Angleterre, Philippe d'Alsace maria ses deux nièces au commencement de l'an 1181, Ide avec Gérard de Gueldre, Mahaud avec Henri de Louvain, la première apportant en dot le comté de Boulogne, la seconde une rente de cinq cents livres à percevoir sur les revenus de ce comté.

(1) La pierre qui recouvrait son tombeau se trouve aujourd'hui au Musée de Boulogne.

Gérard de Gueldre donna aux Calaisiens leur première charte de commune. Il mourut la même année.

Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines.

En 1183, Ide épousa Bertold IV, duc de Zeringhien, qui la laissa veuve en 1186. Quatre ans après, Arnoul d'Ardres, fils du comte de Guînes, soutenu par Philippe d'Alsace, et Renaud de Dammartin, soutenu par Philippe-Auguste, demandaient sa main. Tandis que le comte de Flandre partait pour la croisade, laissant Henri de Louvain comme procureur du Boulonnais, Renaud de Dammartin brusqua la situation : il enleva Ide jusqu'en Lorraine, où il l'épousa, puis revint s'emparer du Boulonnais, pour lequel il rendit hommage à Philippe-Auguste, dès que ce roi fut revenu de la croisade, en décembre 1191.

Une fois maître de son comté, Renaud chercha à s'agrandir aux dépens de ses voisins, les comtes de Guînes et de Ponthieu, et à s'enrichir aux dépens des abbayes, ce pourquoi il fut excommunié.

Une scène violente détermina sa première rupture avec Philippe-Auguste. En juin 1197, à Compiègne où était réunie la cour des barons de France, une discussion surgit entre Renaud et Hugues de St-Pol, qui le frappa au visage : le sang jaillit, et le roi ne permit pas à Renaud de se venger par un duel. Irrité, le comte de Boulogne s'allia avec Richard Cœur-de-Lion, puis avec Jean-Sans-Terre. Mais à la suite du traité du Goulet (22 mai 1200), le roi s'attacha à nouveau Renaud de Dammartin, dont la fille Mahaud, fut fiancée en 1201 à Philippe Hurepel, fils du roi et d'Agnès de Méranie.

Renaud fit avec Philippe-Auguste la conquête de la Normandie, et s'y distingua. Aussi le trouve-t-on après cette guerre en possession de cinq comtés : Boulogne, Dammartin, dont il avait hérité à la mort de son père, Aumale, Mortain, Domfront. En 1203, Renaud donna à Boulogne sa première charte de commune, qui fut à vrai dire la reconnaissance légale des droits dont les bourgeois de la ville jouissaient en fait depuis l'époque romaine. Ce fut lui également qui donna la charte de commune d'Ambleteuse (1209). Le roi régla le différend survenu entre lui et son beau-frère Henri de Louvain, au sujet des droits que ce dernier réclamait du chef de sa femme sur le Boulonnais, et l'aida à achever la ruine de son rival Arnoul de Guînes (1210).

L'histoire d'un ancien sénéchal de Renaud de Dammartin,

devenu ensuite un aventurier fameux, dans le genre des chefs de routiers Mercadier et Cadoc, nous est parvenue grâce à un poème contemporain. Il s'appelait Eustache le Moine. Au lieu de rendre compte des deniers des bailliages qu'il était chargé d'administrer, il prit la fuite et pendant un an joua des tours, longuement commentés dans le poème, à son ancien suzerain. Sur le point d'être pris, il passa en Angleterre : avec sept nefes que le roi lui donna, il s'empara des îles de la Manche, où il régna en maître jusqu'à sa mort, survenue en 1217, alors qu'il protégeait le retour en France du prince Louis, héritier de la couronne de France, à la suite d'une expédition infructueuse en Angleterre.

Ce fut lui qui fut choisi par Jean-sans-Terre, en 1209, pour entamer des négociations avec le comte de Boulogne. Il réussit pleinement ; Renaud, perdu par l'ambition et le désir, toujours latent, de venger l'affront reçu d'Hugues de St-Pol, résolut de faire au roi de France une guerre terrible. Il fut l'âme de la grande coalition où entrèrent Jean-sans-Terre, Oton IV, empereur d'Allemagne, Ferrand, comte de Flandre, Guillaume, comte de Hollande, nombre de seigneurs allemands, presque tous les seigneurs des Pays-Bas.

Dès qu'il connut la trahison de Renaud, Philippe-Auguste essaya de le ramener à lui : ce fut en vain. Alors il confisqua ses domaines, et réunit à Boulogne une flotte de 1,700 voiles pour passer en Angleterre : le pape lui avait donné ce royaume comme jadis à Guillaume le Conquérant. Mais Jean-sans-Terre s'inclina devant l'autorité pontificale, et Renaud et Guillaume de Salisbury, détruisirent la flotte française à Dam (1213). Philippe-Auguste dut rentrer en France. L'année suivante, les coalisés attaquèrent la France de deux côtés à la fois : Jean-sans-Terre en personne débarqua à La Rochelle et envahit le Poitou ; il fut repoussé de la Roche-aux-Moines par le prince Louis. Les autres coalisés, au nombre d'environ 130,000, rencontrèrent 75,000 Français à Bouvines ; ils furent complètement défaits. Renaud de Dammartin fit une résistance héroïque ; à la fin de la journée, il fut pris. On l'enferma à Péronne, puis au Goulet où il mourut en 1227. On l'ensevelit dans l'église de St-Leu d'Esserent. Ide, sa femme, était morte en 1216 ; elle fut enterrée à l'église Notre-Dame de Boulogne.

Nous sommes au cœur du Moyen-Age ; Renaud de Dam-

féodale : la ville, le port, la cour du comte, trônes Boulonnais.

martin est un type caractéristique de seigneur féodal : voyons ce qu'étaient sa cour, Boulogne et le Boulonnais à cette époque.

La province que formait le Boulonnais était limitée au sud par la Canche et le ruisseau du Bras-de-Bronne, qui la séparaient du comté de Montrenil et du Ponthieu ; à l'est, par une ligne arbitraire, qui la séparait de l'Artois, et passait à l'est de Humbert et de St-Michel, au nord-ouest des bois de Créquy, à l'est de Verchocq, de Campagne et de Senlecque, remontait au nord-est près de Coulomby, se courbait vers l'ouest puis se relevait jusqu'à Hermelinghen, enclavait la terre de Merch et gagnait enfin le Nieulet. C'était là le Boulonnais proprement dit ; le comté comprenait en outre Pétesse et Calais, Merch, Lens, et de vastes territoires en Angleterre que les comtes possédèrent ou dont ils furent dépossédés suivant les fluctuations de la politique.

Au point de vue administratif, le comté était divisé en quatre châtellenies : Belle, Longvilliers, Fiennes, Tingry ; quatre vicomtés : Boulogne, Wissant, Ambleteuse, Étaples ; douze baronnies : Colembert, Baincthun, Bellebrune, Bernieulles, Doudeauville, Courset, Hesdigneul, Lianne, Ordre, Disacre, Engoudesent, Thiembronne.

Au point de vue judiciaire, il était divisé en huit bailliages, sous la surveillance d'un sénéchal : Boulogne, Oütreau, Le Choquel, Etaples, Bellefontaine, Desvres, Londefort, Wissant.

Au point de vue de la hiérarchie féodale, le comte était grand feudataire du roi de France, c'est-à-dire qu'il en relevait directement, sauf l'hommage dû au comte de Flandre pour la terre de Merch. Il est souverain dans ses États : il a droit de vie et de mort sur ses sujets, de paix et de guerre avec ses voisins, de battre monnaie (Renaud de Dammartin fut le dernier qui jouit de ce droit), de bâtir et de fortifier des villes, d'ériger des terres en dignité.

Étant donné le rôle de sentinelle avancée que jouait vis-à-vis de la France ce « plus précieux anneau de la chrétienté », comme l'appelle Guillaume de Sœur, le pays fut toujours soigneusement fortifié : Hardelot, Etaples, Baincthun, Honvaut, etc., possédaient des châteaux, et toute une série de mottes seigneuriales hérissaient littéralement le sol.

Boulogne était bien défendue par ses murs romains, réparés par Charlemagne ; dans l'enceinte de la haute-ville, on trouvait,

à un mètre environ de la surface, l'eau remontant par filtration à travers une couche de sable. Plusieurs monuments dominaient la ville : le château des comtes, à l'emplacement du beffroi actuel ; l'ancien beffroi ; la basilique de Notre-Dame ; l'abbaye de St-Vulmer ; l'Hôtellerie de Ste-Catherine.

La banlieue s'étendait de plus en plus : St-Martin avec son église sur l'emplacement du fer-à-cheval du château actuel ; le Nieubourg, la ville des pêcheurs, avec St-Nicolas pour église. Le long de la Liane, on voyait la maison des Templiers et la Maladrerie de la Madeleine, et, tout auprès, les fourches patibulaires de la commune, au lieu dit *la Fontaine du Bourreau*. Quelques maisons formaient l'agglomération de Châtillon, et, chaque soir, on voyait en face, au haut de la falaise, briller le phare de la Tour d'Ordre.

Le port, avec son entrée orientée à l'Ouest, resserrée entre les falaises d'Ordre et de Châtillon qui déterminaient un étroit goulet à fonds de roches constamment lavé par le mouvement des marées, était un des plus vastes et des mieux abrités de la côte. C'était le principal point d'embarquement pour l'Angleterre, celui par où se faisait un grand commerce de transit : laines, cuirs, métaux, charbons, fromages, suifs, venant d'Angleterre et expédiés sur le continent ; vins de France, blés, allant en Angleterre. Les rois d'Angleterre favorisaient ce mouvement en exemptant les gens de Boulogne du droit de lestage, et en leur donnant des autorisations spéciales.

La principale industrie était la pêche, que faisaient les bateaux d'Ambleteuse, de Wissant, de Calais, outre ceux de Boulogne. La prospérité naissante de Calais causait alors la décadence de Wissant. On pêchait, suivant les saisons, des baleines, des mulets, des maquereaux, et, dans la Canche, des esturgeons, des saumons, des marsouins, etc. Mais la pêche du hareng était la plus fructueuse, et les sorets de Boulogne avaient déjà leur réputation.

Le Boulonnais était en outre un excellent pays de culture et d'élevage ; les forêts étaient pleines de gros gibier, de faucons, et les garennes étaient peuplées de lapins.

Le réseau des routes était très étendu pour l'époque. L'ensemble des revenus que percevait le comte pouvait s'élever à sept ou huit cent mille francs de notre monnaie.

La cour de Renaud de Dammartin ressemble à celle d'un

prince : les hautes dignités y sont tenues à titre d'office comme à la cour du roi ; la connétable appartient à la famille d'Erme-linghen ; après le connétable viennent le gonfalonnier et le maréchal ; Renaud eut deux bouteillers. Le sénéchal, le vidame et les vicomtes sont attachés spécialement à l'administration du comté. Le monétaire fait frapper les monnaies à l'effigie du comte. Les poids et mesures étaient particuliers à la province. La chancellerie est tenue avec beaucoup de soin par Simon, prieur du Wast. Autour du comte se tiennent les châtelains de Fiennes, de Tingry, de Longvilliers, de Belle, et les douze barons du Boulonnais, dont les premiers sont les seigneurs de Doudeauville. Le cri de guerre du comté est : « A la bataille Notre-Dame ! » Celui des Boulonnais : « Boulogne-Belle ! » Le bailli de Boulogne porte leur cornette de satin jaune peinte à leurs armes. C'est une population très apte à la guerre, dont les jeux favoris sont des exercices violents, les behourds, les quintaines, qui ont lieu sous la présidence du vicomte, et auxquels tous sont tenus d'assister, sous peine d'amende.

A cette époque, un mouvement intellectuel très prononcé se produit dans le Nord de la France et dans les provinces belgiques. Arras, la cour du comte de Flandre, celle du comte de Guine sont autant de foyers littéraires. Boulogne n'échappa pas à cette influence. Les noms des trouvères Pricus et Gérardin de Boulogne nous sont parvenus avec quelques-uns de leurs œuvres ; Simon de Boulogne, surnommé *li Clerc*, traduisit Solin, l'*Historia destructionis Trojæ*, de Gui Columma, en vers, et sous ce titre : *Des faits de Troyes, des Romains, de Thèbes, d'Alexandre le Grand, escripts de lettre boulonnaise*.

Renaud de Dammartin envoya un de ses clercs, appelé Jehan, à St-Denis, pour y traduire du latin en langue vulgaire les *Chroniques* de Turpin.

Nous avons, d'un trouvère boulonnais nommé Silvestre, un poème moral, *Li pater noster*, dédié à la comtesse Ide. Un anonyme du Boulonnais a écrit le *Roman de Siperis de Vinaux* ; un autre a composé le *Roman d'Eustache le Moine*, le plus important poème régional de cette époque que nous possédions.

Ide fut chantée par Hugues d'Oisi, Renaud par Moniot d'Arras. Son nom se retrouve dans un poème satirique du Nord de la France, les *Vers de la Mort*, dans une délicieuse chanson,

la *Belle Érembors*, et il est le sujet d'une longue et curieuse satire en vers, anonyme, intitulée : *Du plait de Renart de Dammartin contre Vairon son roncín*.

Philippe Hurepel.

Dès que Philippe-Auguste eut démasqué la forfaiture de Renaud de Dammartin, et dès qu'il se fut emparé du Boulonnais, il en confia le gouvernement à son fils aîné, le prince Louis, qui avait déjà l'Artois. Louis organisa à Boulogne et à Calais la flotte avec laquelle il passa en Angleterre (1216), où il comptait se faire couronner roi. Mais les barons qui l'avaient appelé, en haine de Jean-Sans-Terre, lui retirèrent leur appui lorsque ce dernier mourut subitement. Louis dut regagner la France, en 1217 ; c'est en protégeant son passage qu'Eustache le Moine fut tué.

En 1228, Philippe-Auguste étant mort, Louis VIII monta sur le trône de France. Il investit du comté de Boulogne son frère Philippe Hurepel, adoubé chevalier l'année précédente, et marié à Mahaud, fille de Renaud et Ide. Egalemeut comte de Mortain, de Clermont en Beauvaisis, de Dammartin et d'Aumale, prince du sang et oncle du jeune roi Louis IX, le Hurepel était un des plus puissants seigneurs du royaume.

Pendant la régence de Blanche de Castille, il fut l'âme de la ligue ourdie par les grands vassaux contre l'autorité de la couronne. La royauté qui avait déjà vaincu la féodalité à Bouvines, l'emporta encore cette fois. Philippe Hurepel dut faire sa soumission en 1229.

Il s'était occupé activement de fortifier ses domaines. Il entourra Calais de murailles. A Boulogne, les anciens remparts n'étaient plus en rapport avec les progrès de l'art de la guerre ; il fit construire une double enceinte de murs pour protéger la haute-ville. Des travaux de défense vinrent les renforcer : la Tour Flamengue, du côté des Flandres ; la Tour-Notre-Dame, à l'angle nord ; la Tour Gayette, à l'angle ouest ; un ouvrage avancé, le Moineau ; la Tour Française, dominant la vallée de la Liane ; enfin le Château, le plus important de tous : une inscription, réparée en 1811, et située au-dessus de la porte d'entrée, lui est un véritable acte de naissance : « Phelipe, cuens de Bologne, fiuz le Roi Phelipes de France, fist faire cest chastel et fermer la ville, l'an de l'Incarnation mcccxxi. Simons de Villers fu adonkes senechaus de Bolonois. »

Depuis lors, d'autres ouvrages ont empâté le château ; les créneaux et les machicoulis ont disparu des remparts, ainsi que la seconde enceinte ; les tours ont été rasées au niveau du parapet. Et pourtant, les remparts et le château ont encore grand air ; c'est un beau morceau d'architecture militaire du XIII^e siècle, qui rappelle aux Boulonnais de glorieux souvenirs.

Philippe Hurepel mourut en 1234 et fut enterré à St. Denis. Il laissait une fille, Jeanne de Boulogne, qui fut mariée à Gaucher de Châtillon, et mourut à son tour en 1251, avant sa mère.

Sitôt veuve, Mahaud rendit hommage au roi de son comté ; Louis IX lui fit prendre l'engagement de ne pas se marier sans son consentement, et envoya des administrateurs royaux en Boulonnais ; enfin il décida que l'hommage dû par ce fief à la Flandre pour la terre de Merch, serait dû dorénavant à l'Artois, récemment érigé en comté pour Robert de France : Boulogne se trouvait donc entièrement aux mains du roi ; l'autorité de la comtesse était nominale.

En 1239, Mahaud épousa Alphonse, frère du roi de Portugal. Ce dernier étant mort, Alphonse s'empessa d'aller recueillir l'héritage royal qui lui arrivait. En chemin, il oublia complètement sa femme, et épousa la fille du roi de Castille. Mahaud délaissée, revint à Boulogne, où elle s'occupa de fondations pieuses. Elle institua la fameuse Partie Mahaud : le jour de l'obit de la comtesse, on devait distribuer un hareng saur et un pain de douze onces à tous les pauvres présents au service anniversaire à Notre-Dame. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que cette donation fut convertie en une rente en argent au profit de l'hôpital. Mahaud mourut en 1259.

Le comté passe à
la maison d'Au-
vergne.

Le comté passa alors aux mains de sa cousine issue de germaine, Mahaud de Brabant, veuve de Robert de France, et remariée à Gui III de Châtillon, comte de S-Pol ; mais les autres héritiers réclamèrent. Un arrêt du Parlement intervint, qui morcela le domaine : le comté fut attribué à Aélis, petite-fille de Mathieu d'Alsace, par sa mère Mahaud ; le quint seulement, comprenant Merch et ses dépendances, fut attribué à Mahaud de Brabant, qui le transmit à son fils, Robert d'Artois.

Aélis était veuve de Guillaume VIII, comte d'Auvergne : par elle, le comté de Boulogne échut à la maison d'Auvergne, car elle le transmit à son fils aîné Robert V, comte d'Auvergne (1261).

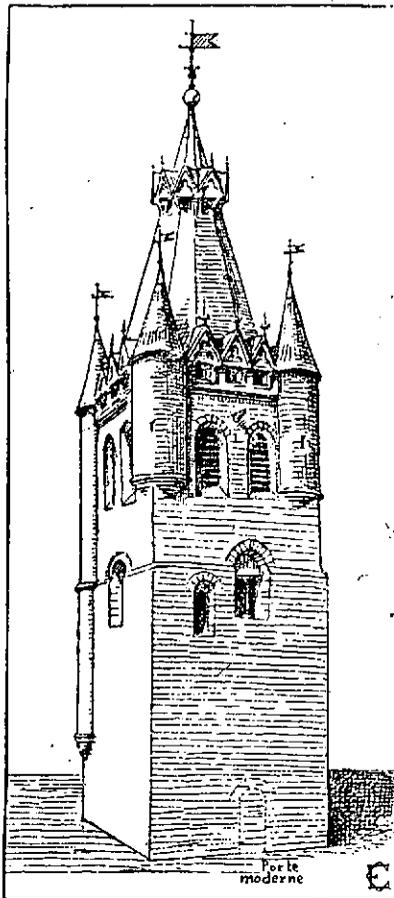


Fig. 24. — Le Belfroi avant 1720, restitution de
M. C. ENLART.
(Extrait de C. ENLART, *les Monuments anciens
de Boulogne*).

CHAPITRE VI.

*L'organisation communale. — Les corporations. — La marine. —
Dialectes locaux.*

Il n'y eut pas à Boulogne d'établissement de la commune. La commune n'y fut que la continuation du régime municipal romain avec des modifications. Les *primores civitatis*, les échevins, manifestent leur existence dès 940, puis en 1073, et en 1165. La première charte de commune, consécration d'un état de choses existant, fut donnée en 1203, au château d'Hardelot, par Renaud et Ide. A partir de 1261, l'histoire de la commune se mêle intimement avec l'histoire des comtes.

L'organisation communale ne subit guère de modifications depuis le Moyen-Age jusqu'à la Révolution.

Lors du renouvellement de la Loy, c'est-à-dire quand on procédait à la nomination d'une nouvelle municipalité, les bourgeois se réunissaient à la maison commune au son de la cloche du beffroi. Là, ils choisissaient vingt d'entre eux qu'on appelait les élus, plus un vingt-et-unième chargé de les présider, et remplissant par la suite un rôle analogue à celui de commissaire de police. Ces vingt-et-un élus nommaient à leur tour le mayeur et douze échevins, qui prêtaient serment entre les mains des magistrats sortants. Ils revêtaient le costume de leur charge : la robe du palais, avec, au bras gauche, une chaîne d'or à laquelle étaient suspendues deux médailles, l'une aux armes de la ville, l'autre aux armes du comté, pour le mayeur ; les échevins ne portaient qu'une chaîne d'argent, avec une seule médaille aux armes de la Ville.

La juridiction du corps échevinal s'étendait sur Boulogne et

sur la banlieue. Elle s'y trouvait souvent en conflit avec la justice du comte, représenté par son sénéchal, de qui relevaient tous les gens du comte; avec la justice du chapitre de la cathédrale, de qui relevaient les clercs; enfin avec d'autres juridictions de moindre importance, celles de certains abbés et de certains barons.

Lorsqu'une difficulté se produisait dans la juridiction communale, on la portait à Tournai pour y être tranchée: cette sorte de juridiction d'appel était sans doute un reste de l'administration romaine, au temps où Boulogne dépendait de Tournai, résidence du tribunal militaire des Nerviens.

Le corps échevinal avait pour mission de rendre la justice: il se réunissait dans ce but tous les vendredis, au son de la plus petite des deux cloches du beffroi; il veillait à la bonne police de la ville, à l'expulsion des mendiants, par exemple; au XVI^e siècle, il décida que « tous les bourgeois devaient avoir chez eux des seaux en cuir bouilli, et connaître un lieu de rassemblement par section, en cas d'incendie; » il assurait le service de la voirie. Il avait la haute main sur la pêche et le commerce du poisson; veillait à ce que les poids et mesures dont se servaient les marchands fussent exacts, à ce que le pain pesât le poids requis, à ce que les laitières ne missent pas d'eau dans leur lait, etc.. Il y avait deux marchés par semaine, le mercredi et le samedi, sous la surveillance spéciale d'un des échevins; Charles IX institua un franc-marché, le premier mercredi de chaque mois; il y avait en outre deux grandes foires, l'une au mois de Novembre, l'autre au mois d'Août, se tenant auprès de la maladrerie de la Madeleine..

Le plus occupé des échevins était l'argentier, auquel incombait le maniement des finances municipales. Il veillait à la rentrée des impôts, tailles et maltôtes; des droits sur les vins, qui étaient fructueux; des droits sur les bières, sur la pêche, sur les enregistrements d'actes, sur la création de nouveaux bourgeois; il percevait le montant des amendes. D'autre part, il payait les appointements des employés de la ville, des brefmans qui sonnaient les cloches du beffroi, des guetteurs, des prévôts et sergents, des courriers qui allaient de ville en ville se renseigner sur les mouvements de l'ennemi. L'argentier envoyait encore les dons et courtoisies qu'on devait

à de grands personnages ; il réglait le nombre de *quennes* de vin (cruches d'étain dont plusieurs figurent au Musée) pour chaque vin d'honneur, ce qui arrivait très souvent : au passage de grands seigneurs laïques ou ecclésiastiques, au renouvellement de la loi, dans maintes autres circonstances. L'argentier soldait encore les frais d'entretien du feu de la Tour d'Ordre et des gardes qui y faisaient le guet ; de l'horloge de la ville et de l'horloger qui y était spécialement affecté ; des troupes de mercenaires, arbalétriers génois ou espagnols, qui venaient renforcer la garnison. Il faisait faire aux remparts les réparations nécessaires, et approvisionnait la ville en armes, en munitions et en vivres, car on était à chaque instant menacé d'un siège.

Au-dessus de ces multiples occupations, le corps échevinal avait un rôle moral à remplir : il était le dépositaire et le gardien des libertés municipales. Les bourgeois de Boulogne jouirent toujours de privilèges et de libertés exceptionnels, sauf à la fin du règne de Louis XIV et sous la régence qui suivit ; ces faveurs étaient justifiées par les lourdes charges militaires que supportaient les Boulonnais. Au cours des guerres anglaises, le maire Eurvin remplit hautement ce rôle qui incombait aux magistrats municipaux ; il donna un exemple de courage civique, de dévouement à la cause publique, de fermeté dans le devoir, qui en font une des plus belles figures de notre histoire : on ne l'a pas encore assez mis en relief, et nous n'estimons pas qu'on lui ait rendu toute la justice qu'il mérite.

Pour devenir bourgeois de Boulogne et bénéficier des franchises attachées à ce titre, il suffisait d'avoir séjourné un jour et une nuit dans la ville, et d'acquitter un droit d'entrée entre les mains de l'argentier. Cette législation large facilitait l'établissement des étrangers, chose fort utile dans une ville commerçante ; les Lombards, ces banquiers du Moyen-Age, ne se firent pas faute d'en profiter, et la rue de l'Amiral Bruix portait autrefois leur nom : Boulogne, placée entre la France et l'Angleterre, était pour eux un centre d'opérations tout indiqué. Quant aux enfants des bourgeois de la ville, ils étaient considérés comme tels jusqu'à leur mariage.

Les bourgeois résidant à Boulogne ou dans la banlieue étaient sous la juridiction du maire ; ils avaient le droit de s'absenter

pour leur commerce pendant trois mois de l'année, en mars, en août et septembre. Au point de vue des métiers et des industries qu'ils exerçaient, ils étaient groupés en corporations, régies par des maîtres chargés de faire observer les règlements, et d'interdire l'entrée de la corporation à ceux qui n'en étaient pas dignes. On ne devenait maître qu'après avoir accompli le chef-d'œuvre. Chaque corporation avait ses insignes, ses bannières, son règlement. Ce système entravait la liberté du commerce et supprimait la concurrence; les maîtres abusèrent de leurs prérogatives pour maintenir la maîtrise dans leurs familles au détriment de ceux qui la méritaient par leurs talents; c'est pourquoi la Révolution abolit les corporations.

La marine.

Les premiers hommes qui habitèrent la côte furent pêcheurs. Le port était excellent, les forêts avoisinantes fournissaient en abondance les bois de construction nécessaires à la marine. Aussi dès l'époque romaine, César y fit-il construire plusieurs flottes; la fameuse flotte Britannique eut à Boulogne son port d'attache. Charlemagne y réunit les vaisseaux qui devaient résister aux Normands. L'archiprêtre Guinemer commandait une flottille de Boulonnais dans la Méditerranée lors de la première Croisade. Lorsqu'Etienne de Blois et sa femme assiégèrent Douvres, les Boulonnais « couvrirent le détroit de leurs vaisseaux », pour bloquer la ville anglaise. Philippe-Auguste réunit et équipa dix-sept cents voiles à Boulogne.

Ces exemples suffirent à prouver l'importance du port et de la marine boulonnaise dès les temps les plus anciens et à travers tout le Moyen-Age.

C'est que la pêche était la principale source de prospérité de la ville; souvent nous voyons les comtes instituer des rentes de 10,000 harengs. Sauf la baleine, les espèces pêchées étaient les mêmes qu'aujourd'hui. La pêche d'Ecosse ne fut pratiquée qu'à la fin du VIII^e siècle; enfin les Boulonnais furent les premiers à pêcher la morue en Islande.

Dès 1055, il existait à Boulogne un tribunal maritime, l'Amirauté. Les vicomtes avaient spécialement dans leurs attributions les questions relatives à la pêche. La vente du poisson se trouvait sous la direction et la surveillance de l'échevinage, qui percevait un droit d'étale, et les *sieurtries*, c'est-à-dire une part de matelot, dont deux tiers étaient perçus par la ville, et un tiers

par le chapitre de Notre-Dame. Dans la vente à la criée, le franc-vendeur partait d'un chiffre élevé et le baissait jusqu'à ce qu'on l'arrêtât; c'est exactement l'inverse de l'enchère.

Le contrat irrévocable qui liait l'armateur, le patron et l'équipage était l'*hôtage*; nul ne pouvait être *hôte* s'il n'était bourgeois de Boulogne. L'hôte faisait les avances nécessaires à l'armement du bateau; par suite, il avait droit à un sou par livre sur le produit des pêches, et ce droit était transmissible à ses héritiers. Le *patron* était considéré comme propriétaire du bateau. Les hommes de l'équipage s'appelaient les *compagnons*. Lors de la répartition des bénéfices, il y avait, outre les parts de pêche, une part spéciale réservée aux engins, répartie proportionnellement entre ceux qui les avaient fournis. La Révolution transforma l'*hôtage* en *écorage*: le nouveau contrat n'est pas irrévocable, et n'exclue pas les personnes qui n'ont pas le titre de bourgeois de Boulogne.

La pêche souffrit beaucoup de l'état de guerre presque incessant entre la France et l'Angleterre; on était convenu d'une trêve perpétuelle au bénéfice des pêcheurs, et cette convention produisit quelques bons effets, bien qu'on y manquât fréquemment.

Au Moyen-Age, les pêcheurs habitaient la basse-ville, et avaient Saint-Nicolas pour église; ils émigrèrent à la Beurrière au fur et à mesure que les commerçants s'établirent dans la basse-ville.

La race des marins est très variée; à côté du scandinave, blond, aux yeux bleus, on trouve le méridional petit, nerveux, les cheveux et la barbe noirs et frisés; certains portent encore intact un nom arabe (Al-Tazin).

Leur langue comporte quelques mots anciens, comme *falize*, *hable*, *ains*, *gleine*, et surtout des mots déformés par la prononciation (les *ai* devenant *oi*, par exemple, comme dans l'ancienne langue), où le zézaiement domine. Leur conversation est luxueusement émaillée d'expressions étonnamment pittoresques; ils disent de la mer, suivant son aspect, qu'elle *s'arpifé*, *clapote*, *fait des caveux*, que c'est *d'el gomme*, ou que *les mouques y pleument l'iaue*; lorsque la lune a annoncé le mauvais temps, *al étoit vilaine*, *al a imbarqué s' canote*: son canot, c'est l'étoile qu'elle traîne à sa remorque, et que parfois elle cache. Les yeux

qui battent à *flets* sont ceux de l'enfant qui a sommeil. Une *gleine du Porté*, c'est un oiseau de mer, triste volaille et la seule qu'on trouve en abondance au Portel. Le marin naît avec la marée montante, et meurt lorsqu'elle descend : il vient avec le *flot* et s'en va avec le *perdant*. Son ennemi, c'est l'*Anglais*, son rival, le *Calaisien* :

Trois hommes et un tien,
Equipaze ed Calaisien,

dit-il avec dédain.

Quant à la langue que parlent les paysans du Boulonnais, c'est l'ancien français très peu déformé, la langue du Roman d'Eustache le Moine. *Angouche*, *aragne*, *acouveter*, *bailler*, *querre*, *mie*, *méquenne*, *mucher*, etc., par exemple, sont des mots qui n'ont pas bougé depuis le XII^e siècle. Il s'y glisse parfois un mot d'origine anglaise, comme *washinguer*, de « washing », et *duel*, de « towel » qui vient lui-même du vieux français « touaille ».



CHAPITRE VII.

1261-1478

Les comtes de la maison d'Auvergne : Louis IX et la commune ; procès entre Robert VI et la municipalité. — Guerre de Cent Ans : la Grande Armée de la Mer ; bataille de l'Ecluse ; le corsaire Marant ; siège de Calais ; conférences de Leulinghen. — Les Armagnacs et les Bourguignons. — Domination des ducs de Bourgogne. — Le comté de Boulogne est incorporé au domaine royal.

Les comtes de la maison d'Auvergne : Louis IX et la commune ; procès entre Robert VI et la municipalité.

Robert V fut le premier comte de la maison d'Auvergne qui régna sur le Boulonnais. En 1263, Saint-Louis vint à Boulogne : Henri III, roi d'Angleterre, et ses barons, l'avaient choisi comme arbitre pour terminer la lutte qu'ils soutenaient l'un contre l'autre. Les pourparlers furent longs et difficiles ; en 1264, les plus hauts personnages de France et d'Angleterre se réunirent sous la nef de Notre-Dame ; Gui Foucaud, légat du pape, présidait. La sentence arbitrale ne fut d'ailleurs pas écoutée, et il fallut la défaite de l'un des deux partis en cause pour assurer la paix.

Deux ans après, en 1266, le goût des aventures lointaines entraîna une bande de Boulonnais, en compagnie de leurs voisins les Flamands, à la suite de Charles d'Anjou, pour lequel ils conquièrent et fondèrent le royaume des Deux-Siciles.

Vers ce même temps, Saint-Louis commençait à faire les préparatifs de sa seconde croisade. Pour se procurer de l'argent, il s'avisait de lever un impôt sur certaines de ses provinces, parmi lesquelles il comprit l'Artois. Or le Boulonnais étant dans la mouvance de l'Artois, les envoyés royaux, Pierre le Chambellan, l'homme de France en qui le roi « croioit le plus », nous dit Joinville, et Jehan du Mans, vinrent à Boulogne réclamer l'impôt. Les bourgeois virent dans cet acte une atteinte à leurs libertés municipales ; ils se soulevèrent et traitèrent fort rudement les envoyés du roi (1268).

Louis IX se hâta de les châtier; il le fit avec une rigoureuse sévérité: il abolit la commune, rasa le beffroi, brisa les cloches, et réunit tous les pouvoirs entre les mains du comte.

L'année suivante Robert V consentit au rétablissement de la commune, et concéda à ses bourgeois une nouvelle charte, bien moins libérale que les précédentes, moyennant une forte somme d'argent. Le beffroi fut reconstruit sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes: c'est la grosse tour carrée que nous voyons encore debout, flanquée de quatre tourelles en encorbellement, et surmontée d'une haute flèche.

Robert V mourut en 1277. Son fils, Guillaume XI, ne régna qu'un an, et ne laissa pas d'héritier direct: il eut pour successeur son frère, Robert VI (1278). Très dépensier, ce comte commença par vendre aux bourgeois de Boulogne une charte plus libérale que celle octroyée par son père, et même que la charte donnée par Renaud et Ide: il comprit dans le ressort de la justice échevinale non-seulement la ville et sa banlieue, mais encore tout le comté, et dans sa compétence toute affaire où un bourgeois serait en cause; exception est faite pour le château, pour le comte et pour sa famille. En cas de conflit entre les échevins et le comte ou ses gens, l'affaire est portée à Tournai. Un serment réciproque lie le comte et le corps échevinal, et tous les ans le sénéchal, le vicomte et les baillis prêtent serment entre les mains du maire.

A la suite des Vêpres Siciliennes (1282), Robert II, comte d'Artois, courut au secours de Charles d'Anjou. Le comte de Boulogne l'accompagna. Pour subvenir aux frais de son équipement, il avait vendu différents offices, entr'autres le bailliage de Boulogne pour trois ans. Mais il se plaignit au comte d'Artois, son suzerain, disant que les bourgeois avaient profité de son inexpérience pour lui arracher la charte de 1278. Les officiers du comte d'Artois vinrent aussitôt en Boulonnais soutenir que cette charte lésait le droit de suzeraineté de leur maître.

Après réquisitoire et enquête, l'affaire fut portée devant le Parlement de Paris, qui la renvoya devant le bailli d'Artois.

Robert VI, en personne, et, pour la municipalité, Robert le Jeune et Guillaume le Moiste, comparurent à Arras devant cet officier. Chaque partie réclamait pour elle seule le droit de rendre la justice: une nouvelle enquête fut ordonnée, et les

commissaires partirent pour Boulogne. Plusieurs petits seigneurs profitèrent de l'occasion pour réclamer en faveur de leurs juridictions particulières, mais on n'en tint nul compte. Robert d'Artois, pour trancher la difficulté, s'apprêtait à imposer une charte aux deux parties, lorsqu'elles tombèrent d'accord (1296) : les privilèges des bourgeois, antérieurs à 1278, furent confirmés ; le comte paya les amendes dues au comte d'Artois, soit 3000 livres.

Philippe le Bel vint trois fois à Boulogne : d'abord en 1288 ; puis en 1304, en pèlerinage à la suite d'un vœu fait pendant la bataille de Mons-en-Pevèle ; enfin en 1308 : accompagné des grands du royaume, il venait célébrer à Notre-Dame le mariage de sa fille, Isabelle de France, avec le roi d'Angleterre, Edouard II. Ce fut l'occasion de fêtes splendides, et de libéralités : le roi donna pour sa part 300 livres de rente annuelle et perpétuelle à l'église Notre-Dame.

A la mort de Robert VI (1317), son fils, Robert VII lui succéda. Il avait épousé en 1303 Blanche de Clermont, qui fut la tige de la maison de Bourbon ; devenu veuf, il se remaria en 1312 avec Marie de Flandre. Après avoir guerroyé contre Philippe le Long, il mourut en 1326, laissant le comté à un fils de son premier lit, Guillaume XII, dont la femme Marguerite d'Evreux, était petite-fille de Philippe le Hardi, et belle-sœur de Charles le Bel.

Guillaume XII vécut en bons termes avec ses bourgeois ; il leur rendit une maltôte que leur avait enlevée Charles le Bel. En 1328, il combattit au Mont-Cassel à côté de Philippe de Valois : il y reçut une blessure dont il mourut, une fois rentré en son comté (1332). Sa veuve, Marguerite d'Evreux, administra le comté au nom de leur fille, Jeanne, qu'elle maria avec Philippe, fils d'Eudes IV, duc de Bourgogne : la guerre de Cent ans commençait, il fallait un homme à la tête d'une province comme le Boulonnais, exposée à recevoir les premiers coups.

La guerre se fit d'abord indirectement. Comme les Anglais étaient intervenus dans les affaires de Flandre, les Français intervinrent dans les affaires d'Ecosse. Lorsqu'après la défaite d'Halidon-Hill, David Bruce s'enfuit sur un vaisseau du roi de France, c'est à Boulogne qu'il aborda, le 14 mai 1334. Des trêves successives furent signées, jusqu'à la fin de 1336, où commencèrent les attaques directes, la lutte corps à corps qui se prolongea.

Guerre de cent ans :
la Grande Armée
de la Mer ; bataille
de l'Ecluse ; le
corsaire Marrant ;
le siège de Calais ;
Conférences de
Leulinghen.

gea bien au-delà de cent ans pour les villes du littoral, comme Boulogne. Les marins et les bourgeois de cette ville vont prendre à la guerre une part des plus actives et des plus brillantes.

Philippe VI de Valois y avait installé un lieutenant de port; lorsqu'il organisa ses flottes; car ce fut sur mer que les premiers coups furent portés.⁽¹⁾ Dès le début, le nom d'un corsaire boulonnais devient célèbre; c'est Marant, qui à la fin de 1338, gardait le Ponthieu avec Pierre Damas et 4000 Toulousains et Narbonnais, tandis que les Génois à la solde de Philippe VI prenaient leurs quartiers d'hiver à Capécure, Boulogne, Bellefontaine, Camiers, Etaples et St-Josse. Edouard III occupait alors la Flandre.

En 1339, la guerre de course recommence avec acharnement. Antoine d'Oria, avec ses Génois, fait une croisière fructueuse et rallie Boulogne le 18 juillet. Mais peu après, Behuchet, sorti de Calais, rencontre une puissante flotte anglaise devant Wissant; on ne sait exactement ce qui se passa, mais après cette rencontre l'amiral Morley profita d'un temps de brume pour forcer l'entrée de la Liane et pénétrer dans Boulogne, au quartier de Notre-Dame: « 4 grands vaisseaux, 20 petits, 19 galères, surpris au mouillage, sont détruits, douze capitaines ou patrons pendus; un grand bâtiment servant d'arsenal pour les rames, les voiles et les armes de la flotte, est livré aux flammes, la basse-ville mise à sac. »

L'amiral Quiéret, qui commandait en chef les flottes royales, se hâta de venir à Boulogne relever le moral des marins; il se heurta à la désertion des Génois gibelins, dont il emprisonna les chefs. En octobre, ses capitaines, Behuchet et Barbavera, viennent charger les armures laissées par l'escadre génoise. En décembre, on commence à organiser la *Grande Armée de la Mer*, et sur l'injonction de l'amiral Quiéret, le maire de Boulogne avise « tous les seigneurs et maîtres de nefes et vaisseaux de les radouber et de se tenir prêts. » Tous les ports du littoral, depuis Cherbourg jusqu'à Calais, armèrent et envoyèrent les vaisseaux qui composèrent la flotte de 200 nefes; Boulogne y fut représentée par 7 nefes, montées par 520 hommes (*Saint-Jacques, Notre-Dame, la Rose, Sainte-Marie, Saint-Jean, la Sauvée, la Blide*)

(1) Ch. de la Roncière, *Quatrième guerre navale entre la France et l'Angleterre (1335-1341)* Paris, 1898, in-8.

et deux barges royales, *Saint-Firmin*, maître Jean Sauvin, portant 151 hommes, *Saint-Georges*, maître Jean Lommel, portant 149 hommes, plus le bateau de la barge *Saint-Jean*, du Portel, maître Evron Disque. C'étaient 820 Boulonnais qui prirent part, le 24 juin 1340, à la bataille de l'Ecluse, et qui y périrent presque tous ; 5,000 hommes seulement, sur les 20,000 qui composaient la Grande Armée de la Mer, parvinrent à s'échapper. L'amiral Quiéret et Behuchet furent tués.

Deux mois après ce désastre, une poignée de marins en imposait quand même à l'Angleterre, elle-même fort éprouvée par sa victoire ; Robert de Houdetot faisait une nouvelle campagne, et le 25 septembre, Edouard III était heureux de signer une trêve de neuf mois.

En 1345, l'amiral de la mer était Pierre Flotte. Pour lutter de pair avec les escadres anglaises qui faisaient la course, il confia 300 corsaires à Jean Marant ; ce dernier captura, dans le courant de juillet, sept nefes anglaises dont il massacra les équipages, suivant son habitude.⁽¹⁾

L'année suivante, Edouard III débarquait le 12 juillet à Saint-Waast la Hogue, en Normandie. Les Anglais prirent et pillèrent la Hogue, Barfleur, Cherbourg sauf le château, et Caen, d'où ils tirèrent des monceaux de richesses. Devant Philippe VI qui arrivait en forces, Edouard III se dirigea sur Evreux, Vernon, Poissy, passa la Seine, et écrasa à Crécy, le 26 août, son adversaire qui le poursuivait. Les communes picardes se mirent aussitôt en défense ; le roi d'Angleterre rentra en communication avec sa flotte, suivit la côte par St-Josse-sur-mer, Etaples, et donna un assaut contre les murs de Boulogne ; les Boulonnais, dirigés par le vice-amiral Firmin d'Aust, le repoussèrent ; il continua alors sur Wissant, et le 3 septembre arriva devant Calais dont il commença le siège. Le 4, 400 nefes anglaises débarquaient pendant la nuit 15.000 hommes devant Boulogne : l'assaut qu'ils donnèrent n'eut pas plus de succès que le précédent.

Pendant le siège de Calais, des flottilles sorties de tous les ports de la Manche firent des efforts inouïs pour ravitailler les assiégés. En mars, une escadre se mit en route ; « aux avant-postes, à Boulogne, elle était attendue par Jean Marant, marin

(1) Ch. de la Roncière, *La Marine au siège de Calais*, Bibl. Ec.-Ch., t. LVIII, 1897.

du roi, maître de la *Sainte-Marie*; Mestriel et lui avaient, durant tout l'hiver, ravitaillé Calais, « en larrecin et par eulz hardiement inventurer. » Un de leurs matelots, un assassin, Perrinet le Scot, s'était réhabilité jusqu'à mériter du roi un certificat de bons et loyaux services. Marant avait derrière lui Jean Baalart jeune, maître de la barge *Saint-Jean*, Raoul le Grenu, du *Saint-Pierre*, Jean Cachemarée, au surnom significatif, les frères Clay et Jouen Pach, maîtres de l'*Esturgeon* et du *Saint-James*, de Wissant, et tous les hôtes de la taverne du *Pot-d'Étain*, où les marins de la région touchaient leur prêt. A la date du 26 mars, il en manquait cependant un certain nombre, et des meilleurs, mis hors de combat dans quelque périlleuse reconnaissance, probablement dans la dernière sortie de la division boulonnaise le 14 mars : c'étaient l'*Esturgeon*, le *Saint-James*, le *Saint-Pierre*.⁽¹⁾ Les 30 vaisseaux français forcèrent l'entrée de la rade, et le convoi entra dans Calais.

Le 25 juin, nous retrouvons Marant à Boulogne, « attendant un vaisseau armé et paré pour piloter une nouvelle escadre ; à Ambleuse, un autre boulonnais, Jean Darlay, avait amené une compagnie de gens d'armes que la flotte devait jeter dans la place. » Mais tout fut inutile : Calais se rendit le 5 août. Quatre maîtres de navires, avec chacun 26 compagnons, purent reprendre la mer ; « deux galères royales, commandées par Jean Houe et par le Boulonnais Jean Truffe, les rejoignirent ; Marant se mit à la tête de l'escadrille, et tous, comme des bêtes aux abois, foncèrent sur l'ennemi. D'une escadre de dix nefes qu'ils rencontrèrent vers le milieu de septembre, ils coulèrent la moitié, et ramenèrent l'autre, cinq nefes chargées de nobles dames, à Abbeville. »

C'est aux travaux tout récents de M. Ch. de la Roncière que nous devons d'avoir pu montrer avec quelque détail le rôle héroïque joué par les marins de Boulogne pendant le siège de Calais.

En 1346, le comte de Boulogne, Philippe, était mort, et sa veuve, Jeanne, mettait au monde un fils posthume, Philippe de Rouvres. Elle se remaria en 1350 avec le duc de Normandie, qui presque aussitôt monta sur le trône de France, sous le nom de Jean II.

(1) Ch. de la Roncière, op., cit.

Une fois Calais au pouvoir des Anglais, Boulogne fut constamment sous le coup d'une alerte, non plus seulement du côté de la mer, mais encore du côté de la terre. Souvent l'argentier dut payer le vin aux guetteurs du beffroi, de la tour de St-Nicolas ou de la tour d'Ordre, pour les récompenser d'avoir signalé l'approche de l'ennemi, ainsi qu'aux bresmans qui sonnaient la cloche d'alarme. Comme au temps où Renaud de Dammartin guerroyait avec son voisin de Guînes, des aventuriers profitèrent de la guerre pour piller à leur aise, sous prétexte de courir sus à l'ennemi, les habitants des campagnes et ceux qui se risquaient hors des murs sans être en forces. L'un de ces brigands, Gille de Beaurepaire, fut pris et exécuté.

En 1356, un nouveau désastre consterna le pays : le roi Jean fut fait prisonnier à Poitiers. Trois ans après, il traita : il céda Calais, Boulogne, Montreuil, Guînes, le Ponthieu, la Normandie, l'Aquitaine, l'Anjou, la Touraine, et s'engageait à payer une rançon de quatre millions d'écus d'or. Le dauphin Charles réunit les Etats-Généraux, qui refusèrent de ratifier une pareille honte : la guerre continua. En 1360, la comtesse Jeanne mourut, avant que son royal époux fût revenu d'Angleterre ; peu après, le traité de Brétigny conserva Boulogne à la France.

Le petit Philippe de Rouvres mourut à son tour l'année suivante, laissant un testament qui instituait pour héritier Jean I de Montgascon, son grand oncle, fils du comte Robert VII et de sa seconde femme, Marie de Flandre.

Nombre de personnages importants passaient alors par Boulogne, le roi Jean et le dauphin Charles en tête ; tous faisaient, même les seigneurs anglais, de riches offrandes à l'église Notre-Dame. C'était une bien faible compensation pour la misère qui sévissait sur le pays, dévasté par les gens de guerre ; par surcroît de malheurs, il y eut de mauvaises années pour la pêche : en 1367, le last de harengs se payait 3,000 francs de notre monnaie ; la cherté des vivres était extrême ; enfin un orage abattit la flèche de Notre-Dame. Lorsque les hostilités furent reprises sous Charles V, les Anglais recommencèrent leurs incursions en France, sans succès il est vrai, mais à chacune, le Boulonnais était ravagé. Le duc de Lancastre, Robert Knowles, le célèbre chef de bandes, vinrent jusqu'aux portes de Boulogne. En 1371, les marins boulonnais incendièrent Winchelsea, Rye, Hastings,

Gravesend. Par contre, en 1377, le gouverneur de Calais, Hugues de Claverley, pilla et brûla la basse-ville, détruisant vingt-six nefes qui se trouvaient dans le port.

Cette guerre était coupée de trêves, plus ou moins rigoureusement observées; Jean de Dormans, légat du pape, vint à Boulogne entamer des négociations, qui n'aboutirent pas. En 1380, Charles V avait presque entièrement chassé les Anglais de France; on put songer à traiter. Des conférences s'ouvrirent à Leulinghen, commune de Marquise. Les plénipotentiaires français résidèrent à Boulogne; Froissart y vint prendre des notes pour sa chronique.

La cloche d'estourmie, que l'on sonnait en cas d'alarme, avait souvent tinté depuis le début des guerres anglaises: il fallut la faire refondre en 1386. La même année, Jean II de Montgascon succéda à son père: être nul, sans valeur aucune, il fut chargé de distraire Charles VI pendant sa folie. Sa fille Jeanne fut mariée en 1389 à Jean, duc de Berry, oncle du roi; Froissart assista aux fêtes du mariage, et composa une pastourelle pour la circonstance. Lorsque, le 27 janvier 1393, le roi faillit être brûlé vif au bal des Ardents, la comtesse de Boulogne lui sauva la vie en l'enveloppant de sa robe pour étouffer le feu. Le duc de Berry fut enfin investi du comté en 1394; il l'administra activement, et s'occupa surtout de le mettre en défense.

Avant de quitter le XIV^e siècle, citons les noms d'artistes Boujonnais de cette époque qui nous sont parvenus: ce sont Guittart de Boulogne, qui fut ménestrel du connétable de France; Jakemin de Boulogne, peintre à Hesdin; Laurent de Boulogne, peintre de la comtesse d'Artois; et Hue de Boulogne, peintre du duc de Bourgogne.

Avec le XV^e siècle, commença la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons; le duc de Berry tenait pour les premiers: son parti fut vaincu, et ses biens confisqués par le roi. Le Boulonnais fut alors administré au nom de la comtesse par des officiers royaux. Mais les vrais maîtres de Boulogne étaient toujours les bourgeois, qui avaient si bien défendu la ville pendant la première partie de la guerre de Cent ans. Il suffit de parcourir le compte des deniers communs de 1415-1416, qui nous est parvenu, pour se rendre compte de l'activité constante, de l'énergie indomptable déployées par le maire et les échevins.

La transformation de l'armement avait nécessité l'achat de

canons ; pour maintenir constamment la ville en état de défense, les remparts étaient soigneusement entretenus et réparés ; la municipalité soldait les troupes mercenaires qui renforçaient la garnison, et les messagers qui parcouraient le pays pour organiser la défense commune de concert avec les autres villes de la région, et suivre les mouvements de l'ennemi. Les bourgeois faisaient eux-mêmes le guet aux remparts, car on était revenu aux plus mauvais jours de l'histoire, et la fleur de la chevalerie venait de succomber une troisième fois sur le champ de bataille d'Azincourt (1415). Les finances municipales étaient en désarroi : les impôts reentraient bien, mais ne produisaient presque rien ; il fallut avoir recours aux emprunts. La mer n'étant pas sûre, la pêche était délaissée. Pour faire face à de pareilles difficultés, il fallait des hommes de la trempe du maire, Jean de Rusticat.

Après la mort du duc de Berry (1416), la comtesse Jeanne se remaria avec Georges de la Trémouille, un ennemi personnel de Jean-Sans-Peur ; le duc de Bourgogne s'empara aussitôt des forteresses du Boulonnais. La comtesse alors se retira du monde et se donna comme héritière sa cousine Marie de Boulogne, à l'exclusion de son mari. Pendant que Marie et Georges de la Trémouille se disputaient cette succession, Philippe le Bon, le nouveau duc de Bourgogne, en profita pour s'affermir dans la possession du comté.

Bien que le duc fût l'allié des Anglais, ces derniers continuèrent à ravager le Boulonnais comme ils en avaient pris l'habitude ; lorsque le duc eut fait sa paix avec Charles VII (Traité d'Arras, 1435), il rompit nécessairement avec ses anciens alliés : ils trouvèrent là un nouveau prétexte pour envahir ses états, et, une fois de plus, pillèrent la basse-ville et le port. Dans leur retraite sur Calais, ils furent suivis par les troupes boulonnaises qui, sous les ordres de Jean de Croy, leur menèrent rude guerre à leur tour.

Le temps de la domination des ducs de Bourgogne marque l'apogée de la réputation de Notre-Dame : les seigneurs anglais et français y apportaient à l'envi des dons de toutes sortes ; entre le comte de Charolais et le dauphin Louis, ce fut une véritable lutte de générosité. A deux reprises, on suspendit à la nef de la basilique les bannières des Gantois révoltés (en 1453 et en 1467).

Le traité de Conflans, imposé à Louis XI par la Ligue du Bien public (1465), confirma le duc de Bourgogne dans la possession de Boulogne, qu'un traître, sergent du château, venait d'essayer de livrer aux Anglais : ce fut le Maire qui déjoua le complot.

Voulant se ménager un allié puissant, le comte de Charolais reçut à Boulogne le comte de Warwick, le Faiseur de Rois ; avec une magnifique prodigalité ; il défraya Warwick et les trois cents personnes de sa suite de toutes leurs dépenses tant qu'ils séjournèrent à Boulogne. En 1467, il succéda à son père ; on sait comment sa folie orgueilleuse causa le piteux écroulement de sa puissance ; il fut tué misérablement près de Nancy (1477).

Le comté de Boulogne est incorporé au domaine royal.

Dès qu'il apprit la mort de son rival, Louis XI s'empara de la Picardie, de l'Artois, et mit le siège devant Boulogne. Six jours après, sur l'assurance qu'il conserverait à la municipalité ses privilèges, les bourgeois lui ouvrirent leurs portes.

Le roi annonça alors hautement qu'il rendait le comté à Bertrand VII de la Tour, comte d'Auvergne, petit-fils de Marie de la Tour, qui avait toujours gardé son titre et revendiqué ses droits de comte de Boulogne ; mais en même temps il lui proposa en échange du Boulonnais la jugerie de Lauraguais, que Bertrand accepta. Le comté de Boulogne était donc incorporé au domaine royal ; pour l'affranchir de la suzeraineté de l'Artois, Louis XI déclara que la Vierge en était seule suzeraine, et que d'elle seule il le tenait en fief. Il lui rendit hommage en donnant à Notre-Dame un cœur d'or de 2,000 écus, décidant que ses successeurs feraient comme lui à l'avenir.

Il laissa aux bourgeois leurs libertés municipales, comme l'avaient fait les ducs de Bourgogne. « Il entra dans les droits des comtes de Boulogne, à condition de ne faire aucune levée de deniers et impositions sur les habitants du Boulonnois, et qu'ils seraient exemptés de toutes les impositions, tailles, subsides, gabelles, comme de tous temps ils l'avoient esté soubz leurs comtes. »⁽¹⁾ Les bailliages furent réorganisés ; la sénéchaussée releva directement du Parlement de Paris. Philippe de Crèveœur, seigneur d'Esquerdes, fut nommé gouverneur de la ville et sénéchal du Boulonnais.

(1) Arch. communales, liasse n° 1751.

CHAPITRE VIII.

1478-1558.

Le siège de 1492. — Rédaction des coutumes. — François I^{er}, Henri VIII et Charles-Quint. — Le siège de 1544 : prise de Boulogne par les Anglais ; la camisade de Montluc ; reprise de Boulogne par Henri II. — Dernières guerres de Charles-Quint.

Le siège de 1492.

L'archiduc Maximilien, qui avait épousé la fille de Charles le Téméraire, conçut des inquiétudes en voyant l'extension prise du côté du Nord par le domaine royal. Il envoya une armée assiéger Téroüanne ; Philippe de Crèvecœur et ses Boulonnais coururent à l'encontre : le choc eut lieu à Guinegate (1479). Bien que l'issue de la bataille fût indécise, les troupes de Maximilien durent lever le siège qu'elles avaient entrepris.

Trois ans plus tard, Louis XI signait le traité d'Arras, qui fut le couronnement de son œuvre ; Philippe de Crèvecœur l'avait représenté au cours des négociations. On lui reconnut, entr'autres, la possession du Boulonnais. Après sa mort, la régente Anne de Beaujeu convoqua les Etats-Généraux (1484) ; le sire de Crèvecœur se trouvait parmi les députés de Boulogne, qui réclamaient l'armement des places du Nord et l'augmentation de l'effectif des garnisons.

Le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne ralluma la guerre. Le roi d'Angleterre, Henri VII, débarqua à Calais avec une armée, et vint aussitôt mettre le siège devant Boulogne (19 octobre 1492) ; il comptait sur l'aide de l'archiduc Maximilien. Il commença par s'emparer de la basse-ville, d'où il canonna les remparts ; mais la ville était bien fortifiée, armée de canons, et dûment approvisionnée, avec, en tête de la défense, le ma-

réal de Crèvecœur. Après quinze jours de siège, Henri VII, ne voyant pas venir Maximilien, entama des négociations, puis leva le siège, et Crèvecœur traita à Etaples avec ses plénipotentiaires.

En 1493, Charles VIII, pressé d'aller conquérir un royaume au-delà des Alpes, signa un traité par lequel il cédait l'Artois à Maximilien (23 mai). En juin, il vint à Boulogne, sans doute en pèlerinage à Notre-Dame, et ordonna la rédaction des coutumes du Boulonnais, travail qui fut terminé en 1495. Ce fut alors, presque par toute la France, une réforme dans la législation comparable à celle qui résulta des Grandes Ordonnances de Louis XIV, et ensuite du Code Civil.

Vers ce même temps, un autre personnage, Erasme, vint aussi à Boulogne à plusieurs reprises, et nous trouvons dans ses *Colloques* ⁽¹⁾ une curieuse trace de son passage. C'est une description détaillée de la vie religieuse à Boulogne à cette époque. Le pèlerinage de Notre-Dame jouissait d'une très grande célébrité, et les habitants de la haute-ville ne subsistaient presque que de l'affluence des pèlerins. La chapelle de la Vierge, alors en planches, embaumait de parfums; « tout y brille en or, argent et pierreries, en tout ce que vous pouvez imaginer de plus rare et de plus estimé. Dans le fond de la chapelle, il y a un chanoine debout devant l'autel, pour recevoir les offrandes et les serrer; il surveille ceux qui, en faisant leur offrande, par une subtilité admirable, volent les présents que les autres ont faits avant eux. »

Boulogne jouit d'une tranquillité relative pendant les guerres d'Italie, bien que les corsaires n'eussent pas cessé de combattre sur mer. Le roi d'Angleterre et Maximilien rouvrirent les hostilités en 1513. L'année suivante, on traita, et Louis XII épousa Marie d'Angleterre. La jeune princesse débarqua à Boulogne, merveilleusement décorée pour la circonstance; on lui fit une réception magnifique; la plus haute noblesse de France était venue à sa rencontre (septembre 1514).

Sous François I^{er}, il y eut alternativement la guerre et la paix avec l'Angleterre, suivant que Henri VIII, espérant affaiblir ses deux rivaux, le roi de France et Charles-Quint, sans cependant permettre que l'un triomphât entièrement de l'autre, jetait son épée dans l'un ou l'autre des plateaux de la balance.

(1) Le pèlerinage; 4^e Division, dialogue X.

En temps de guerre, Boulogne était toujours la première ville attaquée, par suite de son voisinage avec Calais. En temps de paix, elle était le théâtre des négociations. François I^{er} la traversa en 1520, pour se rendre à la fameuse entrevue du Camp du Drap d'Or. Une autre entrevue qu'il eut avec Henri VIII, à propos de l'affaire du divorce de ce prince, prit place à Boulogne même, en 1532.⁽¹⁾ Les deux rois avaient convenu à l'avance de ne plus renouveler les prodigalités de 1520; ils n'en déployèrent pas moins un grand luxe. Ce fut au cours de cette entrevue que Henri VIII put se rendre compte des richesses entassées dans le sanctuaire de Notre-Dame, si bien décrites par Erasme: il s'en souvint quelques années plus tard.

En 1598, les Impériaux, ayant envahi la Picardie et l'Artois, vinrent jusqu'à Desvres où ils se heurtèrent aux troupes du maréchal Oudart du Biez, sénéchal de Boulogne. Les hostilités avaient cessé à la suite de la trêve de Nice; mais en 1542, Charles-Quint, allié cette fois avec Henri VIII, déclara pour la quatrième fois la guerre à la France. Deux ans plus tard, ses troupes occupaient Château-Thierry, et Paris tremblait pour sa sûreté: c'est alors que Boulogne, par une glorieuse résistance, retint sous ses murs les Anglais qui ne purent venir en aide aux Impériaux, et cette considération fut une des principales qui décidèrent Charles-Quint à traiter, en septembre 1544.

En juillet 1544, Henri VIII avait débarqué à Calais avec une armée. Quelques jours après, il était maître des positions environnant Boulogne, y compris la Tour d'Ordre. Le maréchal du Biez, enfermé dans Montreuil, qu'il défendait, avait confié la garde de Boulogne à son gendre Coucy de Vervins, secondé par le capitaine italien Philippe Corse. La garnison comprenait 1500 hommes, dont 500 Italiens; les milices bourgeoises fortement organisées pour la résistance; et un certain nombre de gentils-hommes boulonnais qui s'étaient enfermés dans la place. La municipalité avait à sa tête le maire Antoine Eurvin.

Henri VIII dirigea en personne les opérations du siège, et établit tout d'abord son quartier général à la ferme fortifiée de Terlincthun. Il s'empara assez facilement de la basse-ville, et se

(1) Pour les détails, cf. le travail tout récent du P. A. Hamy, *Entrevue de François I^{er} avec Henri VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532*, intervention de la France dans l'affaire du divorce. Paris 1898, in-8°, Lucien Gougy, édit., et Mem. de la Soc. Ac. de Boulogne, t. XVIII.

retrancha dans le couvent des Cordeliers, puis il commença à bombarder les remparts.

Philippe Corse se battait bravement, mais ses Italiens montraient moins d'ardeur, et les craintes manifestes, les hésitations du gouverneur n'étaient pas faites pour les stimuler. Par contre, les milices bourgeoises ne faiblirent jamais ; les femmes mêmes apportaient leurs meubles aux remparts pour boucher les brèches. L'âme de la défense était le maire.

Malheureusement, Philippe Corse fut tué ; privé de ses conseils, Coucy de Vervins commença à parler de capitulation. Eurvin lui demanda alors de le laisser défendre la ville avec ses bourgeois, lui disant qu'il pouvait se retirer avec sa garnison. Vervins refusa ; soit « faute de cœur », soit pour son « proufit particulier », il persista dans son idée de capituler, même après que les bourgeois, réunis à la maison commune, eurent prononcé le serment « de s'enterrer sous les ruines de la ville plutôt que de manquer à leur prince ; » il engagea des négociations avec Henri VIII, promettant de lui livrer la place avec ses vivres et munitions, à condition que lui et sa garnison sortiraient librement, et que les habitants qui ne voudraient pas prêter serment de fidélité au nouveau maître auraient la faculté de quitter la ville sans être inquiétés, avec tout ce qu'ils pourraient emporter. L'opposition des bourgeois, les protestations du maire et de Jean de Rebinghes, abbé de Notre-Dame, furent vaines. Coucy de Vervins livra aux Anglais Boulogne *l'imprenable*, le 14 septembre 1544.

Plutôt que de devenir sujets anglais, les habitants émigrèrent, en abandonnant leurs biens aux vainqueurs. On les contraignit à partir précipitamment, laissant derrière eux les malades et les vieillards : 67 cavaliers, 1563 piétons, 87 blessés, 1927 femmes et enfants, en tout 3,664 personnes, défilèrent sous les yeux de Henri VIII, au milieu des insultes de ses soldats. Ils se réfugièrent dans les villes de Picardie, les marins à Rouen et à Dieppe ; les magistrats transportèrent à Desvres le siège de la sénéchaussée, du bailliage et de l'échevinage ; et ils y continuèrent les fonctions de leurs charges.

Henri VIII fit son entrée solennelle à Boulogne le 27 septembre ; les Anglais mirent la ville à sac, la pillèrent de fond en comble, en commençant par le trésor de Notre-Dame ; la basilique fut convertie en arsenal ; tout fut saccagé. Ils réunirent

tout ce qu'ils purent trouver comme chartes, titres de propriété et de noblesse, etc., et y mirent le feu, de sorte que les archives communales ne remontent qu'à 1550.

Bien que maîtres de la ville, les Anglais ne se trouvaient pas dans une situation brillante; Charles-Quint, ne voyant pas venir son allié, avait traité avec François I^{er}; à cette nouvelle, Henri VIII quitta Boulogne avec une précipitation telle qu'il abandonna son artillerie, désorganisée et sans défense. Les remparts n'étaient pas remis en état, et déjà le dauphin s'était mis en marche pour reprendre la place. Comme il n'en était plus très éloigné, deux de ses capitaines, de Taix et Montluc, apprenant par le sire de Fouquesolles, sénéchal de Desvres, le désarroi des Anglais, résolurent de tenter un coup de main sur Boulogne. Montluc a raconté tout au long cette camisade dans ses *Commentaires*.

Pendant la nuit, les Français parvinrent à s'avancer jusqu'à Saint-Nicolas; mais les mercenaires à leur solde se débandèrent pour piller: les Anglais eurent le temps de se reconnaître, et firent une sortie. De Taix et Montluc furent blessés, Fouquesolles tué: le coup était manqué.

Le maréchal du Biez commandait les troupes françaises. Il commença par élever à Outreau un fort qui le rendait maître de l'entrée du port; il commit la faute d'abandonner cette position pour s'établir sur le Mont-Lambert: le port était libre, et les assiégés pouvaient se ravitailler. Mais ils étaient décimés par une peste terrible; les gouverneurs se succédaient rapidement. D'autre part, de Taix, Montluc, de Sénarpoint harcelaient leurs convois, enlevaient leurs détachements, et les tenaient toujours en haleine; dans un de ces engagements partiels, François de Lorraine, plus tard duc de Guise, reçut la blessure qui le fit surnommer le *Balafre*; il fut soigné par le célèbre Ambroise Paré. En même temps, une flotte armée tout exprès par François I^{er} ravageait les côtes anglaises.

Boulogne coûtait au roi d'Angleterre beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, sans lui être d'aucune utilité; il ne s'y maintenait que par entêtement. A la fin de 1546, il se décida à traiter: il devait rendre la ville en l'état où elle se trouvait, moyennant une indemnité de deux millions d'écus d'or. Mais il mourut avant la ratification du traité (janvier 1547), et François I^{er} le suivit dans la tombe au mois de mars suivant.

Reprise de Boulogne par Henri II.

Henri II profita de ce que les négociations n'étaient pas terminées. Il prit le commandement d'une armée, sépara les garnisons anglaises de Calais et de Boulogne en se rendant maître d'Ambleteuse et du fort du Gris-Nez, et établit à Chatillon un fort qu'il confia à Coligny, et dont les feux battirent l'entrée du port. Les Anglais durent céder ; le traité fut signé à Capécure : Henri II se fit livrer la ville, et réduisit l'indemnité à 400.000 écus. François de Montmorency prit possession de la place en son nom ; lui-même y fit son entrée le 15 mai 1550. Boulogne avait appartenu aux Anglais cinq ans, sept mois et dix jours.

Les Boulonnais s'empressèrent de rentrer dans leurs foyers que les Anglais avaient outrageusement saccagés avant de se retirer. Quant aux traîtres, ils eurent la fin qu'ils méritaient. Coucy de Vervins, accusé du crime de lèse-majesté sur le rapport de Michel de l'Hospital, eut la tête tranchée à Paris, sur le carreau des Halles, le 21 juin 1549. Les officiers qui avaient accepté la capitulation d'accord avec lui furent bannis ; François de Renty fut condamné à mort par contumace ; Saint-Blimond était déjà mort en prison. Plus tard, le fils de Vervins, voulant rentrer en possession des biens et dignités de son père, obtint, grâce à la protection des Guise, une réhabilitation que la municipalité boulonnaise dut enregistrer de force. Enfin le maréchal Oudart du Biez fut condamné à mort en 1551, à cause des graves fautes militaires qu'il avait commises, et aussi de ses concussions ; on se contenta de confisquer ses biens, de le déchoir de ses grades et de ses titres ; enfermé à Loches, il sortit de prison en 1553 et mourut aussitôt.

Dès que la municipalité fut réinstallée à Boulogne, elle s'empressa de remettre la ville en l'état où elle était avant le siège : il fallut repaver les rues, défoncées par les Anglais ; reconstruire un grand nombre de maisons ; réparer les fortifications ; demander au roi des lettres maintenant les anciens privilèges, puisque les anciens titres avaient été détruits. On réunit les Etats de la province (1550), pour rédiger à nouveau, en les réformant, les coutumes locales. Enfin on décida l'établissement de la fête de la Saint-Marc, pour fêter chaque année, le 25 avril, la délivrance de Boulogne.

De Sénarpont, gouverneur de Boulogne, réorganisa la défense, car Charles-Quint recommençait la lutte. Il avait

Dernières guerre de Charles Quint.

envahi l'Artois et la Picardie, rasé Téroouanne (juin 1553), et beaucoup de réfugiés venaient chercher asile à Boulogne. On y avait transporté l'évêché de Téroouanne, bien qu'une partie du clergé se fût soumise à l'empereur. En 1559, le traité de Cateau-Cambrésis reconnut l'existence de deux évêchés, à Téroouanne et à Boulogne ; celui de Boulogne n'exista définitivement qu'à partir de 1567.

Pendant ces dernières guerres avec Charles-Quint, Boulogne ne fut pas attaquée directement. Mais la disette s'y fit fréquemment sentir ; la cherté des vivres était extrême, et le poisson fit défaut, les pêcheurs n'osant plus sortir du port. Puis, les Anglais avaient laissé la lèpre et la peste à l'état endémique, et les mesures sanitaires prises par le maire n'arrivaient pas à vaincre ces maladies : on enlevait les dépôts d'immondices des remparts, mais la saleté était grande ; une étable attenait à presque chaque maison. La maladrerie de la Madeleine et les hôpitaux regorgeaient de malades ; les sœurs de l'hôpital de la haute-ville se plaignaient de n'avoir pas assez de saigneurs ; les morts ne furent enterrés régulièrement qu'après l'organisation de la confrérie de la *Charité de Saint-Pierre*.

Les reconstructions de toutes sortes, les nécessités de la défense absorbaient toutes les ressources ; en juin 1456, le roi dut décharger les manants des bailliages de Boulogne, Outreau, Wissant et Londefort, des rentes qu'ils lui devaient. Et cependant, les échevins créèrent, en 1555, un maître d'école communal, à qui ils donnèrent dix livres par an. Quelques années plus tard, ils arrêtèrent le bail à rentes d'un terrain, sur l'emplacement de la Maison d'Arrêt actuelle, pour y établir un collège, avec trois maîtres (août 1581).

Heureusement pour les Boulonnais, le duc de Guise reprit Calais en 1558 : ils n'eurent plus de craintes directes à avoir de ce côté de la part des Anglais.



CHAPITRE IX.

1558-1659

Boulogne pendant les guerres de religion ; gouvernement de du Bernet. — Le Chevalier Noir. — Le duc d'Epemion. — L'Administration sous Louis XIII ; Richelieu et les libertés municipales. — Les Espagnols aux portes de Boulogne.

Boulogne pendant
les guerres de re-
ligion.

Les guerres de religion commençaient. A la suite de la conjuration d'Amboise, les Etats-Généraux du royaume furent convoqués à Orléans. En Octobre 1560, les trois ordres se réunirent dans la salle de la Sénéchaussée, à Boulogne, et rédigèrent leurs cahiers de doléances : le clergé se plaignait du progrès de la Réforme et des violences des gens de guerre ; la noblesse accusait les mœurs du clergé ; le tiers demandait que l'on mit un terme aux exactions des soudards, aux vexations des nobles, et se plaignait du clergé. Mais les Etats étaient à peine réunis à Orléans que François II mourut : ils furent dissous, et convoqués pour l'année suivante.

En 1561, comme il y avait à Boulogne un certain nombre de partisans de la Réforme, un prédicant vint s'y installer ; l'année suivante on affecta un terrain spécial pour y enterrer leurs morts ; en 1564, ils possédèrent une école.

A cette époque, le chancelier Michel de l'Hospital cherchait malgré l'état de troubles du royaume, à réaliser des réformes judiciaires ; il fit promulguer l'ordonnance d'Orléans (1561) puis l'ordonnance de Moulins (1566) ; cette dernière enlevait aux échevinages la connaissance des causes civiles, ne leur laissant que la juridiction criminelle et la police. La municipalité boulognaise protesta aussitôt : on portait ainsi atteinte à l'un de ses principaux privilèges. Elle rappela qu'on avait ouvert les portes de la ville à Louis XI sous la condition expresse du maintien

des droits et franchises dont elle jouissait antérieurement, lesquels avaient été confirmés par les successeurs de ce roi. L'affaire vint au Parlement de Paris qui, soi-disant faute de preuves, ne la jugea pas au fonds. Les bourgeois, qui devaient s'équiper et s'armer à leurs frais, et assurer eux-mêmes le service du guet, voulaient et méritaient quelques compensations à ces charges exceptionnelles.

Pendant ce temps, le nombre et l'importance des protestants augmentait, grâce au gouverneur, Louis de Launay, sire de Morvilliers, partisan de leur doctrines. Ils entamèrent la lutte avec les Cordeliers, qui prirent la fuite, et ils chassèrent le clergé de la basilique de Notre-Dame; un certain nombre de bourgeois catholiques dut se réfugier à Calais, à Montreuil et à Abbeville (1567). Les huguenots saccagèrent les édifices religieux, et firent disparaître la statue miraculeuse de la vierge, déjà enlevée par les Anglais en 1544, et rendue par eux à la signature de la paix.

L'année suivante, Morvilliers partit, et les catholiques rentrèrent à Boulogne. Pour éviter une nouvelle occupation de la ville par les huguenots, le roi y envoya en garnison trois compagnies du régiment de Brissac. Cette nouvelle charge était lourde pour une population appauvrie par tant d'années de guerres. Une députation fut envoyée au roi pour le supplier d'accorder le dégrèvement de certains impôts, et de renouveler la garantie des franchises anciennes. Mais la royauté réclamait sans cesse des taxes nouvelles; à chaque fois, les Boulonnais étaient obligés de faire des démarches pour le maintien de leurs franchises; ils n'obtinrent qu'en 1575 l'exemption d'impôts qu'ils réclamaient.

En 1570, le premier titulaire de l'évêché de Boulogne vint prendre possession de son siège épiscopal: c'était un ligueur ardent, Claude-André Dormy. Mais le principal théâtre des luttes religieuses se trouvait dans des provinces éloignées du Boulonnais, et le gouverneur, de Caillacq; put maintenir le pays dans une tranquillité relative. A sa mort (mars 1576), les autorités civiles, militaires ou religieuses se réunirent, et, en attendant la nomination de son successeur, confièrent le soin des affaires au baron de Bellebrune, au maire de Lescore et à son lieutenant Chaumet. A la fin de l'année, Boulogne envoya trois députés aux premiers Etats de Blois, et reçut pour gouverneur Antoine d'Estrées. En

1566, d'Estrées fut remplacé par le duc d'Épernon, qui envoya Du Bernet gouverner à sa place et en son nom.

Gouvernement de
Du Bernet.

Du Bernet fut aussitôt travaillé par le duc de Guise et les ligueurs qui, alliés au roi d'Espagne, voulaient livrer Boulogne à ce prince pour qu'il pût y abriter son Invincible Armada. Le duc d'Aumale fut chargé d'enlever la ville : les portes devaient lui être ouvertes grâce à un complot ourdi entre l'évêque, le maire et les principaux ligueurs. Mais Du Bernet déjoua le complot, et lorsque le duc d'Aumale se présenta, il fut reçu à coups de canons. L'évêque et le maire se retirèrent à Montreuil, pendant que la population manifestait son attachement à la cause royale, la seule qui fût alors vraiment nationale.

Peu après les ligueurs revinrent en nombre, toujours commandés par le duc d'Aumale. La basse-ville leur fut livrée : ils s'y installèrent et commencèrent le siège de la haute-ville. Du Bernet résista avec une faible garnison, mais aidé par les milices bourgeoises ; Bertrand de Patras de Campaigno, gouverneur d'Étaples, parvint même à introduire dans la place 300 hommes de renfort. Désespérant de prendre la ville, les ligueurs se retirèrent (1587-1588).

Le duc de Guise venait de forcer le roi à s'enfuir de Paris. Henri III convoqua les États à Blois, où il avait accordé au duc ce qu'il lui avait refusé à Paris sous la menace d'une émeute. Les États furent composés entièrement d'ennemis du roi ; voici comment on procéda pour l'élection des députés : lorsque l'ordre fut arrivé à Boulogne de procéder aux élections, le lieutenant-général Chinot, qui avait prouvé son dévouement à la cause royale en secondant Du Bernet, réunit les électeurs aux Cordeliers. L'élection eut lieu ; mais les ligueurs la déclarèrent nulle, tinrent à Étaples une assemblée entièrement à leur discrétion, et nommèrent leurs députés. L'évêque Dormy était du nombre. Lorsque les députés de Boulogne se présentèrent à Blois, les envoyés des ligueurs d'Étaples leur firent refuser l'entrée des États, et ils durent s'en retourner (1588). On sait comment les États furent interrompus par l'assassinat du duc de Guise.

Pendant ce temps, du Bernet s'obstinait à défendre Boulogne contre les ligueurs, maîtres de la campagne environnante. On corrompit un jeune officier sous ses ordres, le sire de Senlis, qui devait l'assassiner et livrer les portes. Du Bernet, prévenu,

profita des renseignements qu'il surprit pour attirer ses ennemis dans un piège sanglant, et fit décapiter ensuite le sire de Senlis. La situation de la ville était assez critique : les conduites d'eau étaient coupées, et il fallait se contenter de l'eau des puits. L'échevinage vint en aide au gouverneur en prenant des mesures contre les traîtres. L'avènement de Henri IV survint sur ces entrefaites, jetant le désarroi parmi les ligueurs. Du Bernet parvint à se dégager ; il alla même à son tour assiéger Etaples ; malheureusement, il y fut tué au cours d'un engagement (31 janvier 1591).

Le Chevalier Noir.

A la nouvelle de sa mort, le duc d'Epéron accourut à Boulogne : il nomma gouverneur le marquis de Rouillac, et confia les troupes à Michel de Campaigno, surnommé le Chevalier Noir, à cause de la couleur de son armure.

Après les Etats de la Ligue et la conversion de Henri IV, l'Espagne voulut intervenir directement : une armée envahit l'Artois et la Picardie, et prit Calais. Boulogne se trouvait en grand péril, et de plus décimée par une peste terrible qui fit jusqu'à soixante-douze victimes par jour (1596). Michel de Campaigno fit reculer les Espagnols, mais reçut un coup de lance qui lui fut mortel. Son frère, Bertrand de Campaigno, lui succéda comme sénéchal ; il dégagea les environs de Boulogne, mais ne put empêcher les Espagnols de s'emparer du fort du Mont-Hulin. Peu après, la paix fut signée à Vervins (1597), sur les mêmes bases que celle de Cateau-Cambrésis. Quarante années d'efforts, d'intrigues et d'attaques, restaient inutiles ; l'Espagne défailait tandis que la France sortait de cette crise rajeunie et forte. L'Edit de Nantes acheva la pacification intérieure (1598).

Boulogne put alors songer à se relever des ruines qu'y avaient accumulées la guerre, la peste et la famine. Guillaume Le Sueur, dans ses *Antiquités du Boulonnais*, nous en fait ce triste tableau : « Ce que les flammes étrangères, par les feux allumés tant d'années, n'avoient peu dévorer nous avons vu consumer ; les forteresses bouleverser, les maisons seigneuriales razer de fond en comble, le pais désarter et mettre en friche, les habitans meurdrir, despouiller de leurs biens, contraindre d'abandonner leurs habitations, par ceux mesmes que le Boulonois, la patrie, a enfanté, allaités, nourris et élevez. »

En 1600, Boulogne fut le théâtre des conférences entre les ambassadeurs d'Espagne et ceux d'Angleterre. Henri IV, qui y était déjà passé en 1596, y revint en 1601 : on le reçut aussi bien que le permettait le piteux état des finances municipales. La détresse était telle qu'en 1605 on avait toutes les peines du monde à recevoir *dignement* l'oncle de la reine, don Juan de Médicis. On espérait un avenir plus calme, lorsqu'Henri IV tomba sous le poignard de Ravillac (1610).

Le duc d'Épernon.

Le duc d'Épernon était devenu l'un des principaux personnages du royaume, et le dernier représentant des prétentions féodales. La mort du roi le faisait tout puissant. Il somma le Parlement de déférer la régence à la reine-mère, Marie de Médicis : le Parlement obéit. Les grands profitaient de la minorité de Louis XIII pour se révolter ; mais ce n'étaient plus les grands féodaux du Moyen-Age : ils ne visaient maintenant que la cassette royale. Aux États-Généraux convoqués en 1614, Boulogne envoya ses députés ; on leur demanda des subsides sans écouter leurs doléances, et ils se séparèrent sans avoir rien fait. La guerre civile recommença. En 1617, Bertrand de Campaignio, sénéchal de Boulogne, mourut : d'Épernon mit aussitôt comme gouverneur de la ville un de ses cousins, le sire de Mun, et envoya des troupes cantonner dans les environs. Il comptait s'emparer de Boulogne comme il s'était emparé de Metz après la mort de Henri IV ; de plus en plus influent, on le vit, en 1619 délivrer la reine-mère enfermée à Blois par Louis XIII, qui voulait régner seul avec de Luynes.

Mais les manœuvres du sire de Mun avaient inquiété la municipalité boulognaise. Le maire devina le plan du duc d'Épernon : il bloqua le gouverneur et la garnison dans le château, et leur enleva tout moyen d'agir. Il parvint ainsi à conserver Boulogne au roi. Entre temps, on avait confisqué les biens de l'évêque Claude Dormy, neveu du précédent, coupable d'avoir trempé dans les révoltes contre l'autorité royale.

L'Administration
sous Louis XIII,
et les libertés mu-
nicipales.

Lorsque le pays fut pacifié, Louis XIII vint à Boulogne (Déc. 1620 — Janvier 1621) : il fit ses dévotions à la Cathédrale où il toucha les malades. Il y revint en 1632.

Les finances de la ville étaient alors fort peu prospères, et n'avaient encore pu se relever des désastres causés par les guerres de religion. Henri IV avait promis à la Municipalité un

secours de 8000 livres, mais la cassette royale oublia de les solder; il avait bien accordé en outre un droit d'ancrage et de tonnage sur les bateaux entrant dans le port, mais Richelieu reprit ce droit pour le donner au grand amiral de France. Le logement des gens de guerre continuait à peser sur la population. Il fallait pourvoir aux réparations à faire aux remparts, à l'amélioration du port, à l'assainissement de la ville. Les maladies contagieuses obligeaient le maire à interdire toutes relations avec les villes contaminées: le commerce en souffrait. Un détail intéressant de l'administration municipale à cette époque concerne le bourreau: ses émoluments variaient suivant le nombre et le genre de peines dont il était l'exécuteur; mais comme ils se trouvèrent trop peu élevés, Louis XIII lui accorda en 1618 un droit sur les marchandises vendues aux marchés, à charge par lui d'enlever les débris restés sur la place, une fois le marché terminé.

L'unique maître d'école d'autrefois était devenu insuffisant. En 1581, la veuve d'Antoine Eurvin légua à la ville un hôtel pour qu'on y établît un collège. En 1596, on y réorganisa les classes latines. La première maison d'éducation pour les filles fut fondée en 1624 par les Ursulines. Enfin en 1629, l'abbé de St-Vulmer céda aux Oratoriens l'église de St-Vulmer et les bâtiments adjacents, pour y fonder un collège.

Outre les confréries religieuses déjà existantes, des Annonciades, des Capucins et des Minimes s'installèrent à Boulogne; ce grand nombre de privilégiés constituait une perte sèche pour les finances municipales.

Pour se créer des ressources, la ville vendit aux Hollandais des pierres de la falaise; cette exploitation fit disparaître l'obstacle naturel qui protégeait l'entrée du port contre les courants: le port s'ensabla; et la mer rongea la falaise de la Tour d'Odre; le 29 juillet 1644, en plein midi, l'antique phare se fendit par le milieu et s'écroura avec un bruit formidable.

La centralisation du pouvoir organisée par Richelieu ne tarda pas à se faire sentir à Boulogne comme dans les autres provinces: en 1627, les bourgeois venaient d'élire un nouveau maire, quand un ordre du roi les força à conserver l'ancien, et interdit l'élection de plus de quatre échevins, au lieu de douze. En 1635, sous prétexte des guerres qu'il lui fallait soutenir, le

gouvernement royal interdit toute espèce d'élection. En même temps, les exigences du fisc augmentaient de jour en jour; plusieurs fois, notamment en 1634 et en 1656, la population se souleva contre les maltôtiers et les collecteurs d'impôts royaux, les poursuivant aux cris de *cari, cari!*

C'est que le roi avait alors besoin de toutes ses ressources: en 1635, la guerre de trente ans était entrée dans sa période française: les Espagnols se montraient à nos portes. Les troupes boulonnaises les combattirent, incorporées à l'armée royale, tandis que les corsaires harcelaient leur marine.

En 1636, 18,000 Impériaux envahirent la Picardie et prirent Corbie: le roi les en chassa, mais ils continuèrent leurs incursions, particulièrement dans le Calaisis. Ce fut sous les murs de St-Omer et sous ceux d'Arras (1640) que les Boulonnais se distinguèrent le plus. Les succès de Turenne et de Condé décidèrent la signature des traités de Westphalie (1648). On revit les Espagnols en Boulonnais peu après, lorsque la minorité de Louis XIV enhardit les grands qui firent la Fronde; mais Turenne les défit devant Dunkerque, et on conclut avec l'Espagne le traité des Pyrénées (1659).

Les Espagnols aux
portes de Boulogne.



CHAPITRE X.

1650 — 1789

Guerre de Lustucru. — Guerres de Louis XIV. — Querelles religieuses. — Le Maire Achille Mutinot. — Guerres maritimes sous Louis XV. — Modifications dans l'Administration municipale. — Le règne de Louis XVI.

de Lustucru.

La proximité du théâtre des guerres précédentes avait nécessité de nombreux passages de troupes en Boulonnais. Or, le logement des gens de guerre était à la charge des habitants, charge d'autant plus lourde à Boulogne que déjà tout le monde était astreint au service militaire. De plus, les gens de guerre, mercenaires pour la plupart, se comportaient en France comme en pays conquis; ils dégainaient à tout propos, et rien n'égalait la morgue hautaine de leurs officiers nobles. Leurs exigences amenaient souvent des rixes. En 1657, des reîtres allemands, logés à l'hôtel de la Fleur de Lys, furent cause d'une bagarre : la population les assiégea dans l'hôtel, il y eut des morts et des blessés, L'intendant de la province ordonna la pendaison de l'un des reîtres. Dans cette affaire, la noblesse du pays avait fait cause commune avec la bourgeoisie.

Parfois, le gouvernement royal prenait en considération les réclamations du Boulonnais à ce sujet; une année il les exempta de la dîme. Ils eurent alors l'idée de se racheter pour toujours du logement des gens de guerre en payant d'un seul coup au fisc une forte somme d'argent : la combinaison fut acceptée, et la somme payée. Mais après la signature de la paix, le gouvernement donna à entendre qu'il considérait cette somme comme devant être payée annuellement.

Aussitôt, les paysans prirent les armes, et repoussèrent par la force les agents du fisc. C'était une véritable révolte. Le duc

d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, envoya contre eux des forces considérables sous les ordres du marquis de Montpezat. Bientôt traqués de tous côtés, incapables de résister, les paysans durent se soumettre : beaucoup furent pendus, beaucoup envoyés aux galères, on exécuta encore plusieurs bourgeois de la basse-ville, bien que Boulogne n'eût pas pris part directement à la lutte (1662). Quant à l'impôt, cause de cette affaire qu'on appela la guerre de Lustucru, il fut maintenu et dura jusqu'en 1789. L'évêque de Boulogne, François de Perrochel, avait intercédé auprès du roi en faveur des révoltés.

C'était un homme de bien, et de grand savoir ; il fonda le grand séminaire, et, à son instigation ainsi qu'à celle des échevins, Pierre Battut installa à Boulogne, en 1665, la première imprimerie que posséda la Ville.

Pendant les guerres de Louis XIV, contre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, les Boulonnais pratiquèrent la Course avec acharnement ; parfois, il n'en restait plus assez pour satisfaire à l'Inscription maritime instituée par Colbert. Sur terre, les Espagnols ne furent définitivement chassés de l'Artois, et les Boulonnais n'eurent plus de craintes à avoir de ce côté, qu'en 1678, après le traité de Nimègue.

Louis XIV traversa plusieurs fois Boulogne : en 1658, 1662, 1670 et 1672. En 1680, il y vint en grande pompe, avec sa cour. Il inspecta minutieusement les fortifications en compagnie de Vauban, qui songeait à créer un vaste port à Ambleteuse. Reconnaisant l'état de vétusté des murailles, il en ordonna la démolition : on eut grand' peine à obtenir que l'enceinte intérieure et le château fussent épargnés. Les travaux furent exécutés en 1689, et les pierres provenant des démolitions servirent à repaver certaines rues et à construire l'hôpital de la rue Saint-Louis, où on réunit les services des autres hôpitaux.

Querelles
religieuses.

Les querelles religieuses qui marquèrent le règne de Louis XIV eurent leur écho à Boulogne. L'évêque, Claude le Tonnelier de Breteuil, laissa les protestants évacuer tranquillement le pays lors de la révocation de l'édit de Nantes. Son successeur, Pierre de Langle, s'était rallié au jansénisme ; il appela à Boulogne les Frères de la doctrine chrétienne et les Sœurs de la Providence. Cependant, les Frères ne tardèrent pas à se rebeller contre ses idées, et refusèrent de se soumettre à son autorité ; il ne put

les chasser de la ville, et deux lettres de cachet intervinrent contre lui en faveur des Frères.

Les empiètements de Louis XIV après la paix de Nimègue déterminèrent la guerre de la Ligue d'Angsbourg, à laquelle s'était ralliée l'Angleterre après qu'elle eut chassé Jacques II qui aborda à Ambleteuse en 1689. Ce roi ne sut pas reprendre l'Irlande, bien qu'appuyé sur mer par Tourville, et en 1696, mal secondé en Angleterre, il ne profita pas de la flotte qu'on avait réunie pour lui à Calais. La guerre se faisait alors avec acharnement le long de la ligne du Rhin, et elle épuisait les finances de l'Etat. Un édit de 1692 mit à l'encan les offices municipaux : Boulogne racheta les siens, sauf celui du maire qui était taxé à un prix trop élevé ; grâce à un compromis, on obtint un vice-maire jouissant des attributions du maire.

Louis XIV signa le traité de Ryswick en 1697, pour pouvoir commencer la guerre de la succession d'Espagne : les corsaires boulonnais reprirent la mer de plus belle. Coilliot, Bloquet, François d'Isque, et d'autres, causèrent un tort considérable au commerce des Anglais et à celui des Hollandais.

En 1708, à la suite de la tentative de descente en Angleterre de Jacques III, l'amiral Byng, en manière de représailles, chercha à jeter 5 à 6.000 hommes sur notre côte. Comme par enchantement, près de 9.000 soldats se levèrent à son approche, et suivirent les évolutions de la flotte anglaise. Byng, ne pouvant opérer par surprise, observa Boulogne pendant quelques jours, et débarqua ses soldats à Flessingue : ils y furent presque tous faits prisonniers, et Boulogne en eut pour sa part 791 à loger.

L'année 1709 fut terrible, l'hiver affreusement rigoureux, avec la famine dans toutes les provinces. De Rony, sénéchal du Boulonnais, prit des mesures sévères contre les accapareurs de grains, tandis que le vice-maire défendait aux boulangers de faire d'autre pain que du bis-blanc ; dans une journée, on massacra tous les chiens et l'on détruisit les étables attendant aux maisons. Les recettes municipales avaient diminué dans une grande proportion, tandis que les dépenses avaient doublé depuis 1700. La population était écrasée d'impositions extraordinaires. Villars venait de reculer après Malplaquet ; les Hollandais rançonnèrent Calais, puis Boulogne, hors d'état de leur opposer la moindre résistance.

En 1711, le gouverneur, le duc d'Aumont, nomma un vice-maire qui fut *ensuite* élu par la communauté : les libertés municipales étaient étouffées.

Un des premiers actes du Régent fut de rendre aux villes les privilèges que Louis XIV leur avait enlevés (1716). Cette mesure généreuse n'était qu'une opération fiscale : elle permettait de forcer ensuite les communes à racheter leurs privilèges, ce que l'on fit cinq fois au cours du XVIII^e siècle, en 1722, 1724, 1733, 1764 et 1772.

En 1723, le maire élu fut Achille Mutinot ; il fut maintenu par trois fois dans sa charge, jusqu'en 1748, date de sa mort à l'âge de 72 ans. Sauf à partir de 1743, où les corsaires reprirent la mer, Boulogne ne fut pas mêlée directement aux guerres qui prirent place pendant cette période.

Comme on n'avait plus à craindre d'ennemi immédiat du côté du continent, Mutinot chercha à faciliter les communications entre la haute et la basse ville : il fit combler le ravin qui se trouvait devant la porte de Calais, et rendit praticables aux voitures la Grande-Rue et la rue de la Porte-Gayole. Il fit paver beaucoup de rues et réparer la plupart des routes. On acheva en 1724 la tour octogonale qui surmonte actuellement le beffroi, et qui remplaçait l'ancienne flèche prête à s'écrouler. L'Hôtel de Ville fut reconstruit en 1734. De nouvelles sources furent captées pour amener l'eau en ville. La Liane fut endiguée, de nouveaux quais construits, les jetées réparées, et le port, envahi et obstrué par des dunes et des bancs de sable, remis en état. Le gouvernement et les particuliers fournirent les fonds nécessaires pour mener à bien ces améliorations.

Mutinot rendit de nombreuses ordonnances sur la pêche, le commerce d'exportation et le commerce intérieur, la police et la voirie. Il réprima sévèrement les fraudes, pour sauvegarder la bonne réputation des produits boulonnais. Toutes ces mesures favorisaient l'essor que prenait la ville.

D'autre part, Mutinot avait fort à faire pour lutter contre les empiètements de l'autorité royale et du fisc, plus envahissant que jamais. Un édit de 1745 avait adjoint à la Sénéchaussée plusieurs prévôtés environnantes, Outreau, Wissant, Londefort, et plusieurs bailliages ; en 1746 on avait nommé gouverneur le comte de Tressan : c'était un délicat lettré, qui tint à honneur

d'assister aux funérailles de Le Sage, mort dans une maison de la rue du Château, mais qui déploya dans son administration une grande activité, contre les Bourgeois aussi bien que contre les Anglais. Les choses allèrent au point qu'en 1747 les Trois Ordres réunis nommèrent un Commissaire chargé de s'opposer à un arrêt du Conseil d'État portant atteinte à leurs privilèges.

Puis il fallut résister aux empiètements du marquis de Créquy (1758), et des Fermiers Généraux qui voulaient assimiler le Boulonnais aux pays d'aides, lorsqu'on y appliqua le système de l'administration provinciale en 1775.

res maritimes
s Louis XV.

Le règne de Louis XV fut marqué par d'ardentes luttes maritimes auxquelles les Boulonnais prirent, naturellement, une part des plus actives.

En 1736, on distribua solennellement, à la Cathédrale, des drapeaux neufs aux troupes boulonnaises : les vieux drapeaux étaient tellement mutilés qu'il était impossible de continuer à s'en servir.

Lorsque le roi passa par Boulogne en 1744, se rendant auprès du maréchal de Saxe qui guerroyait dans les Pays-Bas, on lui fit une réception magnifique. L'année suivante, une flotte vint débarquer un corps d'armée qui devait aller en Écosse soutenir le prétendant Charles-Edouard ; on avait béni les drapeaux à la Cathédrale, quand on apprit que le prétendant s'était fait écraser à Culloden (1746) : les troupes réunies furent dissoutes sans avoir rien fait.

Pendant cette guerre, nos vaisseaux, quoique très inférieurs en nombre, avaient fait aux Anglais une résistance qui les inquiéta pour l'avenir de leur suprématie maritime. Aussi, en 1755, après quelques années de paix, *sans déclaration de guerre*, l'amiral anglais Boscawen captura deux vaisseaux de ligne français ; le ministère protesta, mais resta six mois sans joindre les actes aux paroles, et pendant ces six mois les Anglais nous enlevèrent plus de trois cents navires marchands, chargés d'une cargaison de trente millions de livres, et montés par 10.000 matelots. C'est ainsi qu'ils commencèrent la guerre de Sept ans. Nos succès sur le continent ne purent compenser la perte de notre marine ; nos côtes furent littéralement assiégées, malgré l'énergie de quelques-uns de nos marins, parmi lesquels se trouvait Thurot, qui, en grande partie avec des Boulonnais,

tenta en 1759 l'expédition de Carrick-Fergus, mais ne put influer sur le résultat final : le traité de Paris nous enleva les plus beaux fleurons de notre couronne coloniale (1763).

Modifications dans
l'Administration
municipale.

Les rouages de l'ancien régime, à la suite de ces guerres incessantes, commençaient à ne plus bien fonctionner, et l'on cherchait à y apporter des améliorations. En 1764, l'organisation du corps municipal subit un changement important : les *élus* furent remplacés par douze notables choisis par les corps d'où ils étaient tirés ; ces douze notables nommaient à leur tour trois candidats au mayorat, parmi lesquels le roi choissait un maire, puis un vice-maire ; il nommait ensuite quatre échevins, un avocat fiscal, un procureur fiscal, et six conseillers. Le maire nommé ainsi se trouva être un colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis : devait-il porter le costume traditionnel, la robe ? Ce vêtement était antipathique aux gens de guerre. On décida en haut lieu que le maire garderait le costume de son état, « car il est intéressant, expliqua le chancelier Maupeou, de ne pas fournir le risque de dégoûter la Noblesse par un cérémonial qui pourrait lui déplaire. »

En 1766, on institua, sur des bases très libérales, le système de l'Administration provinciale ; le Boulonnais eut la chance d'en profiter et en éprouva le plus grand bien ; sous ce régime, on créa un réseau de routes ; on construisit une nouvelle jetée, des quais, le bâtiment qui sert aujourd'hui de sous-préfecture et de logement à la gendarmerie, des casernes, le monument appelé par la suite Palais Impérial, des cabinets de lecture, et une salle de théâtre dans la rue de l'Ancienne Comédie. On éleva plusieurs fontaines monumentales, et on reconstruisit l'église des Annonciades et la nef de Saint-Nicolas. Enfin on supprima les cimetières qui entouraient les églises pour les transporter hors la ville.

Le règne de
Louis XVI.

Sous le règne de Louis XVI, Choiseul nous ayant refait une marine, nos flottes remportèrent des succès qui surprirent les Anglais : ils croyaient les avoir détruites à jamais. On fit même des armements sur nos côtes pour tenter un débarquement qui n'eut pas lieu, mais le traité de Versailles nous releva du traité de Paris (1763).

A ce moment se faisaient les premières expériences d'aérotation. Deux aéronautes, Pilâtre des Roziers et Romain, vinrent

à Boulogne tenter la traversée du détroit avec un ballon où ils combinaient le principe de l'air chaud et celui du gaz inflammable. Après une assez longue attente au cours de laquelle Blanchard prit les devants en allant en ballon de Douvres à Calais, Pilâtre des Roziers et Romain partirent du pied de la tour située à l'angle Ouest des remparts, le 15 juin 1785 ; au-dessus de Wimereux, le feu de la Montgolfière enflamma le gaz, et les malheureux firent une chute de 5000 pieds de haut. On éleva un monument sur le lieu de leur chute, et un autre sur leur tombeau dans le cimetière de Wimille.

Citons, en terminant l'histoire de Boulogne au XVIII^e siècle, l'évêque de F.-J.-G. de Partz de Pressy (1742-1789), un homme de bien ; ses écrits en firent une des lumières de l'Église de son temps. Il fut l'objet d'une tentative d'assassinat de la part d'un misérable qui n'avait pu obtenir la prêtrise ; le coup ne fut heureusement pas mortel, et les Boulonnais témoignèrent à la victime combien ils appréciaient son beau caractère et ses vertus.

CHAPITRE XI.

Organisation municipale avant 1789; le renouvellement de la loi; finances; justice; armée. — Administration provinciale. — Corporations, maîtrises et jurandes. — La pêche. — Le commerce; foires et marchés. — La ville.

Organisation municipale avant 1789; le renouvellement de la loi.

Le vice-maire Houbronne nous a laissé un récit détaillé de ce qui se passait au XVIII^e siècle lors de l'installation de nouveaux magistrats municipaux.

« L'élection des maieur et échevins, ce qu'on appelait le renouvellement de la loi, se faisait chaque année le dimanche suivant l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre). Après avoir pris, quelques jours auparavant, les ordres du gouverneur ou de son représentant, les sergents à verges convoquaient les bourgeois et leur distribuaient à chacun cinq sous, pour tenir lieu d'une gratification de vin qui leur était accordée autrefois. Ces bourgeois, seuls électeurs, étaient peu nombreux, environ cent cinquante tout au plus. Le dimanche arrivé, le corps de ville commençait par assister en robe à la messe de la paroisse; puis il venait déjeuner à l'hôtel-de-ville, ensuite de quoi il se rendait au palais de la sénéchaussée, où l'élection devait se faire dans la chambre du conseil. Aussitôt l'opération commencée par l'appel nominal des bourgeois qui prêtaient le serment « de se bien et fidèlement comporter au fait de l'élection », les maieur et échevins retournaient à l'hôtel-de-ville où on dînait. Pour donner du cœur aux électeurs, on leur envoyait, pendant ce temps-là, un plat garni de quatre bouteilles de vin. L'élection se faisait à deux degrés, c'est-à-dire que les bourgeois se contentaient de nommer, probablement au scrutin de liste, vingt d'entre eux pour procéder au choix des magistrats municipaux. D'après un ancien règle-

ment, ces vingt délégués devaient être pris par moitié dans les deux sections de la cité; mais, plus tard, on en accordait seize à la basse-ville et quatre seulement à la haute. Les bourgeois nommaient en outre, directement par vote spécial, un *vingt-et-unième*, chargé de les présider et de les départager dans le cas où les suffrages se seraient portés en nombre égal sur deux concurrents.

« Quand cette première partie du mandat électoral était accomplie, le vingt-et-unième allait prêter le serment à l'hôtel-de-ville, où les magistrats sortants restaient en permanence; puis il revenait à la sénéchaussée pour y travailler avec les vingt à la nomination du mayeur et des échevins. » Lorsqu'ils s'étaient entendus sur le choix des magistrats, dit Fr. Morand, le vingt-et-unième présentait en séance le procès-verbal ou *mémoire* au greffier; et celui-ci, après avoir fait le signe de la croix, en donnait lecture. On introduisait ensuite, en assemblée publique, le mayeur et les échevins nouvellement élus, et le président du siège électoral, c'est-à-dire l'ancien mayeur, recevait le serment du nouveau, à qui il remettait une baguette comme symbole de son autorité, aux cris du peuple: « Vive le roi! Vive M. le mayeur! » Cela fait, on se rendait en corps à l'église Notre-Dame, où l'on chantait le *Veni Creator*, et si l'heure n'était pas trop avancée, on allait souper à l'hôtel du magistrat nouvellement élu.

« Le lendemain, on dînait encore une fois tous ensemble à l'hôtel-de-ville, en compagnie du gouverneur, des gens du roi, du curé de la paroisse et des principales autorités; ce qui ne laissait pas d'être assez onéreux pour la caisse des deniers patrimoniaux, mais c'était un usage ancien et immémorial, que pour rien au monde on n'eût voulu changer.

« La semaine qui suivait le renouvellement de la loi était employée par les vingt-et-un à recevoir les plaintes et les observations des bourgeois sur le fait de la police. Ils en dressaient une requête, qui était présentée aux nouveaux mayeur et échevins le vendredi, jour de leur installation; ce jour arrivé, l'administration nouvellement élue se réunissait dans la grande salle de la mairie, où se tenaient chaque quinzaine les audiences de la justice municipale; là, les officiers subalternes, c'est-à-dire d'abord les sergents à verges, puis le portier de la ville, le

geôlier des prisons, les guetteurs du beffroi, le fontainier, etc., déposaient sur la table les insignes de leurs fonctions pour marquer leur dépendance, et, après avoir prêté leur serment, ils les recevaient des mains du nouveau mayeur, pour en continuer l'exercice. On délibérait ensuite sur les requêtes des vingt-et-un, et le lendemain, samedi, on publiait les ordonnances que l'on avait jugé bon d'édicter pour la satisfaction du public ».⁽¹⁾

Ajoutons que le nouveau corps municipal nommait à l'élection le receveur de l'hôpital.

En 1764, les *vingt-et-un* furent remplacés par douze notables, et le corps municipal comprit alors : un maire, un vice-maire, quatre échevins, un avocat fiscal, un procureur fiscal, et six conseillers. Au XVIII^e siècle, la juridiction du maire était loin d'être aussi étendue qu'au Moyen-Age, où elle comportait la haute, la basse et la moyenne justice ; à la veille de la Révolution, ce n'est plus qu'une sorte de justice de paix, compétente pour la police et la voirie. Le procureur fiscal remplissait auprès du maire l'office de ministère public.

Finances.

Les finances de la Ville étaient toujours aux mains de l'argentier, qui affermais à des particuliers la perception de presque tous les droits communaux. Il percevait les rentes dues à l'hôtel de ville, les revenus des immeubles appartenant à la commune, les octrois et les droits sur la bière, le vin, la harengaison, etc., et sur les blés à leur sortie ; il percevait aussi certains droits d'enregistrement, ceux payés par les nouveaux bourgeois à leur entrée dans la bourgeoisie, les amendes, et le droit payé par la ferme des bois pour le chauffage et l'entretien des corps-de-garde. Les tailles, les droits d'ancrage, de tonnage et de pêche, étaient perçus par le roi.

Bien des dépenses inutiles ont été supprimées ou diminuées depuis le Moyen-Age ; il y a beaucoup moins de vins d'honneur, de présents « pour l'honneur et estat de la ville warder. » On consume moins de feux de joie, et les fontaines ne laissent plus couler en abondance des flots de vin aux jours de liesse.

Justice.

Outre la juridiction échevinale, l'organisation judiciaire comprenait : 1^o La *Sénéchaussée*, jugeant en première instance avec

(1) Haignéré, *Dict. arch. des communes du Pas-de-Calais*, t. I.

appel au Parlement de Paris. Le sénéchal était le chef de la noblesse ; il avait, pour le seconder, un président, un lieutenant-général et un lieutenant-particulier, un assesseur, trois conseillers, un avocat et un procureur du roi, un substitut, un greffier, deux offices de vérification des défauts, deux offices d'enquêteurs, un office de conseiller-garde. 2^o La *Maréchaussée*, chargée de juger sans appel des délits contre les personnes, et composée d'un lieutenant et trois brigades. 3^o Les *Bailliages* royaux et seigneuriaux au nombre de dix-huit ; leur juridiction s'étendait plus spécialement sur les roturiers, avec appel à la Sénéchaussée. 4^o L'*Amirauté*, tribunal maritime. 5^o La *Maitrise des eaux et forêts*. 6^o Le *Tribunal des traites* pour la répression des fraudes. 7^o Deux Tribunaux ecclésiastiques, l'*Officialité diocésaine*, composée uniquement de l'évêque, et le *Chapitre des Chanoines*.

La coutume particulière du Boulonnais était appliquée comme coutume générale à quatre ou cinq coutumes particulières de la province.

Armée.

Quant à l'organisation militaire, elle était toute spéciale. Le chef supérieur était un gouverneur, assisté par un commandant de la place de Boulogne. Tous les habitants étaient soldats, avec les nobles pour chefs : sur 34,000 habitants, le Boulonnais fournissait six régiments d'infanterie de 500 hommes, cinq régiments de cavalerie, une compagnie de dragons et une de carabiniers, soit 3000 fantassins et environ 600 cavaliers, conduits par 140 gentilshommes. Un inspecteur particulier les surveillait. Le roi donnait à trois des régiments d'infanterie la même solde qu'à ses propres troupes, quand il les employait en été ; il ne leur donnait rien en hiver. Les cavaliers étaient équipés par les gens du pays : chaque propriétaire devait nourrir un cheval exclusivement pour le cas de guerre. Les Boulonnais faisaient eux-mêmes le service des douanes le long de la côte. Enfin ils fournissaient 2,669 marins aux flottes royales.

Les « troupes boulonnaises » avaient une réputation de bravoure. Quand elles avaient fini le temps de service dû par elles, des régiments du roi venaient les remplacer ; ceci explique un des couplets de la marche qu'elles chantaient, et que voici :

Allez-vous-en Caudiaux, chez vous ;
 Allez-vous-en planter vos choux :
 Le Roy n'a plus besoin de vous.
 Nous attendons les Irlandais
 Qui viennent ici nous garder,
 Allez-vous-en vilains Boul'nnaï !

Quand on est mort c'est pour longtemps,
 On est guéri du mal de dents,
 De la potence et du carcan.
 Si je ris, c'est à mes dépens,
 Si je bois, c'est de mon argent,
 Telle est la march' du régiment !

Administration
 provinciale.

Boulogne, comprise dans les pays d'Etat, eut la chance de se voir appliquer le système de l'administration provinciale. « Sous la magistrature de Chinot de Chailly fut instituée, sous la dénomination de *Corps d'administration pour la régie de l'octroi et des autres affaires communes du comté et du gouvernement de Boulonnois* (lettres-patentes du roi du 6 mai 1766), cette administration provinciale dont le souvenir est encore dans la mémoire de tous, et qui a doté notre pays d'améliorations que le temps n'a pas fait oublier. C'est principalement à la haute protection du duc d'Aumont que le Boulonnais dut cette institution qui le rétablit dans son droit séculaire de s'administrer lui-même, et fut la première de ces assemblées provinciales dont quelques autres provinces furent ensuite admises à jouir comme nous. Etabli sur les bases relativement libérales de l'édit de 1764, composé de vingt membres électifs et périodiquement renouvelables (huit administrateurs, douze conseillers élus par les délégués des Trois-Etats, plus le Président), et d'un président délégué par le roi parmi trois sujets choisis par les électeurs, le corps d'administration fut à notre province, qu'il émancipait de celle de Picardie, ce qu'est aujourd'hui le conseil général pour le département, mais en y ajoutant le pouvoir exécutif que celui-ci ne possède à aucun degré. Disposant des produits de l'octroi de quarante sols par velte d'eau-de-vie consommée dans tout le pays, il fit tourner au bien public l'emploi de sommes considérables qui, aux mains des intendants de Picardie, se prodiguaient arbitrairement en gratifications ou s'employaient sans utilité pour nous ».(1)

(1) D'Hauttefeuille et Bénard, *Hist. de Boulogne-sur-mer*, T. II.

Cette administration provinciale fut une faveur exceptionnelle. Cependant, la province souffrait comme les autres des abus de l'ancien régime. En 1709, 1749, 1770, la municipalité se plaint de l'envahissement des communautés religieuses, parmi lesquelles on comptait beaucoup d'Anglais. En 1752, dans une requête au roi pour l'expulsion des jésuites anglais, il est dit que les communautés occupent tant de terrain « que les habitants ne trouvent plus d'emplacement pour y bâtir des maisons et des magasins. » Une requête antérieure des administrateurs de l'hôpital disait (14 août 1709) : « La ville de Boulogne est divisée en haute et basse ville. Dans la haute-ville il y a une cathédrale; le palais épiscopal et les maisons des chanoines et des dignitaires de cette cathédrale composent une bonne partie de cette haute-ville. Il y a, outre cela, trois communautés : l'une est celle des prêtres de l'Oratoire, dont la maison est fort nombreuse, et ils sont précepteurs du collège. La seconde communauté est des religieuses Ursulines où il y a très souvent jusqu'au nombre de cinquante pensionnaires, et cette communauté sert à l'instruction des jeunes filles de la ville. Et la troisième est celle des Annonciades. Ces trois communautés occupent la moitié de la haute-ville... Quant à la basse, il est vrai qu'elle a un peu plus d'étendue, mais la plus considérable partie est occupée par des pauvres gens dont les deux tiers sont réduits à la mendicité... Cette basse-ville est chargée de deux communautés de mendiants : l'une est la maison religieuse des Cordeliers, l'autre des Capucins, et d'une autre qui sort des Minimés, réduite depuis quelque temps à mendier. A quoy il faut ajouter un séminaire des prêtres de Saint-Lazare et missionnaires établi il y a environ trente années dans la principale rue, qui se sont rendus propriétaires d'une grande maison qui faisait la plus grosse hôtellerie et de plusieurs autres attenantes... le grand nombre de communautés sont la cause de la ruine de la ville et des habitants. »

Une note manuscrite d'Abot de Bazinghen, contemporain des faits qu'il raconte, donne une idée de l'état général des esprits peu avant la Révolution, lors de la signature de la paix, en 1783. « Ces réjouissances (à l'occasion de la paix) firent peu de sensation, même parmi le peuple. Le troisième vingtième des impôts, une cherté excessive, peu d'espérance d'un meilleur sort,

les révolutions fréquentes dans le ministère des finances, l'ascendant qu'une reine jeune et légère semblait prendre sur l'esprit du roy depuis surtout qu'elle lui donnait un héritier, tout cela, dis-je, toutes ces considérations n'égayaient pas beaucoup le Boulonnais, naturellement bon français, bon patriote, mais triste et prévoyant. »

Corporations, maîtrises et jurandes.

Au XVIII^e siècle, grâce aux améliorations apportées par Mutinot, le commerce se développait ; la prépondérance passa de la haute ville à la basse, qui, n'étant plus enceinte de murailles, put s'étendre librement. L'organisation théorique des commerçants et des industriels était toujours la même qu'au Moyen-Age ; ils étaient répartis en corporations ; il y avait à cette époque celles des bouchers, des cordiers, des cordonniers, des cuisiniers, des serruriers, des tailleurs d'habits, des marchands drapiers et merciers, des charpentiers et menuisiers, des tonneliers, des maîtres apothicaires, etc... Mais dans la pratique, de grandes modifications avaient pris place dans cette organisation. Les *maîtres* en avaient profité pour supprimer la concurrence, et se transmettre comme un fief la faculté de fabriquer et de vendre. Dès-lors, ceux que ce privilège lésa furent amenés à frauder. Le nombre des infractions aux statuts s'élève de plus en plus ; les maires sévissent d'abord, puis sont obligés de se relâcher de leur sévérité : souvent, le maire qui réglementait la vente des bières était lui-même un brasseur ; on vit des échevins interdire la salaison à tous autres qu'aux saleurs : ils étaient eux-mêmes saleurs. Cet état de choses amena la proclamation de la liberté du travail lors de la Révolution.

La pêche.

La pêche était toujours la principale industrie du pays. Du commencement de décembre à la fin de mai, on faisait la pêche du poisson frais, avec des tramails ou avec des lignes ; il y avait une cinquantaine de bateaux pêchant au tramail, et une vingtaine pêchant à la ligne ; ils jaugeaient de cinq à six tonneaux en moyenne, et prenaient les mêmes poissons que de nos jours.

En mai, juin et juillet, quarante à cinquante bateaux, dont les plus grands jaugeaient dix tonneaux, pêchaient le maquereau ; ces mêmes bateaux pêchaient le hareng en octobre, novembre et décembre. Dans les bonnes saisons, ils rapportaient 800 et quelquefois 1,000 lasts de hareng, chaque last étant de 12 barils et chaque baril de 1.200 harengs. Tout ce poisson était salé,

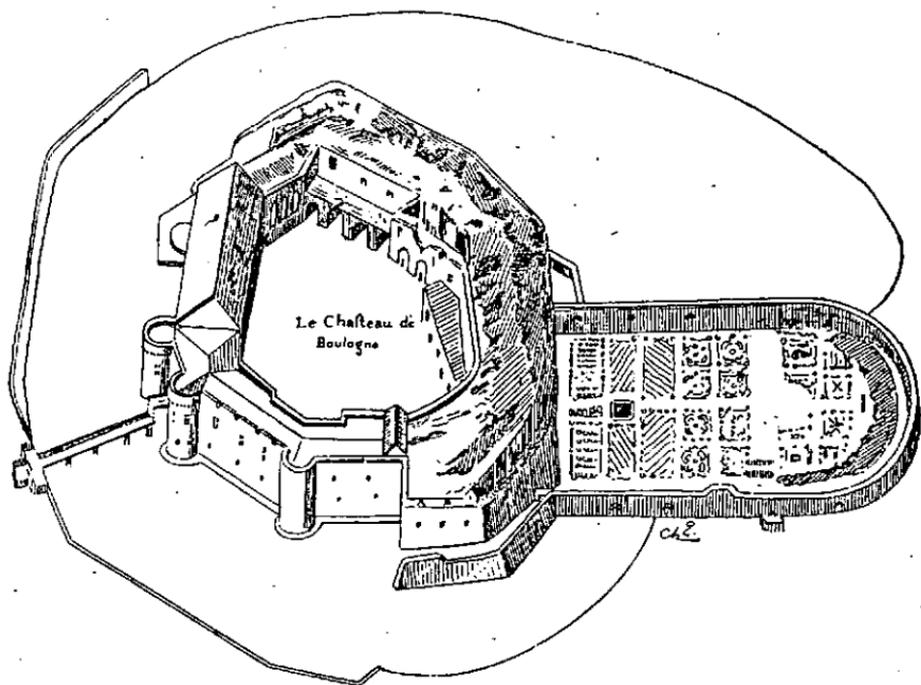


Fig. 27. — Le Château en 1677.
(Extrait de C. ENLART, *les Monuments anciens de Boulogne*).

fumé et expédié en Bretagne, en Normandie, en Champagne, en Picardie et à Paris. En 1749, quelques armateurs de Boulogne furent les premiers à entreprendre la grande pêche, sur les côtes d'Islande ; plus tard, ils poussèrent leurs bateaux jusqu'à Terre-Neuve.

On avait désensablé le chenal du port, restauré les jetées du Pidou et de la Dunette. Ces travaux et les prescriptions de Mutinot sur la visite du poisson, le saurissage, les salaisons et la mise en baril, facilitèrent le développement de la pêche.

Le sel qui servait à ces salaisons venait du Brougè et du Croisic ; on salait aussi pour l'exportation une grande quantité de beurre. Le Boulonnais jouissait ici d'un privilège marqué : il n'était pas soumis à la gabelle, de sorte que la mesure de sel qui se vendait six livres en Boulonnais, en coûtait soixante-deux quelques lieues plus loin. On fut une fois menacé de payer cet impôt : la municipalité écarta le danger en prouvant que ce serait la ruine de la pêche.

On faisait venir de Bordeaux, de la Rochelle et de Nantes, des vins et des eaux-de-vie qu'on exportait en Angleterre. La fabrication de la bière prenait en même temps de l'extension.

Quand nous possédions les Indes, Boulogne exportait beaucoup de thé, qui était frappé à la sortie d'un droit de 3 livres pour 1.000 ; il y eut des années où l'exportation s'éleva à 2.700.000 francs. Mais lorsque nous eûmes perdu notre empire colonial, ce commerce baissa rapidement ; en 1708, il atteignait à peine 100.000 francs. Nous retrouvons ici l'activité et la fermeté de Mutinot : il eut à soutenir une lutte difficile et âpre contre certains commerçants qui ne craignaient pas de déconsidérer les produits boulonnais en mélangeant le thé de première qualité, venu des Indes, avec du thé de qualité inférieure, venu de Hollande. Le litige alla même devant le Parlement de Paris, qui donna gain de cause au Maire.

On continuait à extraire de la falaise des pierres qui allaient en Flandre et en Hollande ; on s'en servit pour le port de Dunkerque et pour divers monuments construits à cette époque. En 1773, une faïencerie fut fondée ; il y avait déjà des manufactures de grès et de tabac.

Le commerce d'importation comprenait les laines, les cotons, la quincaillerie, le charbon, les chevaux venus d'Angleterre, les

genièvres et les fromages expédiés de Hollande; les meules et les planches de sapin de Norwège; le fer, le chanvre, le goudron de Suède; les eaux-de-vie d'Espagne.

En 1789, sans compter les caboteurs de la côte, le mouvement du port était de 1136 entrées pour 1124 sorties.

Les deux grandes foires se tenaient toujours en novembre et en août; cette dernière avait été transportée de la Madeleine à la rue de l'Hôpital. Le premier mercredi du mois était le jour du franc-marché, qu'alimentaient les bestiaux et les chevaux de la région; on y vendit jusqu'à 1.000 et 1.200 poulains.

Les paysans des environs apportaient leurs denrées à la ville les mercredi et samedi de chaque semaine. Ici encore, le Maire eut à intervenir: les restaurateurs, marchands de légumes, de gibiers, etc., avaient pris l'habitude de courir au-devant des paysans, pour leur acheter à bon compte le meilleur de leurs marchandises, avant que le public pût en faire autant. Ils revendaient ensuite très cher ces mêmes denrées. La population s'irrita; il y eut une émeute contre ces accapareurs, et le Maire dut leur interdire de paraître aux marchés et de rien acheter avant une certaine heure, qu'il fixa.

De 1700 à 1750, les ressources de la commune doublèrent.

La ville.

A la fin du XVIII^e siècle, la physionomie de la ville avait beaucoup changé depuis cent ans. La basse-ville s'était fort étendue, et le chiffre de la population était monté à 10.000 habitants, sans compter la garnison que le roi entretenait dans le château. Une colonie anglaise s'y fonda peu à peu; on y remarqua le poète Churchill, qui mourut à Boulogne en 1764.

La haute-ville était à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. L'ancienne cathédrale subsistait toujours. Différentes additions avaient été faites aux fortifications du château. Depuis 1724, le beffroi possédait sa tour octogonale, surmontée d'une flèche (sur laquelle on installa plus tard un télégraphe, et qui fut frappée de la foudre en 1809). L'Hôtel de Ville était de construction récente (1734). La Sénéchaussée s'élevait sur l'emplacement du Palais de Justice actuel. La maison qu'occupent les Ursulines était alors la Maison du Roi, et l'ancienne hôtellerie de St^e-Catherine, appelée aussi le Grand Disner, servait de magasin. On venait de construire sur la place le monument qui abritera plus tard l'Empereur. Le bâtiment des

Annonciades était réparé à neuf. On termina en 1772 une salle de théâtre rue de l'Ancienne Comédie. On voyait encore à la Haute-Ville les Ursulines, l'Évêché, et le Collège des Oratoriens.

La basse-ville était entourée d'une enceinte, datant du XVIII^e siècle, qui commençait un peu au nord de la Porte des Dunes, descendait en obliquant vers le ruisseau des Tintelleries, le traversait et aboutissait au port. Là, elle longeait les quais, allait jusqu'à l'extrémité des propriétés des Capucins, et remontait vers la haute-ville. Elle était percée de quatre portes : la porte des Tintelleries, la porte de la Beurrière, la porte de la Mer et la porte Royale.

A l'extrémité de l'Esplanade, on venait de terminer le bâtiment où l'on mit les boucheries, les poids de la ville, les casernes de la maréchaussée. Dans la Grand'Rue se voyait le Séminaire, et l'église St-Nicolas avait été récemment remise à neuf. On avait transformé le cimetière avoisinant l'hôpital général en une place où l'on élevait l'école des Frères, et construit de vastes casernes dont les caves servaient d'entrepôt aux geniévres. Enfin on trouvait encore en basse ville les couvents des Minimes, des Capucins et des Cordeliers.

En 1700, le vrai port de Boulogne était dans le canal des Tintelleries ; mais, depuis, il s'était beaucoup transformé : le chenal avait été approfondi ; on refit les jetées du Pidou, que défendait la tour du Mâchicoulis, et la jetée de la Dunette. Des quais resserraient les rives de la Liane, et certains terrains de la rive droite, desséchés et vendus, étaient devenus des jardins potagers productifs. Il n'y avait pas encore de pont sur la rivière.

On ne voyait de maison ni à Capécure, ni aux Tintelleries qui étaient de grands jardins ; il en existait quelques unes, en petit nombre, sur la falaise, à Beaurepaire et à Bréquerecque. Le premier établissement de bains de mer chauds et froids qui exista en France, fut fondé à Boulogne en 1789, par Cléry de Bécourt.

Achille Mutinot s'attacha à perfectionner la police de la voirie. Il obligea les propriétaires à faire nettoyer régulièrement les cheminées de leurs immeubles, pour diminuer les chances d'incendie. Un entrepreneur était chargé du nettoyage des rues, ce qui n'était pas une mince besogne, car à cette époque les

bouchers tuaient chez eux et jetaient devant leur porte les détrit^{us} des bêtes abattues. On avait capté de nouvelles sources, et l'eau arrivait plus abondamment que par le passé.

En somme, Boulogne était déjà une coquette petite ville ; son aspect devait être des plus agréables, lorsque le 25 avril, jour de la Saint-Marc, on célébrait joyeusement l'anniversaire de la reprise de la ville aux Anglais : les rues étaient pavoisées, le soir on dansait autour des feux de joie, et les fontaines coulaient du vin les années où la municipalité était en bonne situation financière.



CHAPITRE XII.

1789-1815

Boulogne pendant la révolution. — Les corsaires. — Bonaparte et la Flottille ; Nelson bombarde Boulogne. — Le camp ; distribution des croix de la Légion-d'Honneur ; la Colonne napoléonnè ; la Côte de Fer. — Départ de la Grande Armée et désorganisation de la Flottille. — Les Cent jours.

Boulogne pendant
la Révolution.

Lorsque Necker eut fait rendre, le 1^{er} janvier 1789, un arrêt du Conseil convoquant les États-Généraux, les membres des États du Boulonnais se réunirent à la sénéchaussée. Ils élurent comme députés l'abbé de Montgazin pour le clergé, le duc d'Aumont de Villequier pour la noblesse, et pour le tiers-état Nicolas Latteux, ancien maire, et Bernard Gros, avocat à la sénéchaussée.

Dans les cahiers de doléances, le clergé demandait la suppression de la liberté de la presse, des lettres de cachet et de la vénalité des charges, certaines réformes judiciaires, l'augmentation des appointements des curés de campagne, la reconnaissance du catholicisme comme religion d'État.

La noblesse demandait la convocation des États en cas de minorité au trône, la rédaction des codes, la réforme de l'impôt, la liberté de la presse, la conservation des privilèges du Boulonnais, des avantages égaux pour la noblesse de cour et les nobles qui commandaient les troupes boulonnaises.

Le tiers priait le roi de maintenir Necker au ministère ; il demandait le suffrage par tête, la réunion périodique des États pour voter et répartir également l'impôt ; la responsabilité des ministres et la justice égale pour tous ; il voulait le rétablis-

ment du Boulonnais dans ses anciens privilèges, l'encouragement donné à l'agriculture, l'admission des membres du tiers aux grades et charges qui leur étaient interdits jusque là.

A la nouvelle des premiers succès du Tiers, de la création d'une Assemblée Constituante, les Boulonnais se rallièrent au mouvement révolutionnaire ; ils adoptèrent la cocarde tricolore, et, comme Paris, instituèrent une garde nationale, qui compta environ 1200 hommes ; pour avoir des armes, ils s'adressèrent au commandant du Château, qui dut leur en délivrer.

En Octobre 1789, le duc d'Orléans, suspect à la famille royale, fut envoyé en mission en Angleterre. Il vint s'embarquer à Boulogne : la population crut à une fuite, et une émeute empêcha son départ. On ne lui laissa prendre le bateau qu'après confirmation des intentions du Gouvernement par l'Assemblée et la municipalité de Paris.

Un certain nombre de membres de la garde nationale furent députés à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, tandis que ceux restés à Boulogne fraternisaient avec le régiment de Condé qui s'y trouvait en garnison. A cette époque fut fondée la *Société des Amis de la Constitution*, qui tint ses séances aux Cordeliers, et où se révélèrent Daunou et Leuliette.

Dans la réorganisation administrative de la France, le Boulonnais, avec l'Artois, le Calaisis et l'Ardresis, forma le département du Pas-de-Calais ; Boulogne fut le chef-lieu d'un district divisé en douze cantons. Ce district avait à sa tête un directoire permanent de quatre membres avec un président, un Conseil de douze membres siégeant quinze jours par an, un procureur-syndic, un secrétaire et un trésorier. En tant que commune, Boulogne fut administrée par un maire, un procureur-syndic, un substitut, douze officiers municipaux et un Conseil général de la commune, composé de vingt-quatre notables ; le maire, trois des officiers municipaux, le procureur-syndic et son substitut formaient le Bureau électif. Le maire était chargé de tenir les registres de l'état-civil. Les juridictions anciennes étaient abolies ; Boulogne nomma à l'élection les membres d'un tribunal civil et d'un tribunal de paix.

Il n'y eut plus qu'un évêché par département ; le clergé de Boulogne, ayant refusé de prêter le serment, fut remplacé par des prêtres assermentés, et l'évêque Porion, nommé à Arras,

vint faire son entrée à Boulogne. Les Frères de la Doctrine Chrétienne étant partis, on réorganisa l'instruction primaire.

La Révolution marchait à grands pas ; la cherté des vivres, la fuite du roi irritèrent les esprits déjà très surexcités. Une procession où l'on ne rendit pas les honneurs voulus aux prêtres assermentés, au reposoir de l'hôpital Saint-Louis, détermina une émeute. D'autres suivirent fréquemment. Il fallut instituer un tribunal de police, et des appariteurs remplacèrent les douze sergents à verges.

Boulogne envoya à l'Assemblée Législative (Octobre 1791) Legressier de Bellanoy. A la fin de cette année, on procéda à l'élection d'un Tribunal de Commerce (un président et quatre juges) ; il n'y eut plus d'Amirauté.

La noblesse commençait à émigrer ; il est à remarquer que peu d'entre les nobles du Boulonnais quittèrent le pays.

Le 29 avril 1792, on planta l'Arbre de la Liberté devant la Mairie ; le 14 juillet suivant, la population apprit avec joie que la Législative avait voté 120.000 francs pour les travaux du port.

Le 21 septembre, la Convention proclama la République ; Boulogne y avait député Daunou, qui, n'ayant pas voté la mort du roi, fut arrêté six jours après l'exécution ; il resta quatorze mois en prison. Bien que la ville envoyât largement son contingent de volontaires aux armées, bien qu'elle fournit sans hésiter des soldats à Carnot, à Lesage et à Custine, lorsqu'ils vinrent lui en demander, l'attitude peu enthousiaste de la municipalité la fit accuser de modérantisme. Le représentant Joseph le Bon vint une première fois à Boulogne avec Dale ; il ne fit qu'y instituer un Comité permanent de sûreté générale. Après eux, un autre représentant, André Dumont, remplaça la municipalité existante par une autre qu'il nomma, et opéra nombre d'arrestations, mais il relâcha ses prisonniers entre Abbeville et Doullens. Ce fut le tribunal révolutionnaire d'Arras qui amena la Terreur à Boulogne ; un prêtre fut exécuté ; les arrestations se multiplièrent ; on rechercha les titres féodaux pour les détruire ; une pétition adressée au Conseil de la Commune demandait la démolition du beffroi, « bastille hideuse destinée à perpétuer le souvenir d'un antique esclavage ! » Ce monument était au contraire l'emblème des libertés communales ; il fut

sauvé parce qu'on alléguait qu'il servait à la défense du pays, en permettant de signaler au loin la présence de l'ennemi.

Le Bon revint opérer de nouvelles arrestations et expédia ses prisonniers sur Arras ; il institua un Comité de surveillance. André Dumont le suivit de près : il destitua le Comité de Surveillance, et brûla sur la place publique la statue miraculeuse de la Vierge. Deux envoyés de Joseph le Bon lui succédèrent, et firent de nouveaux prisonniers.

Après le 9 Thermidor, les prisons s'ouvrirent. Le Conseil de district envoya son adhésion à la Convention, et le représentant Florent Guyot vint organiser les services publics ; Berlier l'aida dans ce travail, et fit en outre diriger sur Paris les principaux terroristes. En octobre 1794, Daunou sortit de prison, et se mit à préparer la Constitution de l'an III. La Convention fut dissoute le 26 octobre 1795.

Vingt-quatre départements élurent notre illustre compatriote Daunou au Conseil des Cinq-Cents, qui le nomma son président. Sous le Directoire, on nomma à Boulogne une administration communale (novembre 1795), et l'on y installa, grâce à l'influence de Daunou, l'École centrale du département. L'hôpital civil fut reconstitué (1796), et la *Société d'Agriculture et des Arts* tint sa première séance en 1797. La cathédrale et le petit séminaire furent, l'année suivante, vendus à des démolisseurs. Enfin, en 1799, on ouvrit au public la Bibliothèque dont les éléments avaient été réunis par Isnardy, et on institua le Bureau de Bienfaisance.

Les Boulonnais se rallièrent volontiers au coup d'Etat du 18 Brumaire ; la Constitution de l'an VIII qui en sortit, fit de Boulogne le chef-lieu d'un arrondissement comprenant treize cantons et cent communes ; elle eut un Conseil municipal de trente-deux membres nommés par elle ; on y organisa l'octroi. Le Tribunal de district fut remplacé par un Tribunal de première instance, dont les juges étaient nommés par le pouvoir central, et non plus élus.

Cette nouvelle administration entreprit des travaux importants pour améliorer le port : elle le fit approfondir, et fit aussi rebâtir les quais et l'estacade. Elle activa la propagation de la vaccine, récemment importée d'Angleterre.

Le Concordat de 1802 consacra la perte de leur évêché pour

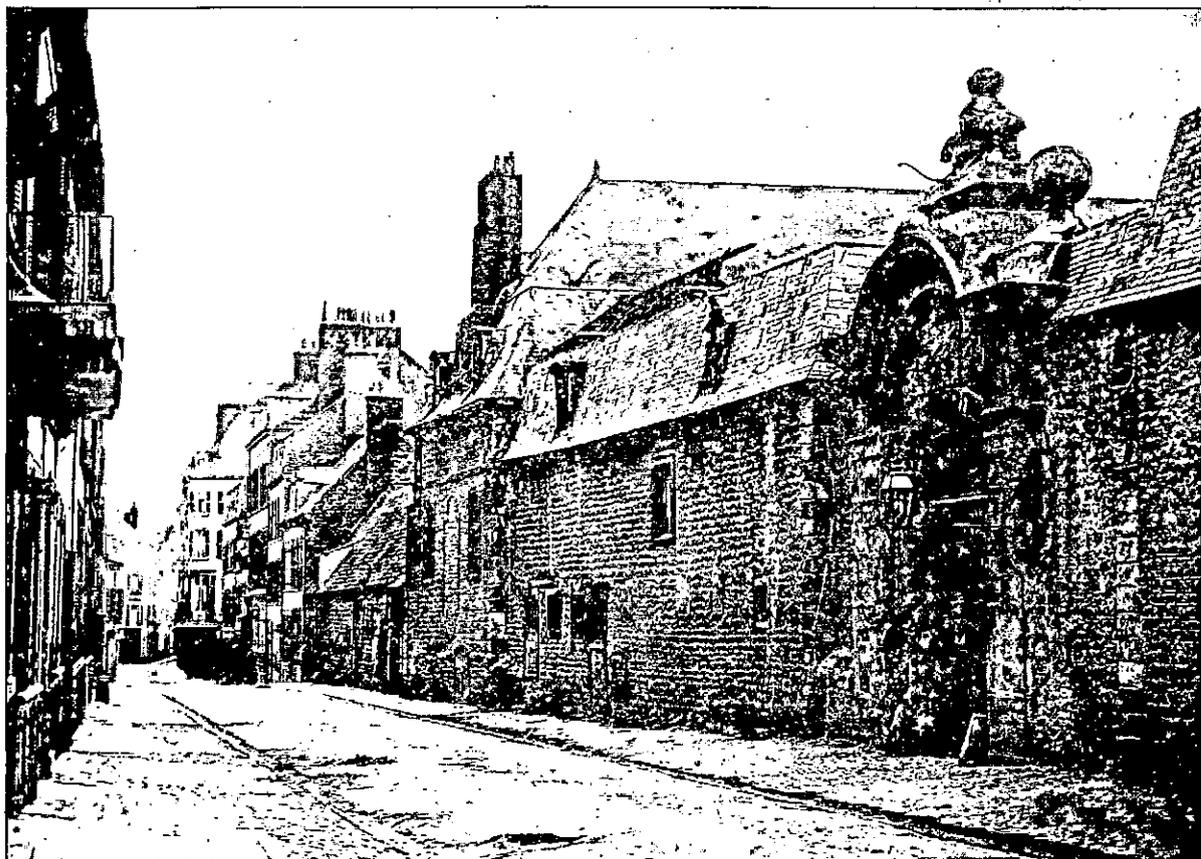


Fig. 28. — Ancienne façade de l'Hôpital démolie en 1893.
(Extrait de D. AIGRE, *Assistance, Hygiène, Démographie à Boulogne*.)

travaux. Mais ce voyage n'était qu'une feinte: le futur empereur rêvait alors la conquête de l'Orient.

Bonaparte et la Flottille; Nelson bombarde Boulogne.

On n'en continua pas moins à travailler au port et à pratiquer activement la course. Après la paix de Lunéville (1801), l'Angleterre continua la guerre: Bonaparte résolut de mettre à exécution le plan qu'il méditait depuis longtemps. Par ses ordres, le port fut rapidement transformé, la côte hérissée de batteries, et des ports environnants il arriva des bateaux plats, des prames, des canonnières, tout ce qui constitua la Flottille. Le plus grand nombre des corsaires s'enrôla dans les équipages.

Par deux fois, l'amiral anglais Nelson attaqua cette force naissante pour essayer de la détruire; il bombarda Boulogne pendant seize heures, mais il fut repoussé avec pertes; on lui coula huit bâtiments, et on lui tua 4 à 500 hommes. Pour nos marins comme pour nos soldats, commandés par l'amiral Latouche-Tréville, l'effet moral de ce succès fut d'autant plus grand qu'on n'était pas habitué aux victoires navales. Des armes d'honneurs récompensèrent les plus braves.

Peu après, l'Angleterre signa la paix d'Amiens, mais elle n'en exécuta pas les conditions, et il fallut recommencer la guerre.

Le 11 Messidor an XI (29 juin 1803), le premier Consul vint à Boulogne organiser en personne le Camp et la Flottille; il confia le commandement du premier à Soult, et mit l'amiral Bruix à la tête des forces maritimes. L'adresse du maire prouve la part active que les Boulonnais prenaient à la lutte: « Citoyen premier Consul, disait-il, depuis qu'au mépris d'un traité solennel une nation ambitieuse et jalouse de votre gloire et du bonheur de la France a tout-à-coup osé déployer l'étendard de la guerre, la ville de Boulogne a l'avantage d'être associée aux vastes projets que vous avez conquis; elle s'honore de concourir à leur exécution, comme déjà elle se glorifie d'avoir contribué à humilier l'orgueil britannique. Les grands travaux que vous avez ordonnés, la construction de forts et de batteries sur les lieux mêmes où jadis César avait placé ses camps, font naître des rapprochements heureux; ils présentent que le port de Boulogne sera le théâtre d'événements extraordinaires, dont le succès est réservé au héros qui sait fixer la victoire. Oui, citoyen Premier Consul, les

habitants de cette ville seconderont une entreprise que l'audace et la mauvaise foi ont provoquée; et pour marquer l'intérêt qu'ils prennent à l'issue favorable que l'Europe en attend, ils nous chargent de vous offrir un bateau canonnier, complètement équipé et monté par des Boulonnais. »

Le Camp.

Alors, d'Equihen à Capécure on vit sortir de terre le Camp de gauche, et, de la Tour d'Odre à Ambleteuse, le Camp de droite; cent mille hommes y furent réunis. Un troisième Camp se formait à Montreuil sous le commandement de Ney. On appuya les batteries de la côte par le feu des forts en pleine mer.

La *Côte de Fer* méritait bien son nom lorsque Bonaparte revint l'inspecter le 12 brumaire. Malgré les croisières anglaises, toutes les divisions de la Flottille parvenaient intactes au port de Boulogne; outre les batteries de côte, des batteries mobiles les accompagnaient le long du rivage. On livrait alors des combats partiels, où les Français avaient l'avantage; ils s'aguerri-ssaient ainsi et prenaient confiance.

Au cours de cette visite, Bonaparte habita le château de Pont-de-Briques; son quartier général était près de la Tour-d'Odre, et sa *baraque* s'élevait sur la falaise à l'endroit où se dressa depuis sa statue, qu'un ouragan a renversée il y a quelque temps.

Lorsque le Sénat eut proclamé l'Empire, les Boulonnais furent unanimes à adhérer au plébiscite qui sanctionna ce vote, et ils firent à Napoléon I^{er} une réception magnifique, lorsqu'il revint le 19 juillet 1804. Ils les en remercia en autorisant l'annexion des Tintelleries et de Bréquerrecque à la commune de Boulogne.

Distribution des
croix de la Lé-
gion-d'Honneur.

Le 28 Thermidor an XII (16 août 1804), jour anniversaire de la fête de Napoléon et du bombardement de Boulogne par les Anglais, eut lieu sur le plateau de Terlinethun la première grande distribution des croix de la Légion-d'Honneur. On avait massé sur ce point 120,000 hommes; 2000 tambours battaient aux champs, et Méhul conduisait un orchestre de musiques militaires. Un témoin de la cérémonie écrivait: « Le trône (sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui un monument commémoratif), était formé d'un tertre dans le goût antique, tel que, dans les camps romains, on en élevait aux Césars quand ils devaient haranguer l'armée, et tels que les médailles nous les ont transmis sous la dénomination d'*allocutions*.

» Une plate-forme carrée de seize pieds sur huit de hauteur, était entourée d'étendards et de drapeaux surmontés d'aigles d'or. Au centre, sur deux gradins, était posé le siège antique de Dagobert, et, pour baldaquin du trône, un trophée d'armes composé des drapeaux, guidons et étendards pris à Montenotte, Arcole, Rivoli, Castiglione, les Pyramides, Aboukir, Marengo, etc. Au milieu de ce groupe était l'armure en pied des électeurs de Hanovre, et le tout était surmonté d'une immense couronne de lauriers d'or, sur laquelle s'agitaient les queues des guidons des mameloucks. Près du trône étaient placés le prince Joseph, les ministres, les maréchaux de l'Empire, les amiraux, les grands officiers de la couronne, les colonels, généraux et électeurs présents, et derrière, un capitaine de chaque corps de l'armée, tenant un drapeau déployé. Devant le trône, le grand chancelier de l'Ordre; sur les seize marches du trône, les aides-de-camp, recevant et portant les ordres de l'empereur, et plus bas, les légionnaires déjà décorés, sur la tête desquels flottaient les drapeaux et étendards conquis, dont on avait formé deux trophées.

» Les marques d'honneur, portées par des adjudants-généraux, étaient placés dans les casques et boucliers de Duguesclin et de Bayard....

« A midi, l'empereur paraît; il monte sur le tertre; il devient l'âme de ce grand corps. Le silence est la première expression de l'émotion. Un roulement annonce que la cérémonie est commencée. Le grand chancelier de l'Ordre prononce un discours; un autre roulement fixe de nouveau l'attention. La voix de Napoléon se fait entendre, il prononce le serment, et cent mille serments s'attachent au sien. A vingt reprises, le salut de l'empereur est demandé avec enthousiasme.

« La brillante harmonie des airs nationaux, qui rappelle de glorieux souvenirs, se distingue à travers le bruit de mille tambours et le feu roulant de trente batteries... Le même vent d'ouest qui tourmentait nos drapeaux, avait enflé les voiles de la division de la flottille du Hâvre, et dans le même moment la faisait entrer dans le port. Que d'idées se rattachent à un pareil moment!....

« Il était beau de voir des maréchaux de l'Empire, des généraux, des conseillers d'état, des préfets, des évêques, des officiers, des soldats et des matelots, recevoir alternativement le

prix d'honneur des mains de Bonaparte qui, les connaissant tous, les accueillait comme des compagnons de ses travaux et de sa gloire. »

Le lendemain se passa en fêtes et jeux de toutes sortes, et l'on dressa, pour les nouveaux légionnaires, des tables de quatre cents couverts.

La Colonne
Napoléonne.

En Vendémiaire suivant, Soult posa la première pierre de la Colonne de la Grande-Armée : l'armée, la flottille et la ville contribuèrent aux frais de construction et de terrain. Cette colonne ne fut terminée qu'en 1821 : on était alors sous la Restauration, et le bronze de la statue qui devait la couronner servit à fondre la statue de Henri IV, placée ensuite sur le Pont-Neuf. La statue que l'on y voit ne fut érigée que le 15 août 1841 ; elle a 4^m10 de haut sur 2^m30 dans sa plus grande largeur. La colonne elle-même a 52^m30 de haut ; c'est le monument le plus élevé de ce genre ; l'architecte s'appelait Labarre.

Quelques jours après la distribution des croix, les Anglais attaquèrent la flottille : ils furent encore une fois repoussés avec pertes. Sur les conseils de Pitt, les lords de l'Amirauté avaient fait construire des machines infernales qui devaient éclater et incendier nos vaisseaux ; mais on s'écarta pour les laisser passer, et elles échouèrent sur le sable où elles éclatèrent sans causer le moindre mal.

La côte de Fer.

Le 18 juillet 1805, la flottille batave arrivait à Boulogne, sous les ordres de l'amiral Verhuel, après avoir battu en chemin une division anglaise chargée de l'arrêter.

Il y avait alors, le long de la Côte de Fer, 132,000 hommes, que 2,000 bateaux étaient prêts à embarquer d'un instant à l'autre. Napoléon disait que s'il était maître du détroit pendant six heures, il serait ensuite le maître du monde. Malheureusement Latouche-Tréville et Bruix venaient de mourir, et l'incapacité de Villeneuve suffit à faire échouer les grands projets de l'empereur.

Le plan de Napoléon avait été celui-ci : les amiraux Gantheaume, Villeneuve et Missiessy devaient se réunir aux Antilles, menacer les colonies des Anglais de façon à y attirer leurs flottes, puis revenir en toute hâte dans le Pas-de-Calais protéger le passage de la Flottille.

Gantheaume se laissa bloquer dans Brest ; Missiessy arriva le

premier au rendez-vous, et, ne trouvant personne, rentra en France; Villeneuve, ne trouvant personne non plus, revint se faire battre au cap Finistère, et s'enferma dans le port de Cadix.

A la nouvelle de ce désastre, Napoléon entra dans une colère effroyable: l'ineptie des amiraux faisait manquer l'expédition si longuement et si laborieusement préparée. Soudain il se calma, et, par un merveilleux trait de génie, « il dicta pendant plusieurs heures de suite, avec une présence d'esprit, une précision de détail extraordinaire, le plan de l'immortelle campagne de 1805 », car l'Angleterre avait réussi à coaliser encore une fois l'Europe contre nous. La Grande Armée évacua les camps, et d'une seule traite fit capituler Ulm, traversa Vienne, et gagna la bataille d'Austerlitz.

Malgré les précautions prises pour sa conservation, la flottille se désorganisa peu à peu. En 1806, les Anglais essayèrent de détruire ce qui en restait, en lançant des fusées incendiaires; ils réussirent à causer quelques dégâts, mais furent repoussés par les canons de la côte. En septembre, les Boulonnais se distinguèrent parmi les troupes expédiées par les départements du Nord au secours d'Anvers; là encore, les Anglais durent se rembarquer, diminués de moitié.

Ces grands rassemblements d'hommes dans les camps de Boulogne laissèrent après eux les germes d'une épidémie qui fit de grands ravages dans la population: le médecin Butor se signala par son dévouement. Pour assainir la ville, on supprima les cimetières qui y restaient encore, on créa le cimetière de l'Est, et on améliora le service de la voirie. Malheureusement, les finances municipales n'étaient pas dans une brillante situation.

Pour se créer quelques ressources, on institua en 1807 les courses de chevaux.

Comme l'apaisement religieux se faisait, on vit rentrer en 1810 les Frères de la Doctrine chrétienne, les Annonciades et les Ursulines. Le 1^{er} avril de cette même année, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, la ville donna une fête où « cinq filles sages furent dotées et mariées solennellement à cinq anciens militaires. » Le 25 mai suivant, les augustes époux vinrent visiter Boulogne: en sonnant en leur honneur, la grosse cloche du beffroi se fêla. La municipalité profita de la présence de l'empereur pour lui exposer la détresse de ses finances, la

nécessité de travaux pour lesquels il lui fallait l'aide de l'Etat ; mais Napoléon ne put lui donner satisfaction. Il revint pour la dernière fois à Boulogne en 1811.

Bien que la ville souffrit de la situation politique générale, les denrées coloniales étant montées à des prix excessifs et la disette se faisant sentir, elle envoya cependant à l'empereur six cavaliers armés et équipés à ses frais, lorsqu'il revint de la désastreuse campagne de Russie. En 1813, il dut faire évacuer complètement le camp, et Boulogne n'eut plus à compter que sur elle-même en cas d'attaque.

On aspirait après la paix ; l'avènement de Louis XVIII fut considéré comme une délivrance, et deux députés allèrent saluer le roi en Angleterre. A son passage, lui et sa famille furent accueillis avec enthousiasme. On accueillit moins bien un corps d'occupation Prussien et Anglais dont les traités avaient gratifié la ville ; les rixes furent si fréquentes qu'on dut faire partir les étrangers ; de même lorsque le czar et le roi de Prusse passèrent par Boulogne en se rendant à Londres, l'enthousiasme fut surtout officiel.

Les Cent Jours.

A la nouvelle du retour de l'île d'Elbe et de la marche foudroyante sur Paris, la municipalité accepta ce revirement ; mais dans l'adresse qu'elle envoya à l'empereur, elle disait :

« Vous voudrez que la sûreté des personnes et des propriétés, que la liberté civile et politique, que la liberté des cultes et de la presse soient garanties et mises à l'abri des atteintes du pouvoir ; vous voudrez enfin que la responsabilité des ministres, sans laquelle toutes les garanties sont illusoire, soit non pas simplement proclamée, mais fortement organisée. » Elle lui rappelait encore qu'il avait « renoncé aux idées du grand Empire. » Mais l'Angleterre ne voulait de Napoléon à aucun prix. Il tomba définitivement à Waterloo.

Boulogne, cette fois, se montra peu empressée à se rallier au roi ; elle parvint à prix d'argent à éviter l'occupation étrangère, et n'eut à supporter que des passages de troupes.

Maintenant, une ère de paix et de travail va s'ouvrir pour la ville qui, suivant la prédiction de Napoléon, se transforma et fit plus que doubler sa population au cours de ce siècle.

CHAPITRE XIII.

1815-1899.

Développement de Boulogne sous la Restauration. — Echauffourée de Louis Napoléon. — Les chemins de fer. — La République de 1848. — Le Camp et le second Empire. — La Guerre. — Période contemporaine. — Boulogne en 1899.

Développement de
Boulogne sous la
Restauration.

La Révolution et Napoléon avaient achevé l'œuvre de la royauté, l'unité française ; désormais, la vie du pays est centralisée à Paris. Aussi les journaux, trait-d'union entre la capitale et la province, se développent-ils de plus en plus. En province même, ils prennent une notable extension. Le plus ancien journal de Boulogne est la *Mèche*, qui date de 1806 ; l'année suivante parurent les *Petites Affiches*, qui changèrent de titre et s'appelèrent la *Boulonnaise* en 1826 ; l'adversaire de cette feuille était l'*Annotateur* (1823), car chaque journal fut de suite une arme entre les mains d'un parti.

Boulogne resta calme pendant la Terreur Blanche ; elle s'occupait surtout d'étendre son commerce et son industrie. Le mécontentement provoqué par le gouvernement de Charles X s'y fit jour cependant et il y eut une *association* de Carbonari. Ce mécontentement ne fit que grandir, et le député de la ville, Louis Fontaine, signa la fameuse adresse des 221, qui essayèrent courageusement d'ouvrir les yeux au roi sur sa véritable situation. Il refusa de les comprendre, et tomba, à la suite des trois journées de juillet 1830. Le duc d'Orléans fut nommé roi constitutionnel : la population s'empressa de lui envoyer une députation chargée de le féliciter, et arbora le drapeau tricolore.

Pendant les quinze années qui venaient de s'écouler, les institutions locales, les travaux publics avaient pris un vigoureux essor.

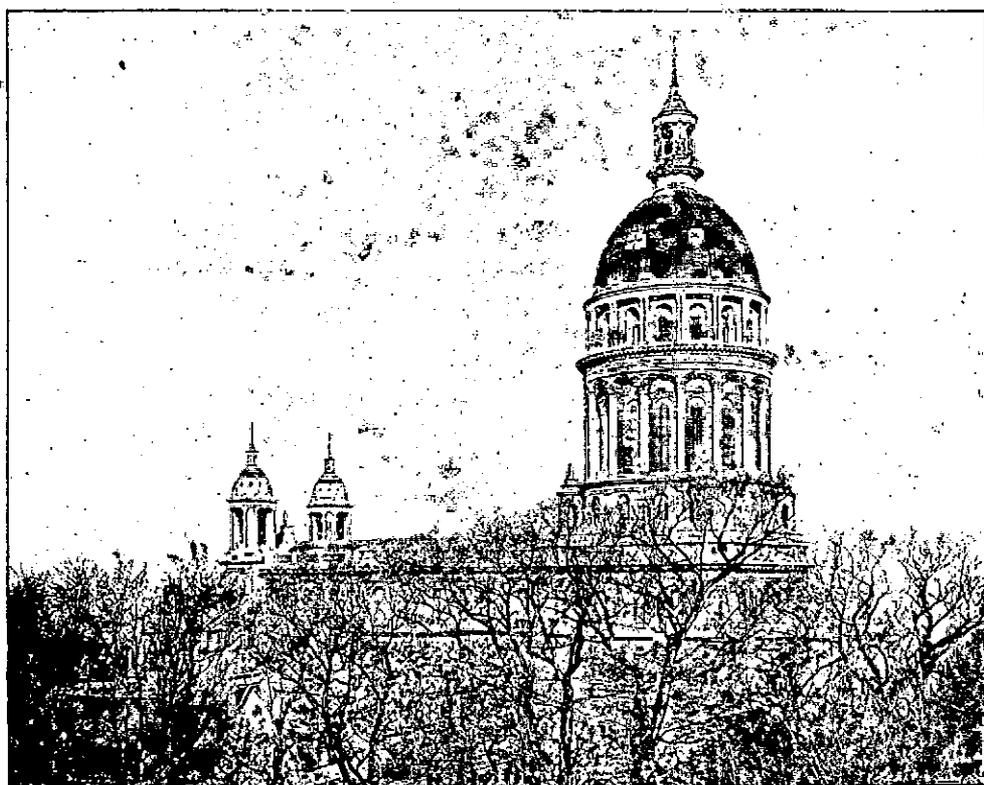


Fig. 29. — Eglise Notre-Dame de Boulogne.
(Extrait de J.-B. JONQUEL, *Boulogne religieuse*).

La Chambre de commerce s'installa en 1819 ; dès 1815, on avait démoli le fort en Bois et le fort du Musoir qui gênaient l'entrée du port, de sorte qu'en 1822 le premier bateau à vapeur venant de Douvres put y pénétrer. L'ingénieur Marguet continua les travaux, et en 1830 eut lieu la cérémonie de la pose du premier pieu d'une nouvelle entrée projetée : c'était le prélude de travaux beaucoup plus considérables.

Tandis que l'abbé Haffreingue installait son collège dans les bâtiments de l'ancien évêché (1815), et commençait à réunir les fonds nécessaires à la reconstruction de la cathédrale, la ville, de son côté, créait une école gratuite de dessin (1815) et une de musique (1830). La collection du vicomte de Barde servait en même temps de noyau au Musée (1825), bientôt agrandi par des dons multiples, et confié aux soins de Delalande et de Demarle.

L'architecte de la Colonne de la Grandé Armée, Labarre, fut chargé de construire une nouvelle salle de théâtre (1827). En 1826 s'était fondée la *Société Philharmonique*, qui fournit une carrière des plus brillantes jusqu'en 1869, époque à laquelle elle disparut, léguant à la Ville une riche bibliothèque musicale.

Les jardins de la Sous-Préfecture recevaient le buste monumental de Henri II, sculpté par David d'Angers.

Un Etablissement de Bains était créé par Versial, et devait sa vogue en France et en Angleterre à un séjour de la duchesse de Berry (1825). L'importance prise ainsi par la station balnéaire nécessita cette même année la fondation de la Société humaine et des sauvetages.

Pendant cette période, on vit encore se fonder un établissement de Mont-de-Piété (1824), et les anciens cachots furent remplacés par un nouveau bâtiment servant de Maison d'arrêt, qui put contenir 700 hommes et 30 femmes.

Pour récompenser la bourgeoisie à qui il devait son élévation, Louis-Philippe réorganisa la garde nationale : seize cents hommes en firent partie à Boulogne. Puis, la municipalité fut renouvelée, et Alexandre Adam nommé maire ; il occupa ces fonctions pendant dix-huit années, et rendit de grands services à la ville. Il eut dès l'abord à lutter contre le choléra de 1832, qui fit de nombreuses victimes : une des dernières fut Wissocq, le président du tribunal civil.

Louis-Philippe semblait aider aux manifestations favorables à la dynastie napoléonienne; en décembre 1840, la translation des cendres de l'Empereur aux Invalides souleva l'enthousiasme; l'inauguration de la colonne de la Grande-Armée à Boulogne fit éclater des cris de : Vive l'Empereur ! Le prince Louis-Napoléon, qui avait échoué à Strasbourg dans une première tentative pour s'emparer du pouvoir (1836), crut le moment favorable pour tenter la chance une seconde fois : les émeutes fréquentes et la mauvaise impression produite par le dénoûment de la question d'Orient l'y engageaient.

Echauffourée de
Louis-Napoléon

Le 6 août 1840, vers deux heures du matin, il débarqua à Wimereux avec un certain nombre de partisans, espérant que les souvenirs de la Grande Armée lui rallieraient l'esprit de la population boulonnaise. Il se dirigea sur la ville, et éprouva un premier échec devant le poste de la place Dalton, dont il ne réussit pas à s'emparer. Il se rendit alors aux casernes, et chercha à entraîner la garnison : il n'y parvint pas, et dut battre en retraite. On avait eu le temps de fermer les portes de la haute-ville ; ne pouvant y pénétrer, il se dirigea sur la Colonne, où la garde nationale arriva en même temps que lui. Comprenant qu'elle était perdue, sa petite troupe se débanda. Le prétendant se sauva vers la mer, pensant rejoindre le bateau qui l'avait amené ; mais le capitaine de port s'en était emparé : le prince et plusieurs des siens furent pris comme ils nageaient vers le bateau, après avoir essuyé une décharge qui tua un des leurs et en blessa deux. On les enferma au Château, d'où ils furent extraits pour être jugés à Paris. Louis-Napoléon fut interné au fort de Ham.

Louis-Philippe était à Eu lorsque le prétendant débarqua à Boulogne : il s'empressa de venir, avec la famille royale, remercier la ville de sa fidélité, et passa en revue la garde nationale, à laquelle il distribua des décorations.

Sous son règne, Boulogne doubla ses revenus et les produits de son octroi, et obtint l'annexion de Capécure (1836). On y institua une Caisse d'épargne en 1833. Puis on créa un collège communal (1835), une Ecole mutuelle (1835) et des salles d'asile. En 1837, la *Société des Amis des Arts* ouvrit sa première exposition.

Les travaux publics allaient de pair avec ce développement

des institutions. En 1834, la ville fut éclairée au gaz, qui remplaça la lumière des antiques réverbères. Les bouchers tuaient chez eux : cette pratique malsaine disparut en 1838, par suite de l'ouverture de l'abattoir public. Les deux jetées furent terminées, et l'on éleva un Hôtel des Douanes et un Entrepôt (1837).

L'affluence des étrangers nécessita la construction de nombreuses maisons, et par suite le percement de voies nouvelles. Différentes solennités attirèrent du monde : la pose de la première pierre de la cathédrale (1839), et l'érection de la statue de Napoléon I^{er} sur la Colonne (1841). En même temps on refondit la grosse cloche du beffroi qui datait de 1386, et était fêlée depuis 1810.⁽¹⁾

D'autre part, des filatures et des hauts-fourneaux s'établissaient. Le commerce de transit grandissait de plus en plus, et les paquebots transportaient 78.000 voyageurs en 1847. La population croissait en proportion : de 1830 à 1848, elle augmenta de plus d'un tiers.

Mais le fait le plus important pour la prospérité du pays fut l'arrivée, en Avril 1848, du premier train de chemin de fer venant d'Amiens. Depuis longtemps la question d'une ligne devant relier Paris à la côte dans la direction de l'Angleterre était pendante devant les Chambres : Calais et Boulogne se disputaient l'avantage d'être la tête de ligne. En 1843, une compagnie anglaise fit pencher la balance en faveur de Boulogne, en construisant une ligne de Londres à Folkestone ; enfin en 1844, la cause fut gagnée définitivement grâce au zèle des magistrats municipaux et du député Delessert. A la nouvelle du vote de la loi, la population entière témoigna sa joie et sa reconnaissance au maire Alexandre Adam, et à ceux qui l'avaient secondé, Louis Fontaine, Demarle aîné, Gérard, Mariette et Coquet.

A la suite de la Révolution de Février 1848, Boulogne adhéra au nouveau gouvernement ; le maire démissionna, et fut remplacé par Chauveau-Sire. Suivant le courant d'idées économiques de l'époque, on organisa tout d'abord des ateliers nationaux. Puis vinrent les élections, qui se passèrent sans encombre, et au mois d'Avril on planta en grande pompe un arbre de la Liberté.

(1) La seconde cloche date de 1575.

Lorsque les ouvriers de Paris s'insurgèrent au moment des journées de Juin, la garde nationale de Boulogne envoya plus de deux cents hommes pour aider à la répression de l'émeute. Elle envoya encore une députation à la capitale pour fraterniser avec la garde nationale de Paris dans les banquets qui furent alors à la mode. A Boulogne même il y eut un banquet fraternel.

Sous la deuxième République, on construisit un quai le long de la Liane; et le Palais de Justice remplaça les bâtiments de l'ancienne Sénéchaussée (1852). Malheureusement, le choléra était revenu en 1849 et avait fait de nouvelles victimes.

Le camp et le
second Empire.

Les souvenirs du camp et la fortune que Boulogne devait au premier Empire firent accepter volontiers par la masse de la population l'avènement de Napoléon III. Il vint avec l'Impératrice une première fois en 1853. L'année suivante, la France et l'Angleterre déclaraient la guerre à la Russie ; pour y préparer l'armée et avoir constamment sous la main des forces considérables, on décida la formation d'un camp à Boulogne, sur l'emplacement du camp de 1803. L'empereur y fit de fréquentes visites pour y passer les troupes en revue. Il installa son quartier général à Capécure, puis à l'hôtel du Pavillon Impérial. Il y reçut la visite du roi des Belges, du roi de Portugal, du prince Albert et de la reine Victoria, qui revint peu après en retournant en Angleterre, et en l'honneur de laquelle une grande revue fut passée sur la plage. Voici un récit de l'arrivée de la reine par un témoin oculaire : (1)

« Je compte parmi les rares privilégiés qui accompagnèrent Louis-Napoléon dans son voyage à Boulogne, le Vendredi 17 août 1855. Lorsque nous arrivâmes à destination, le yacht de la reine n'était pas encore en vue, mais nous savions déjà que par suite de son fort tonnage il ne pourrait entrer en rade qu'à marée haute, ce qui reportait son arrivée au samedi à une heure de l'après-midi. Peu après l'heure fixée, le vaisseau et la flottille parurent au large ; mais la reine restant à bord, nous n'eumes qu'à tuer le temps de notre mieux. La chose n'était pas difficile, la population entière remplissant les rues, où il faisait du reste infiniment meilleur que dans les mansardes

(1) *Un Anglais à Paris*, notes et souvenirs. Trad. J. Hercé, t. II, p. 148. Paris 1894, 2 vol. in-18.

étouffées, qualifiées de chambres par les hôteliers, et comptées comme telles la modique somme de quarante francs par jour.

« L'Empereur se leva dès l'aube le samedi, et se rendit au camp occupé par les troupes sous le commandement du maréchal Baraguey-d'Hilliers. La physionomie de Louis-Napoléon était en toute occasion indéchiffrable ; ses yeux étaient bien, je le répète, comme ceux du vulgaire, « les fenêtres de son âme », mais les rideaux en restaient presque constamment baissés. Ce n'est qu'à de rares intervalles que ses traits impénétrables venaient à s'éclairer d'un rayonnement intérieur, et que sa tête, qu'il portait d'ordinaire inclinée à droite, se relevait complètement. Ce matin-là, plus que jamais, sa figure restait morne, fermée. Et cependant cette journée, même au fataliste qu'il était, ne devait-elle pas sembler prodigieuse ? L'avengle déesse de la fortune ; la « bonne étoile » en laquelle il avait foi avait-elle jamais favorisé un mortel comme elle le favorisait alors ?...

« Peu d'années auparavant, au cours d'un de ses voyages présidentiels, Strasbourg, théâtre naguère d'un de ses plus cruels échecs, Strasbourg l'avait, il est vrai, acclamé. Et quel contraste saisissant entre les deux journées ! La première fois, jeté dans une chaise de poste, il s'était vu entraîné en prisonnier vers Paris où l'attendait vraisemblablement la destinée la plus terrible ; dans la seconde journée, au contraire, accueilli en sauveur de la France, il avait senti déjà la couronne impériale à portée de sa main ! Mais combien plus fortement encore ce contraste ne devait-il pas s'imposer à son esprit dans cette matinée d'automne à Boulogne, lorsque les légions, ses légions, s'ébranlant quelques heures plus tard, prirent leurs positions de Wimereux, à droite, au Portel sur la gauche, pour rendre hommage à la souveraine d'un pays qui avait été le plus irréconciliable ennemi du fondateur de sa maison, sur ces hauteurs au pied desquelles il avait été impuissant à soulever l'enthousiasme de la France, à l'endroit même où il s'était rendu la risée du monde par sa pitoyable comédie de l'aigle apprivoisé !

« Et toutefois pas un éclair de joie ou d'orgueil ne vint illuminer son masque de sphinx,..

« Du débarcadère à la gare, deux régiments de lanciers et de dragons formaient la haie le long de la route, tandis que sur le pont traversant la Liane, trois cents sapeurs barbus comme des

lions avec leur tablier de peau blanche et la hache sur l'épaule se tenaient massés sur trois rangs serrés.

« Le yacht de la reine, avait-on calculé, devait entrer au port à une heure ; mais il en était bien près de deux lorsqu'il fut amarré au milieu des saluts tonnants des forts. L'empereur, qui avait passé sa matinée à cheval, préférant toujours à tout autre dans les grandes circonstances ce mode de locomotion qui le montrait plus à son avantage, l'empereur attendait debout auprès de son cheval ; il traversa aussitôt la passerelle splendidement drapée de velours pourpre et tendue de tapis de même couleur, et après avoir baisé la main de la reine, il lui offrit le bras pour débarquer ; derrière l'hôte impérial et son auguste invitée suivaient immédiatement le prince Albert et les enfants royaux. Une magnifique et spacieuse voiture, doublée en satin blanc et pouvant contenir six personnes, attendait la famille royale ; deux chevaux seulement la traînaient, mais quelles bêtes admirables ! Napoléon savait les choisir et n'avait pas à cet égard perdu le temps de son séjour en Angleterre. Lui-même remonta à cheval et prit place à droite de la voiture, tandis que le maréchal Baraguey-d'Hilliers prenait la gauche. La tête du cortège se mit en marche au milieu des acclamations frénétiques de la foule, mais il fut loisible à ceux qui suivaient de recueillir quelques curieux commentaires des manifestants. Sachant bien que le départ du train subirait un retard considérable, j'avais renvoyé ma voiture pour rentrer à pied. Lord *** m'accompagnait ; grand amateur de plaisanteries, il s'avisa d'interpeller un vieux loup de mer au teint basané qui, bien qu'il n'eût qu'une jambe de bois, arpentait vivement le terrain :

— Eh bien, mon ami lui dit-il, nous voilà réconciliés.

— Oui, oui, je t'en fiche, répondit le marin ; mais puisqu'ils sont en train de se faire des mamours, ils devraient bien me rendre ma jambe, que j'ai perdue dans leurs querelles.

— Imbécile ! interrompit un vieux troupiér, moins vieux pourtant que notre premier interlocuteur, et qui, lui, était manchot. Imbécile, ta jambe ne t'irait pas plus qu'à moi mon bras ; c'était ta jambe de garçon !

— C'est vrai, acquiesça l'autre avec philosophie ; mais tout de même c'est drôle que nous nous soyons battus comme des chiens, (et il désignait le détroit dans la direction de l'Angleterre)

pour en arriver à cela. Si le vieux revenait, il serait rudement colère.

« Bien que dans l'organisation primitive le départ eût été fixé à une heure et demie, nous ne quittâmes guère Boulogne avant trois heures. »

Si nous avons cité en entier ce passage, c'est qu'il indique bien la double physionomie de cette réception, et les différents états d'âme des acteurs et des spectateurs de la cérémonie.

La prise de Sébastopol amena la conclusion de la paix ; malheureusement, un de nos braves concitoyens, le colonel Dupuis, avait été tué en tête de ses troupes à l'attaque du Petit Redan. A partir de ce moment, les troupes au camp du Nord furent dispersées (1856).

La Guerre.

Depuis lors jusqu'à la déclaration de la guerre avec la Prusse, aucun fait politique important ne se produisit à Boulogne. Dès que la guerre fut officielle (19 juillet 1870), des souscriptions furent ouvertes pour venir en aide aux blessés, et à la nouvelle des premiers revers, la garde nationale et la garde mobile furent organisées, tandis que de nombreux volontaires s'enrôlaient.

Après la chute de l'empire, un nouveau sous-préfet fut installé, M. Lagache ; M. Henry fut nommé maire et la municipalité changée. Le nouveau maire fit voter un emprunt de 400,000 fr. pour subvenir aux besoins de la défense nationale ; il créa des boucheries et des fourneaux économiques, puis des ambulances, et lorsque la misère s'appesantit sur les ouvriers, il leur fit distribuer des secours.

Lorsque les Prussiens arrivèrent à Amiens, le Pas-de-Calais fut déclaré en état de siège ; une compagnie de francs-tireurs boulonnais se forma : après avoir supporté trente heures de bombardement, elle fut faite prisonnière à La Fère. On forma aussi une compagnie de sapeurs du génie et une compagnie de canonniers de la marine.

Le succès de Faidherbe à Pont-Noyelles n'empêcha pas les Prussiens d'atteindre Rue, et la garde mobile quitta Boulogne pour se rendre au-devant d'eux. Heureusement, Faidherbe remporta à Bapaume un succès décisif ; à l'affaire de Vermand, qui suivit, deux de nos concitoyens, MM. Alfred Belvallette et Gustave Lagache, méritèrent de monter en grade sur le champ de bataille, et furent cités à l'ordre du jour de l'armée pour leur belle conduite.

La Chambre de Commerce, après la levée du siège de Paris, expédia le premier convoi de houille qui pénétra dans la capitale. Les élections pour une assemblée nationale eurent lieu; alors, le maire Henry donna sa démission, « quand la France, dit-il, fut dotée d'un gouvernement régulier. » Peu après, on arrêta à Boulogne l'ancien ministre de l'Empire, Rouher. Enfin la paix fut signée le 10 mai 1871.

Sous le second Empire, la formation du camp du Nord, donna une nouvelle impulsion à l'essor pris par la Ville depuis le commencement du siècle.

On créa un conseil de Prud'hommes (1854), un comité d'armateurs de pêche (1856), et on réorganisa la *Société des Courses* (1863). La *Société Académique* fut constituée en 1864, et l'Académie de Musique en 1867. La fondation de la Bibliothèque populaire date de 1869.

Quant aux travaux publics, on fit en 1858 l'ouverture de l'entrepôt, puis on acheva la cathédrale et on inaugura le franc-marché (1861).

La route qui longe la côte fut construite pour les commodités du camp. Deux nouvelles lignes de chemin de fer furent ouvertes au public : celle de Boulogne à Calais en 1867, et celle de Boulogne à St-Omer en 1869. La Halle au poisson fut inaugurée en 1867, et le bassin à flot livré à la navigation en 1868.

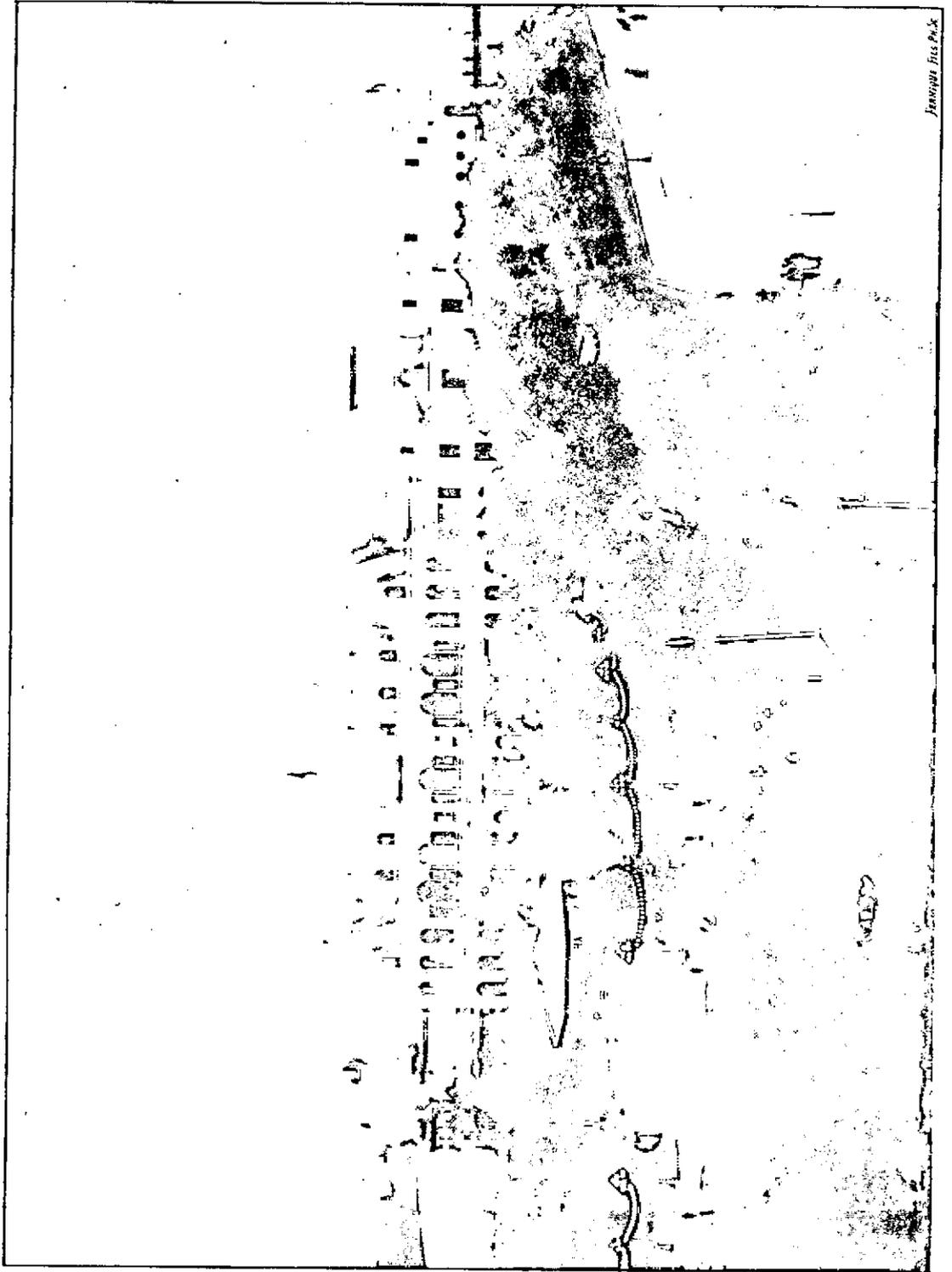
Le théâtre ayant brûlé en 1854, on continua à donner des représentations dans une baraque en planches, située sur la Place Navarin, jusqu'en 1865, année de l'ouverture de la salle de théâtre actuelle, rue Monsigny.

On inaugura en 1863 un nouvel établissement des Bains, auquel on ajouta le curieux aquarium fait sur les plans de Bétencourt, et démolé depuis.

Citons encore l'érection de la statue de Jenner, l'inventeur de la vaccine (1865), et le don fait à la cathédrale par le prince Torlonia d'un magnifique maître autel en mosaïque (1865).

Depuis la fin de la Guerre jusqu'à nos jours, le développement de Boulogne a continué à suivre une marche de plus en plus rapide. Une description sommaire de la ville permettra au lecteur de s'en rendre compte, et nous donnera l'occasion de mentionner les principaux faits historiques de cette période.

La position de Boulogne, déterminée par celle du Beffroi, est



JENNINGS, FINE PHOTO

FIG. 30. - Castro Municipal de Boul. etc.

Larm er. phot.

de 0°43'25" de longitude occidentale, et 50°43'33" de latitude septentrionale. Brèquerecque, Maquétra, Beaurepaire, La Beurrière où habitent les marins, Capécure sur la rive gauche de la Liane, sont venus s'ajouter à la Haute et à la Basse-Ville. Saint-Martin, bien que formant encore une commune distincte, peut être considéré comme un faubourg de Boulogne.

Le pont Marguet et le pont de la Liane permettent de passer d'une rive à l'autre de la rivière. Le port, à l'embouchure de la Liane, se trouve compris entre le cap Gris-Nez au Nord et le cap d'Alprecht au sud. La côte est formée de falaises alternant avec des dunes. La rade foraine de St-Jean, entre le banc de la Bassure de Baas et la côte, s'étend depuis le Portel jusqu'au-delà d'Ambleteuse. Par les marées de vive eau, la mer monte de 7^m86, et de 5^m45 par les marées de morte-eau.

Le chenal d'accès, large de 72^m, est compris entre la jetée de l'Ouest (650^m) et la jetée de l'Est (500^m). Puis vient l'avant-port, long de 900^m, large de 100 à 180^m, et renfermant un gril de carénage. Entre le pont Marguet, où se trouve une écluse de chasse, et le pont de la Liane, se trouve l'arrière-port, de 220^m sur 108^m. Du pont de la Liane aux deux viaducs du chemin de fer de Calais s'étend le bassin de retenue, qui forme un superbe emplacement pour les fêtes nautiques.

Un sas éclusé de 100^m sur 21 fait communiquer le port avec le bassin à flot, d'une superficie de 6 hectares 42 ares, profond de 10^m 74, avec 1048^m de quais utilisables, et, dans le coin Ouest, une cale au bois de 60^m de large. Les chantiers de construction navale entourent une crique séparée du port par une estacade à claire-voie, où est aménagée une passerelle de 12^m.

La profondeur à l'entrée des jetées est de 13^m 30 en pleine mer de vive eau, et 11^m 06 en pleine mer de morte eau. Les phares d'Alprecht et du Gris-Nez, les feux des jetées, signalent l'entrée du port.

Le long des quais du Bassin et sur le quai Chanzy, des voies ferrées communiquent avec le chemin de fer du Nord.

Un gigantesque projet de port en eau profonde a reçu un commencement d'exécution; M. de Freycinet, ministre des travaux publics, en posa la première pierre le 9 septembre 1878. On a construit les quais de Châtillon au Portel, et un port d'échouage; la digue Carnot s'élançe en mer, long bras de

2,200^m de long, dont 500^m en retour parallèles à la côte ; à l'extrémité se trouve une tourelle avec un feu. La profondeur, pour les fonds situés entre deux bouées d'appareillage où les navires s'abritent des vents Sud et Sud-Ouest, est de 8 à 9^m par les basses mers de vive eau. Ces travaux ont été inaugurés par le Président Sadi Carnot, le 4 juin 1889.

La ville est très agrandie et très embellie depuis vingt-cinq ans. Le berceau de Boulogne, la Haute-Ville, est toujours entourée de ses remparts du XIII^e siècle, flanqués du Château. Sur la place se dresse le vieux beffroi, haut de 45^m, où sonnent la cloche Estourmie, fondue en 1840 avec les débris de l'ancienne, et Marie-Jeanne, qui date de 1575, plus un carillon de quatre clochettes (1626).

Toujours à la Haute-Ville on voit encore le Grand Hostel ou Grand Dîner, à l'entrée de la rue d'Aumont, et, au n^o 3 de la rue de l'Oratoire, les restes de l'ancienne chapelle des Oratoriens ; la basilique de Notre-Dame avec son dôme et sa crypte, l'Hôtel-de-Ville et les archives municipales, le Palais-de-Justice, le Palais impérial, l'ancien Hôtel des ducs d'Aumont où est le couvent des Ursulines, celui des Annonciades, les bâtiments de l'ancien évêché, la maison d'arrêt, et trois fontaines monumentales du XVIII^e siècle, rue d'Aumont, rue de Lille et rue du Puits-d'Amour.

Au n^o 3 de la rue du Château, on a mis cette inscription : « Ici mourut l'auteur de Gil-Blas, le 17 novembre 1747 ». Au n^o 4 de la rue de la Balance : « Sur l'emplacement de cette maison existait celle où naquit Auguste Mariette, le 11 février 1821 ». Au n^o 19 de la place du Palais-de-Justice : « Ici est né J.-J. Leuliette, le 29 novembre 1767 ». Au n^o 44 de la rue de Lille : « Edmond Hédouin, peintre et graveur, est né dans cette maison le 16 juillet 1820 ». Au n^o 8 bis de la place Godefroi de Bouillon : « Ici est mort l'historien Henry le 24 août 1819 ». Sur la Tour Gayette (côté extérieur de l'enceinte) : « Au pied de ce rempart était installé le ballon de Pilâtre de Rosier et Romain. C'est de l'Esplanade en face que se sont élevés les aéronautes le 15 juin 1785, à 7 h. 5 m. du matin. La *Société Académique de Boulogne* en souvenir du centenaire ».

Hors de l'ancienne enceinte on trouve : l'Hôtel de la Sous-Préfecture, dont les jardins renferment le buste en bronze de

Henri II par David d'Angers ; les bâtiments de l'ancien séminaire, où sont installés le Collège, la Bibliothèque et le Musée, avec, dans la cour d'entrée, le buste de l'abbé Haigneré, historien de Boulogne ; rue Monsigny, le Théâtre municipal, contenant 1042 places ; le Casino avec son restaurant, son théâtre et son installation hydrothérapique ; l'Hôpital St-Louis ; l'Hospice des Vieillards avec deux beaux groupes de M. Ed. Lormier, la Vieillesse et la Charité ; les anciennes casernes transformées en écoles ; la caserne de Capécure ; l'Hôtel des Pompiers ; la Halle au Poisson, inaugurée en 1866 par une exposition de pêche, avec ses quarante étaux en marbre blanc ; les Abattoirs publics, datant de 1838, où l'on abat en moyenne 30,000 bêtes par an ; l'Entrepôt ; la Chambre de Commerce ; la Gare maritime, la grande Gare et la Gare des Tintelleries. Comme édifices religieux, outre la basilique de Notre-Dame, on remarque surtout St-Nicolas, l'élégante Chapelle du Saint-Sang, St-Pierre, St-Michel, etc.

Outre les bustes déjà cités, il y a à Boulogne les statues de Edward Jenner, Frédéric Sauvage, Etienne de Blois, Auguste Mariette, le monument de l'aéronaute Lhoste, le monument du Souvenir Français. Citons enfin, dans la basse-ville, les inscriptions ci-après : au n° 83 de la rue Victor Hugo : « Le capitaine Bucaille (J. O. Fourmentin) est mort dans cette maison le 10 janvier 1848 » ; au n° 6 de la rue du Pot-d'Etain : Ch.-Aug. Sainte-Beuve est né dans cette maison le 23 décembre 1804 » ; au n° 4 de la place Dalton : « Ici est né Daunou le 18 août 1761 » ; au n° 62 bis de la rue Faidherbe : « Le sculpteur-ciseleur Morel-Ladéuil est mort dans cette maison le 15 mars 1888 ».

Les jardins publics et les promenades sont, depuis quelques années, l'objet d'un soin tout particulier, et l'on en a créé de nouveaux : outre le jardin des Tintelleries et la promenade des remparts, on a établi de jolies pelouses autour et au pied des remparts, ainsi qu'une digue-promenade le long de la côte, au-delà du Casino. Un peu plus loin, sur le plateau de Terlincthun, la pierre Napoléon rappelle l'endroit où se trouvait le trône de l'empereur lors de la distribution des croix de la Légion-d'Honneur ; tout en haut du plateau s'élève la Colonne de la Grande Armée.

La population de Boulogne a augmenté rapidement au cours du XIX^e siècle. Elle était en 1790 de 10.559 habitants; de 13.474 en 1811; de 36.265 en 1861; de 40.251 en 1866; de 40.075 en 1876; de 44.085 en 1881; de 45.916 en 1886; le recensement de 1891 n'a donné que 45.205 habitants; mais celui de 1896 fixe le chiffre total de la population à 46.807 habitants. La ville comporte 6.855 maisons d'habitation, et 13.552 appartements distincts, répartis entre 11.781 ménages.

En 1897, le mouvement de la population a été de : naissances, 1.350 ; mariages, 394 ; divorces, 23 ; décès, 986. Le produit de l'octroi s'est élevé à 1.050.275 fr. 48. Il a été abattu aux Abattoirs publics 31.903 animaux (1.343 bœufs, 2.964 vaches, 4.633 veaux, 11.040 moutons, 601 agneaux, 11.322 porcs), qui ont produit 2.559.600 kil. de viande.

L'ensemble des revenus municipaux a été de 1.625.659 fr. Le produit des patentes de 222.994 fr. 70 et le total des quatre contributions directes s'est élevé à 625.089 fr. 57.

Le produit des pêches vendues à la Halle se décompose ainsi qu'il suit :

	KILOG.	PRODUIT
Marée fraîche (provenance française)	4.402.442	2.784.125 50
» (provenance étrangère)	346.844	176.918 30
Mollusques et coquillages.....	22.484	10.153 60
Harengs.....	7.977.997	1.499.651 58
Morues.....	140	91 »
Totaux.....	12.749.907	4.470.939 98

Le quartier maritime de Boulogne, qui comprend en outre Etaples, Le Portel, Equihen et Audresselles, a armé 410 bateaux d'une valeur de 5.407.850 fr.

Le mouvement du port a été, en 1897 :

1^o Entrées :

Navires du commerce, voiliers et vapeurs.....
Bateaux de pêche.....

NOMBRE	TONNAGE	ÉQUIPAGE
2.903	859.193 ³	48.896
17.217	604.198	205.447
Total à l'entrée.....	1.463.391	254.343

2^o **Sorties :**

	NOMBRE	TONNAGE	ÉQUIPAGE
Navires du commerce, voiliers et vapeurs.....	2.926	875.918	49.311
Bateaux de pêche.....	17.259	604.044	206.632
<i>Total à la sortie....</i>	20.185	1.479.962	255.943
<i>Report des entrées..</i>	20.120	1.463.391	254.343
TOTAUX.....	40.305	2.943.353	510.286

Les passagers ont été au nombre de 113.948 en 1866 ; 135,981 en 1877 ; 128.233 en 1887 ; 195.440 en 1897. Les droits de douane sont montés à 8.777.074 fr. 45.

Depuis 1815, Boulogne a pris un grand développement comme ville de plaisirs. Mais la principale source de sa prospérité est dans son industrie et son commerce.

La plus ancienne industrie est la pêche. Les pêcheurs du quartier maritime de Boulogne (5.266 marins montant 368 bateaux) et ceux des autres ports qui viennent vendre à Boulogne, livrent au commerce de la ville environ 28 millions de kilogs de poissons d'une valeur de 12 millions de francs, en moyenne. Comme autrefois, on fait toute l'année la pêche du poisson frais sur les côtes, et le *frais pesché* comprend toujours les mêmes espèces de poissons, que l'on prend à la ligne ou au filet. On commence à prendre le hareng frais dans la Mer du Nord et l'on termine en vue du port.

Voici les différentes catégories de pêche du poisson salé : pêche du maquereau avec salaison à bord, du mois de mars au mois de juin, dans le canal St-Georges et dans l'Ouest de la Manche ; pêche de la morue sur les côtes d'Islande, de février à septembre ; pêche de la morue et du hareng au Dogger-Bank, de février à juillet ; pêche du hareng d'Ecosse, de juin à septembre ; pêche du hareng de Yarmouth, sur la côte Est de l'Angleterre, de septembre à décembre.

L'écorage, le dernier contrat qui liait l'armateur et l'équipage, s'est transformé ; maintenant, le pêcheur reçoit un salaire fixe et quelques avantages, et l'armateur dispose librement de la pêche.

Une cinquantaine d'établissements s'occupent de la conservation du poisson de nier, et donnent du travail à 4.000 personnes. La construction des bateaux nécessite l'emploi de 3,000 ouvriers de toutes sortes.

Le port reçoit des navires de tous pays et possède un service régulier de transatlantiques. On y débarque des bois de Suède, de Norwège et de Russie, des minerais de fer d'Espagne et d'Algérie, des machines agricoles et des houilles anglaises, des céréales, des laines, des cotons, des jutes, etc. . . Les principaux objets d'exportation sont les vins, les alcools, les soieries, les articles de Paris, les matières d'or et d'argent, et les produits de l'arrondissement: ciments, phosphates de chaux, fontes moulées, carreaux vernissés, volailles, chaussures, salaisons, céréales, œufs, légumes, fruits et beurre produit par les bestiaux élevés dans le pays en même temps que les moutons, les porcs, et une belle race de chevaux de trait.

La fabrication des ciments, introduite en 1856, par Ch.-D.-J. Demarle, soutient la concurrence avec les produits anglais; il en existe des usines à Boulogne, Neufchatel, Samer, Desvres, etc. L'extraction du phosphate fossile a pris récemment un grand développement. Les carrières et les mines du Boulonnais produisent du minerai de fer pour les hauts-fourneaux de Marquise et de Montataire; de la houille (Fiennes, Hardighen, Ferques); des marbres et des pierres (Marquise, Hobengues); des terres pour la céramique, les tuiles, les briques et les produits réfractaires (Desvres, le Wast, Outreau).

L'industrie des plumes métalliques, fondée en 1846, est florissante; on y a joint la fabrication des crayons. Boulogne possède encore de grands établissements de carrosserie, de scierie à vapeur, des filatures et des cordonneries.

On tient toujours deux grandes foires, en août et en novembre, qui durent quinze jours, Le franc-marché a lieu comme jadis le premier mercredi du mois, et le marché aux légumes et aux volailles le mercredi et le samedi de chaque semaine. Il existe encore un marché aux grains, un marché aux chaussures et aux peausseries, et même un pittoresque *marché aux loques*.

Au point de vue administratif, Boulogne-sur-mer est chef-lieu d'arrondissement, sous-préfecture du département du Pas-de-Calais; l'arrondissement se divise en 100 communes réparties entre 8 cantons. Au point de vue judiciaire, Boulogne ressortit de la Cour d'appel de Douai; elle est le siège d'un tribunal civil de première instance, d'un tribunal de commerce, de deux justices de paix, d'un Tribunal de police municipale, d'un Conseil

de Prud'hommes et d'une Chambre de Commerce. Au point de vue militaire, la ville appartient à la 4^e brigade de la 7^e subdivision de la 1^{re} division du 1^{er} corps d'armée (Lille), et à la 3^e légion de gendarmerie. Quant à la marine, le quartier de Boulogne, siège d'un commissariat de l'inscription maritime, dépend du sous-arrondissement de Dunkerque et du 1^{er} arrondissement maritime. Il possède un Tribunal maritime commercial et une Trésorerie des Invalides de la marine. Au point de vue financier, Boulogne possède un receveur particulier des finances, les bureaux des contributions directes, de l'enregistrement et des domaines, une sous-direction des contributions indirectes, une direction des douanes, une Caisse d'Épargne, un établissement de Mont-de-Piété, et une succursale de la Banque de France. L'instruction publique ressortit de l'Académie de Lille. Au point de vue religieux, les doyennés de Notre-Dame, de St-Nicolas et de St-Pierre, ainsi que le petit séminaire et les écoles libres, dépendent de l'évêché d'Arras et du Consistoire d'Amiens.

Un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées dirige le service des ports maritimes et des phares du Pas-de-Calais, le service du port et le service vicinal. L'inspection des forêts fait partie du 7^e arrondissement forestier (conservation d'Amiens), et comprend tout le département.

L'Administration municipale est représentée par un conseil municipal de trente-deux membres, qui nomme un maire et trois adjoints.

Il existe à Boulogne un Conseil d'hygiène publique et de salubrité, une *Société d'Agriculture et des Beaux-Arts* fondée en 1797 et reconstituée en 1858, et une *Société Agricole, Horticole, Aquicole et des Sciences Industrielles de l'Arrondissement*.

Comme établissements de bienfaisance, on trouve un Bureau de bienfaisance et une Commission administrative hospitalière; la *Société Humaine et des Naufrages*, fondée en 1824, et qui surveille la côte de Wissant à Berck-sur-mer inclus; la *Société de Secours aux familles de marins naufragés du quartier maritime de Boulogne-sur-mer*; des *Sociétés de Secours mutuels entre les marins et ouvriers*, les *Prévoyants de l'Avenir*, l'*Union des Employés*, l'*Union des Travailleurs*, l'*Union des Chambres syndicales ouvrières*, le *Syndicat des Ouvriers de la Métallurgie*; l'*Union des Femmes de France* et l'*Union des Dames françaises*;

les *Fourneaux économiques*, fondés en 1871; l'*Œuvre de l'Hospitalité de Nuit et de la Bouchée de Pain*; l'*Association de Secours pour les pauvres malades*; l'*Union de Notre-Dame de Boulogne* et la *Conférence de St-Vincent-de-Paul*. Différents comités s'occupent des enfants assistés, des jeunes détenus libérés, des secours aux familles dont les chefs sont à l'hôpital, des orphelins, de la protection des enfants du premier âge; une commission distribue les prix fondés par Boucher de Perthes, en faveur des ouvrières les plus méritantes de Boulogne. Enfin la colonie anglaise a institué un *British Charitable Fund* et le *British Sailor's Institute*.

L'instruction publique a fait des progrès sensibles depuis le temps où l'échevinage appointait un maître d'école pour enseigner le latin; ce magister unique est remplacé par un Collège Communal, une Ecole pratique de commerce, une Ecole pratique d'industrie, une Ecole pratique de commerce et d'industrie récemment ouverte pour les filles, huit Ecoles primaires pour les garçons, une crèche, neuf Ecoles maternelles, six Ecoles primaires et un cours complémentaire pour les filles. Dans les anciennes casernes, la Municipalité a installé des cours d'anglais et d'allemand, une Ecole communale de Dessin et une Ecole nationale de Musique.

Les principales sociétés scientifiques, artistiques et littéraires sont: *La Société Académique* de l'arrondissement de Boulogne qui publie un Bulletin et des Mémoires; la *Commission des Antiquités* du département du Pas-de-Calais; la *Société de Géographie*; la *Commission du Vieux-Boulogne*; différentes sociétés musicales; citons ici les sociétés sportives pour les courses de chevaux, le canotage, l'escrime, le tir, la gymnastique, le cyclisme, la colombophilie.

La ville est dotée de deux musées: le Musée communal qui a eu pour noyau en 1824 la collection du vicomte de Barde, et le Musée Industriel (1879). La Bibliothèque Communale renferme 311 manuscrits, 63.000 volumes, un millier de plans et cartes; il existe encore une Bibliothèque Populaire (1869) de 5.000 volumes, la Bibliothèque de la Chambre de Commerce (3.200 volumes), et la Bibliothèque Musicale. Citons enfin la *Station Aquicole et Piscicole*, où est installé un laboratoire départemental de chimie.

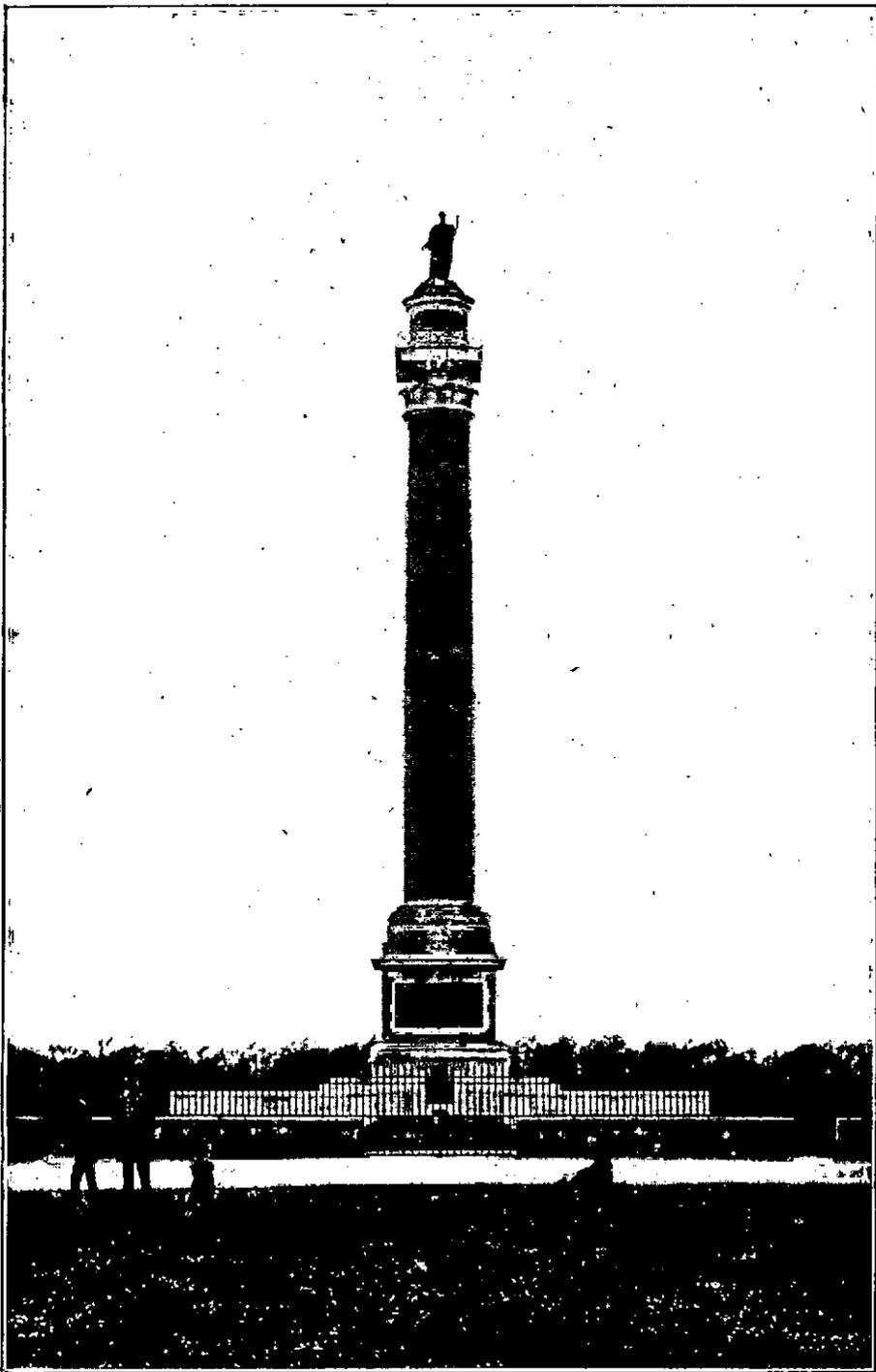
CONCLUSION.

« Dans une clairière de la vieille forêt druidique, une agglomération de cases s'est formée, et, depuis ces temps reculés, des hommes vivent et meurent dans le village qui a gardé son nom celtique. — Maîtres du sol par la victoire, les Romains l'ont traversé de part en part, volant vers d'autres contrées à conquérir, les légions ont tiré, à travers champs, le ruban des routes et, au bout, ils ont planté, avec les bornes miliaires, des colonies qui ont survécu parmi les ruines de leurs temples, de leurs palais, de leurs thermes et de leurs institutions locales. — Les Francs sont venus et ayant, comme tous les Germains, horreur des villes, ils ont installé leur vie agreste dans les fraîches métairies où paissent les troupeaux. Un moine suivi de plusieurs compagnons, sylvains roux comme les bois qu'ils fréquentent, se sont installés en quelque val solitaire et l'ont défriché ; leur cellule est devenue un moulin, le moulin est un centre d'habitation autour duquel des hommes se sont réunis, cherchant un peu de sécurité et le repos de la prière aux heures où la cloche tinte. — Un propriétaire rural, fier de son alleu et décidé à le défendre contre toute agression, a élevé un donjon sur le point le plus élevé ; tel le château des quatre fils Aymon dans la forêt d'Ardenne : « Il était bâti sur un rocher auprès » duquel passait la Meuse ; d'une part, il y avait une grande forêt « et d'autre côté de belles prairies... » ; Le maître vit là seul avec les siens, comme un loup dans son hallier. Les grands bois protègent sa solitude. Dans ce coin égaré, entre ces quatre murs rugueux, il est animé de sentiments très étroits, la méfiance, l'hostilité à l'égard du château voisin, du marchand qui passe, de l'oiseau qui vole. Les ponts sont levés et les épieux brillent derrière les poutres bardées de fer... Tels sont les premiers centres d'habitation et les pierres d'assise de la future Société. » (1)

(1) G. Hanoiaux, *Histoire de Richelieu*, t. I.

Ces lignes s'appliquent presque littéralement aux débuts de l'histoire de Boulogne, avec cette différence que la constitution municipale romaine, si elle n'a pas persisté entière après l'effondrement de l'Empire, a laissé tout au moins des traces très profondes et durables.

Le château, l'abbaye et la commune, telle est donc la première base sociale. On a vu au cours de l'histoire comment cette base s'est développée, s'est agrandie, et a évolué dans le sens de l'unité française, que la menace constante de l'étranger a consolidée et fortifiée. L'étude de la vie d'un des éléments de cette unité montre combien elle était logique et nécessaire, comment l'histoire de tous les points de la France, de toutes ces petites individualités, devait aboutir fatalement à la constitution de cette grande individualité : la *nationalité française*. C'est comme un vaste monument dont chaque commune, chaque abbaye, chaque château, est une pierre. Chacun de nous peut et doit aimer sa pierre, mais non pas vouloir la retirer du monument : tout s'effondrerait et il ne resterait plus qu'un amas de ruines. Aussi la conclusion d'une histoire locale comme celle que nous venons de traiter, nous semble devoir tenir dans cette seule formule : « J'aime mon clocher plus que ton clocher, j'aime ma province plus que ta province, j'aime la France plus que tout ! »



Colonne de la Grande Armée (Voir page 109).

ERRATA ET ADDENDA

- Page 7, av.-dernière l. 7. — Où il né, *lire* où il est né.
- 44, l. 4, 9. — Ramsay, *lire* Romsay.
- » l. 7. — Pout tout bien, *lire* pour.
- 48, av.-dernière l. 6. — Guillaume de Sueur, *lire* le Sueur.
- 49, l. 4. — l'ancien beffroi, *lire* le Grand Hostel ou Grand Disner.
- 62, l. 14. — d'Oria, *lire* Doria.
- 67, l. 9. — la chevalerie venait de succomber une troisième fois, *ajouter* depuis 70 ans.
- 83, titre. — 1650 *lire* 1660.
- 84, en marge; § 2. — *Ajouter* Guerres de Louis XIV.
- 85, in fine. — de Rony sénéchal, *lire* lieutenant-général de la sénéchaussée.
- 86, l. 21. — 1724, *lire* 1734.
- 99, l. 3. — l'Evêché *lire* l'Evêché.
- » l. 4. — d'un enceinté, *lire* d'une.
- en note au § 4. — Il y avait à Capécure la maison dite *Capécure* et celle de
• • *Trie*, aujourd'hui à M. Schilling.
100. — les fontaines coulaient du vin, *lire* laissaient couler?
105. — Baron Bucaille, *lire* J.-O. Fourmentin, dit Baron Bucaille.
- 121, l. 10. — Alprecht, *lire* Alpreck.
- 123, l. 25. — maisen; *lire* maison:
- » § 1. — *Ajouter* le monument du docteur Duchennie de Boulogne; sur
le n° 5 de la rue St-Jean, l'inscription : « L'illustre poète anglais
Thomas Campbell est mort dans cette maison le 15 juin 1844. — The
celebrated English poet Thomas Campbell L.L.D., died in this house
june xv, MDCCCXLIV. »
- 128, § 2. — *Ajouter* mentionnons en outre de nombreuses écoles libres.
-

TABLE DES GRAVURES, CARTE ET PLANS

<i>Couverture.</i> — Sceau du mayeur et de la commune de Boulogne (1407).	PAGES
Fig. 1. — Reprise de Boulogne par Henri II	hors texte
2. — Le chanoine D. Haigneré, historien du Boulonnais	4
3-9. — Quelques boulonnais célèbres : Molinet, Daunou, Frédéric Sauvage, Sainte-Beuve, Duchenne de Boulogne, Mariette-pacha, Michel de Patras de Campaigno ..	6
10-14. — Choix d'empreintes de la <i>Classis Britannica</i> au Musée de Boulogne ..	16
15-18. — Silex taillés des couches profondes de l'abri sous roche de la Grande-Chambre, à Rinxent	19
19-20. — Hache polie et fragments de poterie des dépôts superficiels de la Grande-Chambre, à Rinxent	21
21. — Plan des fouilles exécutées par M. E.-T. Hamy, dans les terrains Pérard et O'Kelly, rue de la Porte-Gayole	27
22. — Médaille de Commode représentant le phare de Boulogne	29
23. — La Tour d'Ordre, fac-simile	29
24. — Le Beffroi avant 1720, restitution de M. C. Enlart	hors texte
25. — Eglise Notre-Dame de Boulogne, entre 1550 et 1567, restitution de M. C. Enlart	»
26. — Plan de Boulogne en 1676	»
27. — Plan du Château en 1677	»
28. — Ancienne façade de l'Hôpital, démolie en 1893	»
29. — Eglise Notre-Dame de Boulogne	»
30. — Casino municipal de Boulogne	»
31. — Colonne de la Grande-Armée	»
32. — Carte du Boulonnais	»

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Dédicace.....	3
Préface.....	5
Introduction.....	7
Quelques Boulonnais célèbres.....	9
CHAPITRE I. — <i>Avant la conquête romaine.</i> — Le Boulonnais ; le sol ; les fossiles. — Aspect général du pays. — Les temps préhistoriques et les monuments de cette époque. — Les Morins.....	17
CHAPITRE II. — <i>55 ans avant J.-C. — 400.</i> — La conquête romaine ; le Portus Itius. — La Flotte britannique. — Boulogne sous la domination romaine. — Carausius et Constance Chlore. — Le christianisme ; légende de Notre- Dame de Boulogne.....	23
CHAPITRE III. — <i>Ve siècle. — 1024.</i> — Les invasions. — La domination mérovingienne. — Charlemagne et les Northmans. — Origine des comtes de Boulogne.....	33
CHAPITRE IV. — <i>1024-1160.</i> — Les premiers comtes. — La conquête de l'Angleterre. — Godefroid de Bouillon et la Croisade. Expédition de Portugal.....	38
CHAPITRE V. — <i>1160-1261.</i> — Mathieu d'Alsace. — Renaud de Dam- martin et la coalition de Bouvines. — Le comté à l'époque féodale : la ville, le port, la cour du comte, trouvères boulonnais. — Philippe Hurepel. — Le comté passe à la maison d'Auvergne.....	44
CHAPITRE VI. — <i>L'organisation communale.</i> — Les corporations. — La marine. — Dialectes locaux.....	53
CHAPITRE VII. — <i>1261-1478.</i> — Les comtes de la maison d'Auvergne ; Louis IX et la commune ; procès entre Robert VI et la Municipalité. — Guerre de Cent-Ans : la Grande Armée de la Mer ; bataille de l'Ecluse ; le corsaire Marant ; siège de Calais ; conférences de Leulinghen.	

	— Les Armagnacs et les Bourguignons. — Domination des ducs de Bourgogne. — Le comté de Boulogne est incorporé au domaine royal.....	59
CHAPITRE VIII.	— 1478-1558. — Le siège de 1492. — Rédaction des coutumes. — François 1 ^{er} , Henri VIII et Charles-Quint. — Le siège de 1544: prise de Boulogne par les Anglais; la camisade de Montluc; reprise de Boulogne par Henri II. — Dernières guerres de Charles-Quint.....	69
CHAPITRE IX.	— 1558-1659. — Boulogne pendant les guerres de religion; gouvernement de du Bernet. — Le Chevalier Noir. — Le duc d'Épernon. — L'administration sous Louis XIII; Richelieu et les libertés municipales. — Les Espagnols aux portes de Boulogne.....	76
CHAPITRE X.	— 1660-1789. — Guerre de Lutueru. — Guerres de Louis XIV. — Querelles religieuses. — Le maire Achille Mutinot. — Guerres maritimes sous Louis XV. — Modifications dans l'administration municipale. — Le règne de Louis XVI.....	83
CHAPITRE XI.	— Organisation municipale avant 1789; le renouvellement de la loi; finances; justice; armée. — Administration provinciale. — Corporations, maîtrises et jurandes. — La pêche. — Le commerce; foires et marchés. — La ville.....	90
CHAPITRE XII.	— 1789-1815. — Boulogne pendant la Révolution. — Les corsaires. — Bonaparte et la Flottille; Nelson bombarde Boulogne. — Le camp; distribution des croix de la Légion d'Honneur; la colonne Napoléon. — La Côte de Fer. — Départ de la Grande Armée et désorganisation de la Flottille. — Les Cent Jours...	101
CHAPITRE XIII.	— 1815-1899. — Développement de Boulogne sous la Restauration. — Echauffourée de Louis-Napoléon. — Les chemins de fer. — La République de 1848. — Le Camp et le second Empire. — La guerre. — Période contemporaine. — Boulogne en 1899.....	112
Conclusion.....		129
Errata et addenda.....		133
Table des gravures.....		134
Table des matières.....		135